93169

Le Monde



CINQUANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 15840 – 7 F

DIMANCHE 31 DÉCEMBRE 1995 - LUNDI 1er JANVIER 1996

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

M. Chirac entend redonner confiance aux Français

Le chef de l'Etat présente ses vœux dimanche soir

REDONNER CONFIANCE aux Français et assurer ses concitoyens qu'il prend en considération leurs « préoccupations quotidiennes ». Tel devrait être, d'après l'Elysée, l'essentiel du message que veut faire passer Jacques Chirac en présentant ses vœux, dimanche 31 décembre à 20 heures, sur toutes les chaînes de télévision. Le président de la République va donc tirer *« les enseignements de la crise »* que vient de traverser la France. Il confirmera les orientations qu'il a fixées au gouvernement lorsqu'il a expliqué, le 26 octobre, qu'une lutte contre les déficits publics et sociaux est indispensable à un combat contre le chômage et la « fracture sociale ». Mais il replacera cette politique dans le cadre des « grandes orientations du septennat ». Le chef de l'Etat estime, en effet, avoir sept ans pour mettre en œuvre le programme sur lequel il a été élu en mai. En soulignant ce qui est pour lui une évidence, il signifiera qu'il n'a pas oublié ses promesses, contrairement à ce que pense une partie de ceux qui ont manifesté contre le plan Juppé sur la protection sociale. De même, en soulignant les « atouts » de la France et ses capacités économiques, il cherchera à dissiper le pessimisme ambiant.

Par cette intervention traditionnelle, M. Chirac va s'efforcer de faire oublier son silence pendant les trois semaines où la France a été paralysée par de longues grèves du secteur public et ses villes traversées par de nombreux cortèges de manifestants. Durant cette crise, le chef de l'Etat a voulu mettre en application le partage des rôles qu'il avait défini lors de sa campagne électorale au risque de donner l'impression qu'il ne s'intéressait qu'à la diplomatie pendant que les Francais signifiaient leurs inquiétudes pour leur avenir personnel et celui de leurs enfants. Il veut, dimanche, leur faire comprendre qu'il a entendu leur message et qu'il entend répondre à leurs interrogations tout en restant fidèle à ce qu'il a dit tout au long de la campagne présidentielle.

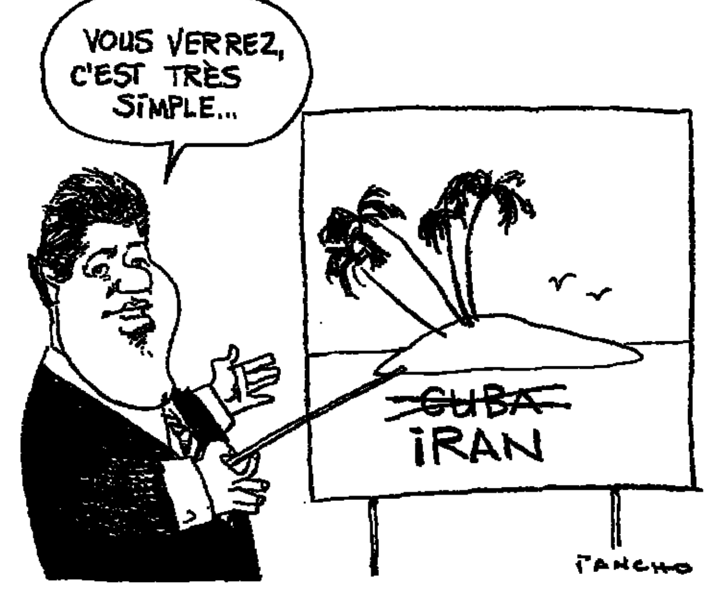
Lire page 6

Les Etats-Unis veulent renforcer l'isolement économique de l'Iran

Des sanctions sont envisagées contre les sociétés qui rompraient l'embargo

L'UNION européenne s'inquiète de la politique que les Etats-Unis veulent mener et imposer à leurs alliés à l'encontre de l'Iran. Washington envisage notamment d'imposer des sanctions aux sociétés étrangères et à leurs filiales qui investiraient plus de 40 millions de dollars (environ 200 millions de francs) dans le secteur énergétique iranien. Un projet de loi prévoyant, entre autres, la fermeture du marché public américain aux sociétés visées a déjà été adopté par le Sénat et doit être examiné par la Chambre des représentants. L'objectif des Etats-Unis est de réduire les revenus pétroliers et gaziers de l'Iran dans l'espoir de forcer le régime à se démocratiser. Ce projet de loi pénalise les sociétés européennes (Total, notamment) et japonaises, qui n'ont jamais accepté de suivre l'embargo unilatéral contre l'Iran décrété par Washington, en mai.

L'Iran a vivement réagi à ce projet et à la décision de la Maison Blanche, qui autorise la CIA à consacrer 20 millions de dollars à des activités destinées à *« modérer »* le régime de Téhéran. Le chef de la diplomatie iranienne a écrit au secrétaire général des Nations unies pour lui demander de réagir *« d'urgence »* au plan américain. Un journal iranien, *Joumhouri-Eslami*, suggère en retour que l'Iran consacre *« d'urgence »* un budget pour *« financer des actions préventives contre les intérêts américains »*.



Lire page 2

Wall Street gagne 33,5 % en 1995 quand Paris stagne

LES PERFORMANCES des Bourses mondiales ont été contrastées en 1995. New York et Londres ont sans cesse battu des records quand Tokyo et plus encore Paris, lanterne rouge des grandes places financières, ont affiché une morosité marquée. L'envolée de Wall Street, qui représente 40 % de la capitalisation boursière de la planète, a été le phénomène le plus marquant de l'année. L'indice Dow Jones a ainsi battu 69 records. Il a gagné 33,5 % depuis le 31 décembre 1994, ce qui ne lui était plus arrivé depuis vingt ans. Londres a aussi tiré son épingle du jeu en affichant une hausse d'un peu plus de 20 % en 1995.

En comparaison, les performances de Francfort (+ 7 %) et de Tokyo (+ 0,7 %) paraissent médiocres. La Bourse allemande a tout de même atteint un sommet historique le 15 septembre, et Tokyo, après une chute vertigineuse en début d'année, a regagné 37 % depuis juillet. C'est finalement à Paris que l'année a été la plus décevante, avec une baisse de 0,49 %. La Bourse française, victime d'une crise confiance, accuse un recul de 25 % par rapport au sommet atteint en février 1994.

Lire pages 12 et 13

L'avenir du Caillou en négociation



ROCK WAMYTAN

A LA FOIS partenaires et rivaux, le Front de libération nationale kanak socialiste (FLNKS) et le Rassemblement pour la Calédonie dans la République (RPCR) vont entamer un cycle de délicates négociations sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie, dite le Caillou. Le FLNKS a en effet présenté, vendredi 29 décembre, un *« projet de société »* pour une « *Kanaky* » souveraine et indépendante. Une semaine auparavant, les amis du député RPR Jacques Lafleur avaient, de leur côté, rendu public un *« schéma pour un statut d'émancipation et de large décentralisation »* du territoire, dans le cadre de la République française.

Il s'agit pour les deux parties, en liaison avec l'État, de dégager une solution consensuelle, à partir de deux projets apparemment antagonistes, afin d'éviter en 1998 un scrutin d'autodétermination qui risquerait de déboucher sur de nouveaux affrontements intercommunautaires. M. Lafleur n'aura plus pour interlocuteur Jean-Marie Tjibaou, assassiné en 1989, mais Rock Wamytan, quarante-quatre ans, devenu président du FLNKS le 10 décembre.

Lire page 20

Les chevaux de trait français sauvent leurs dernières vertèbres

ON NE COUPERA PLUS la queue des chevaux de trait ! Rendue publique au plus fort des mouvements de grève, le 5 décembre, cette décision du ministre de l'agriculteur, Philippe Vasseur, est passée inaperçue. Il s'agit pourtant d'une petite révolution dans l'univers paysan.

Image familière et rassurante, le cheval de labour – aujourd'hui *« cheval lourd »* –, qui peuplait encore les campagnes à la fin des années 50, a survécu avec peine à la modernité. Aidé par les Haras nationaux, une administration bien française fondée par Colbert, le cheval de trait a dû se reconvertir, une première fois, en animal de boucherie. Comme la consommation baisse, les éleveurs et les Haras défrichent une troisième voie : porté par la vague de l'écologie, le cheval lourd redevient une source d'énergie propre, sympathique et silencieuse, pour le débardage dans les forêts, le tourisme rural, voire le nettoyage des rues dans certaines villes. Il est même devenu une monture du dimanche, moins élégante mais plus paisible qu'un cheval de sang !

Le déclin des effectifs a ainsi été enrayé, pour la première fois, en 1994, avec un cheptel estimé à plus de 50 000 animaux. Les Haras, fiers de ce résultat – *« c'est le rôle du service public que d'aider un secteur en difficulté »*, explique leur porte-parole –, sont aussi très satisfaits de la décision de leur ministre. Car ces efforts sont compromis par une pratique répandue depuis toujours dans les campagnes : la caudectomie, ou ablation d'une partie de la queue des chevaux lourds.

Cette mutilation s'explique par des raisons de sécurité et de confort à l'attelage. Elle permet aussi de mieux apprécier la rondeur et la puissance de la croupe ; du moins à en croire la tradition. Réalisée sur le poulain très jeune, cette opération est cependant douloureuse puisque l'animal est amputé de ses dernières vertèbres. Mais surtout, elle lui gâche la vie : à la saison chaude, qui est aussi celle des taons, elle le prive d'une défense naturelle contre des insectes dont les piqûres répétées peuvent le rendre fou.

La caudectomie est donc susceptible de rebuter des utilisateurs potentiels, plus sensibles que les paysans d'antan. Elle est aussi très mal vue de nos partenaires commerciaux : en Europe aussi bien qu'au Japon, principal débouché en dehors de l'UE, de nos chevaux lourds.

Il y a quelques années, la tradition était jugée trop pesante pour que l'on puisse intervenir de façon autoritaire. Aujourd'hui, les éleveurs sont sans doute plus ouverts s'ils y trouvent un intérêt économique. Le ministre – lui-même implanté dans le Boulonnais, berceau d'une des principales races lourdes –, a donc tranché, si l'on ose dire. Il vient de présenter un plan de développement de ce secteur, accompagné de l'interdiction faite aux Haras nationaux d'acheter, à partir du 1er janvier 1996, des chevaux à la queue coupée.

L'objectif est « l'abolition », à court terme, de cette pratique. Au passage, M. Vasseur a souligné qu'il s'agit du *« point de départ d'une série d'actions destinées à faire respecter un code de bonne conduite à l'égard des animaux »*. A deux ans d'élections législatives et régionales qui s'annoncent difficiles (le ministre est lui-même tenté par la présidence de la région Nord - Pas-de-Calais), toutes les voix sont bonnes à prendre. Y compris celles des défenseurs des percherons, des comtois ou des ardennais.

Jean-Louis Andreani

L'Allemagne entre normalité et puissance

DAYTON, novembre 1995. Dans un couloir de l'hôtel Hope, le président serbe Slobodan Milosevic rencontre par hasard Wolfgang Ischinger, directeur politique du ministère des affaires étrangères allemand et négociateur en chef du gouvernement de Bonn au sein du groupe de contact sur l'ex-Yougoslavie. Poignée de main. La première entre un dirigeant serbe et un représentant officiel de l'Allemagne depuis quatre ans. Milosevic confie au diplomate : *« Richard Holbrooke est l'homme le plus important à Dayton. Mais vous êtes le deuxième. »* Belgrade rendant hommage à Bonn : une première ! L'anecdote révèle que l'Allemagne, cinq ans après la réunification, est redevenue un acteur de premier plan sur la scène mondiale. Jamais le pays ne s'était mêlé aux affaires du monde de manière aussi active qu'en cette année 1995.

La participation de 4 000 soldats de la Bundeswehr à la force de rétablissement de l'OTAN en ex-Yougoslavie (IFOR) n'a certainement pas été l'événement principal dans la chronique du rétablissement de la paix dans les Balkans. Mais elle a été ressentie à juste titre comme un tournant historique par l'opinion publique allemande. On n'a sans doute pas assez mesuré, à l'étranger, la portée psychologique de cette décision, confirmée par le vote d'une large majorité des députés du Bundestag le 6 décembre dernier. Pour la première fois depuis 1945, l'Allemagne choisissait de prendre pleinement sa part d'une intervention militaire hors des frontières de l'OTAN – même si la mission des soldats allemands, dont les bases sont en Croatie et non en Bosnie, reste essentiellement d'ordre logistique.

Grâce à cette décision, mais également au consensus politique qui l'a précédée, l'Allemagne a le sentiment d'être enfin en mesure de remplir les responsabilités qui lui reviennent dans le nouveau contexte mondial. Il aurait été impensable, il y a encore quelques mois, que le pays acceptât d'envoyer ses soldats dans une région comme l'ex-Yougoslavie, encore marquée par le souvenir des crimes de la Wehrmacht. Cette doctrine de non-intervention, longtemps défendue par le chancelier Kohl lui-même, a été définitivement enterrée en 1995.

« Bonn n'est plus Berne », souligne Josef Joffe, de la *Süddeutsche Zeitung*. En d'autres termes, la « diplomatie du carnet de chèques », qui avait permis à l'Allemagne de participer de loin à la guerre du Golfe, ne pourra plus désormais servir d'ersatz de politique étrangère à l'Allemagne souveraine. Même si une majorité d'Allemands désignent toujours la Suisse ou la Suède comme le pays de leurs rêves, les élites dirigeantes du pays ont engagé l'Allemagne sur une autre voie, plus conforme à l'importance réelle de la troisième puissance économique mondiale.

1995, année-césure. Avec le cinquantième anniversaire de la fin de la seconde guerre mondiale, le sentiment d'une *« normalité retrouvée »* a gagné du terrain. En Israël, aux Pays-Bas, en Pologne... cette année, le chancelier Kohl a été accueilli comme un allié privilégié et salué comme *« l'homme fort de l'Europe »* dans les pays les plus profondément marqués par le souvenir du passé nazi.

Lucas Delattre

Lire la suite page 10

Les maisons d'Irkoutsk menacées



LES VIEUX quartiers d'Irkoutsk, en Sibérie orientale, dont les maisons les plus anciennes datent du XVIIe siècle, sont menacés par la vétusté. Le Conseil de l'Europe prévoit de débloquer des fonds pour tenter de sauver ces vestiges de la mémoire sibérienne. *Lire page 17*

Le flux migratoire baisse en France

Le nombre d'étrangers autorisés à s'installer définitivement en France a baissé en 1994 de près de 30 %. La même année, quelque 142 000 personnes ont acquis la nationalité française. p. 8

Délivrez-nous du Diable...

Les exorcistes de l'Eglise catholique reçoivent de plus en plus de citadins, principalement des hommes dans la force de l'âge, qui se disent possédés. p. 9

Un pacte inédit entre dix groupes japonais

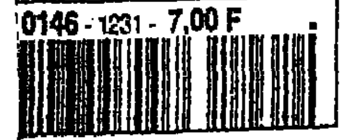
Dix fabricants japonais vont s'allier pour développer une génération de composants mémoires et tenter de se réapproprier un marché dominé par les Coréens. C'est le premier pacte de cette nature depuis vingt ans. p. 11

La passion océane à Brest

Deux spécialistes en biologie marine ont créé à Brest un aquarium double d'un Centre de culture scientifique et technique. p. 14

Le Monde présente à ses lecteurs ses meilleurs vœux pour 1996.

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 360 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2700 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 9 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 800 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $



de journalistes proches de l'oppo-

François Picard

retrait des troupes érythréennes de la Grande-Hanish. – *(AFP)*

PROCHE-ORIENT Dans un message adressé au secrétaire général des *Nations unies, Boutros Boutros*-Ghali, le ministre iranien des affaires étrangères, Ali Akbar Velayati, a demandé à l'ONU de *« réagir rapidement »* au plan d'ac*tion du gouvernement américain* contre le régime iranien. ● LA MAISON BLANCHE avait accepté, à la fin de la semaine dernière, que la CIA consacre 20 millions de dollars pour *financer des opérations destinées à « modérer »* le régime de Téhéran en renforçant notamment l'opposition, et ce dans le cadre d'une stratégie lancée lors de l'imposition, en *juin, d'un embargo unilatéral contre* Téhéran. ● LE SÉNAT avait adopté, quelques jours plus tôt, un projet de loi, approuvé par la Maison Blanche, imposant des sanctions aux sociétés *étrangères qui investiraient au* moins 40 millions de dollars dans le secteur énergétique iranien.

Les Etats-Unis en conflit avec leurs alliés à propos de l'Iran

Les Américains veulent obliger les Européens et les Japonais à suivre l'embargo unilatéral qu'ils ont imposé, en juin, à la République islamique. Téhéran a demandé aux Nations unies de « réagir rapidement »

IL Y AVAIT eu au moins un pré*cédent. C'était en 1980, après l'inva*sion de l'Afghanistan par l'Union soviétique : les Etats-Unis avaient décidé non seulement d'imposer leurs propres sanctions à Moscou, mais d'interdire, entre autres, aux sociétés étrangères toute vente aux Soviétiques de technologie pour la production de pétrole et de gaz. C'était trop demander, à un mo*ment où le projet de gazoduc Sibé*rie-Europe était en cours de réalisation. Les Européens avaient tenu tête aux Américains, qui avaient dû se rétracter.

La différence, aujourd'hui, vis-à-vis de l'Iran – autour duquel les Etats-Unis veulent resserrer l'étau –, c'est qu'un projet de loi est déjà bien engagé à Washington, où, *approuvé par la Maison Blanche, il* a été adopté par le Sénat et doit être examiné par la Chambre des représentants. Le texte prévoit l'adoption de sanctions contre les sociétés étrangères et leurs filiales, qui investiraient au moins 40 millions de dollars dans le secteur énergétique iranien. Mais il pose aussi un garde-fou, dans la mesure où le président Bill Clinton disposera d'une grande latitude pour juger au cas par cas l'application des sanctions.

*En attendant la fin de la procé*dure en cours aux Etats-Unis, les Européens demeurent officielle*ment prudents, mais certains diplo*mates ne cachent pas leur exaspération de voir Washington contourner le refus de l'Union européenne (UE) – comme du Japon, ou de la Russie – de se joindre à l'embargo unilatéral américain imposé, en juin, à l'Iran. La présidence espagnole de l'UE a fait part de son mécontentement aux Etats-Unis.

Iran



Régime	République islamique
Président de la RI	Ali Khamenei
Guide suprême de la RI	Ali Akbar Hachemi Rafsandjani
Capitale	Téhéran
Superficie	1 638 057 km²
Population	60,7 millions d'hab.
PIB (1992)	130,9 milliards de dollars
PIB/habitant (1992)	2 190 dollars
Inflation (1993)	35 %
Monnaie	rial
Langue off.	persan
Ethnies principales	
Perses 45,6 %	Kurdes 9,1 %
Azéris 16,8 %	Gilaki 5,3 %

Source : Pouvoirs, Encyclopædia Universalis, [illegible]

Le président Jacques Chirac en a aussi discuté avec M. Clinton, en marge de la signature, le 14 décembre, à Paris, des accords sur la Bosnie.

« ILS SE CROIENT TOUT PERMIS »

En privé, ces mêmes diplomates reconnaissent néanmoins que, derrière l'unanimité de façade, « *certains* » Etats européens, tels la *Grande-Bretagne, ne voient pas* d'un mauvais œil le projet américain. Ces fausses notes, appelées à demeurer « confidentielles », tiendraient surtout au fait que « *les Français* » seraient les plus pénalisés.

La société pétrolière française Total est, en effet, la première visée par le projet américain, dans la mesure où c'est elle qui, en juillet, a pris la relève de la compagnie américaine Conoco, pour le développement des gisements offshore iraniens de Sirri, situés dans le Golfe – Conoco ayant été forcée de renoncer après l'entrée en vigueur de l'embargo américain. La décision de Total est « *extrêmement regrettable* », avait alors commenté le secrétaire d'Etat adjoint américain aux affaires politiques, Peter Tarnoff.

Les Etats-Unis considèrent que *les intérêts du monde entier se* confondent avec les leurs, commente un diplomate. « *Ils se croient tout permis et font comme si tout était permis* », renchérit Pierre Terzian, directeur de la revue spécialisée *Pétrostratégies*. Toutes les sociétés qui espéraient obtenir une aide financière américaine, ou contracter des emprunts aux Etats-Unis, vont réfléchir à plus d'une fois avant d'investir en Iran, explique-t-il. La société pétrolière russe Lukoil a déclaré, la semaine dernière, qu'elle *ne présenterait pas d'offres pour* l'exploitation de champs de pétrole en Iran. Cette décision est antérieure au vote du Sénat, mais le projet américain était déjà dans l'air.

Ce qui veut dire, fait remarquer cet expert des questions pétrolières, que « *désormais les sociétés ne prendront plus en compte les seuls critères de rentabilité* ». « *Cela gênera certainement les Iraniens : il y aura moins d'offres qu'avant, et les sociétés qui se présenteront seront plus exigeantes.* » Un appel d'offres est en cours pour une dizaine de projets. A son échéance, en principe début janvier, les perspectives seront plus claires. L'Iran devra en tout cas, une fois la législation américaine entrée en vigueur, offrir des *conditions plus avantageuses*, et donc plus coûteuses pour lui, s'il ne veut pas renoncer à la technologie avancée et à l'exploitation de son pétrole. Or le pays souffre déjà d'une crise financière très sérieuse.

Le monde, déplore M. Terzian, se retrouve forcé de payer le prix des tiraillements entre la Maison Blanche et le Congrès – où le sénateur républicain Alfonse D'Amato est à l'origine du texte de projet de loi, même si la version originelle a *été très édulcorée. Constat que* Farhad Khosrokhavar, maître de conférences à l'Ecole des hautes études en sciences sociales, explique par ce traumatisme quasi indélébile de la prise d'otages à l'ambassade américaine à Téhéran en 1979. D'où des décisions à l'emporte-pièce envers un pays qui fait l'unanimité contre lui. Mais il faut aussi, estime un diplomate européen, chercher une explication du côté d'Israël et du groupe de pression juif américain, qui voient la *main de l'Iran derrière tout acte de* terrorisme et qui, surtout, accusent Téhéran d'être en bonne voie de posséder l'arme nucléaire.

Peut-être faut-il aussi, avec Bernard Hourcade, directeur de recherche sur l'Iran au CNRS, voir dans la décision américaine une volonté des Etats-Unis d'empêcher leurs alliés de prendre pied en Iran, *alors qu'ils s'en sont eux-mêmes* exclus. Les projets gaziers iraniens qui se profilent sont gigantesques et requièrent des investissements colossaux dans un secteur qui représente l'énergie de l'avenir.

L'ENJEU DE L'ARME NUCLÉAIRE

Diplomates, chercheurs ou spécialistes des questions pétrolières *déplorent aussi cette politique* systématique de l'embargo à laquelle se livrent les Etats-Unis, alors même que des exemples récents – tel celui de l'Irak – ou plus anciens – tels ceux de Cuba ou de la Corée du Nord – n'ont pas abouti aux résultats escomptés.

Dans le cas de l'Iran, Washington affirme ne pas vouloir entraîner la chute du régime, mais seulement le « *modérer* », c'est-à-dire, le faire renoncer au terrorisme – dont l'Oc*cident l'accuse* –, *le pousser à res*pecter les droits de l'homme, à soutenir le processus de paix au Proche-Orient et à renoncer à l'acquisition de l'arme nucléaire.

Il est vrai que, doublées d'un « *dialogue* » de plus en plus « *critique* » de l'Union européenne, à cause de l'affaire Salman Rushdie et de l'hostilité de Téhéran au processus de paix israélo-arabe, les mesures américaines ont quelque chance d'amener le pouvoir iranien à réfléchir, estime M. Khosrokhavar. *Mais il n'est pas non plus exclu*, ajoute-t-il, que le sentiment d'isolement qui se renforce à Téhéran conforte le camp des « *durs* », au moment précisément où le régime « *s'assagissait malgré lui* », du fait de la lassitude d'une société qui ne se laisse plus bercer d'idéologie et qui gagne lentement certaines libertés.

Quant aux 20 millions de dollars que la CIA va consacrer à des opérations secrètes – dont 2 millions seront alloués au soutien d'« *activités* » à l'intérieur de l'Iran –, il s'agit de l'avis de tous d'une erreur fondamentale. Outre le fait qu'une véritable déstabilisation du régime exige des sommes bien plus importantes, cette décision américaine *offre une occasion* en or aux autorités de Téhéran de traiter tout opposant comme un agent à la solde des Etats-Unis. Quant à l'opposition en exil, déjà déconnectée de la réalité sur le terrain, le risque est grand d'aggraver ses faux espoirs de renversement d'un régime qui, malgré ses tiraillements internes, n'est pas près de s'effondrer.

Mouna Naïm

■ *L'Iran et la Russie ont affirmé*, vendredi 29 décembre, « *leur volonté de renforcer leur coopération à long terme dans le sens des intérêts réciproques et indépendamment des autres pays* », a rapporté l'agence iranienne IRNA. « *Cette coopération concerne différents projets dans les domaines militaire, nucléaire, pétrolier, énergétique et bancaire* », ont indiqué des sources russes, au terme d'une visite en Iran du vice-premier ministre russe, Oleg Davydov. – *(AFP.)*

Total participe à l'exploitation d'un gisement pétrolier

PARMI LES ENTREPRISES françaises du secteur pétrolier, Total, qui avait été la première société occidentale à retourner en Iran – où elle avait déjà opéré entre 1954 et 1970 – semble être la seule firme concernée par le texte en discussion à la Chambre des représentants. La firme française a signé, en juillet, un contrat avec la National Iranian Oil Corporation, qui porte sur un investissement de l'ordre de 3 milliards de francs pour l'exploitation du gisement de pétrole off-shore de Sirri, dont les réserves de gaz sont plus limitées, mais « *significatives* ». « *Un contrat parfaitement en ligne avec la réglementation internationale, puisqu'il n'y a pas d'embargo international envers l'Iran* », dit-on chez Total, où l'on suit de près les discussions en cours au Congrès américain.

En revanche, Gaz de France, qui avait manifesté, il y a plusieurs années, un intérêt pour le gaz iranien, n'envisage pas actuellement de participer à l'exploitation de gisements en Iran. Le projet de société mixte, que la firme avait été autorisée à créer, en 1993, avec la National Iranian Gas Corporation, ne s'est pas concrétisé. Quant à la société Technip, spécialisée dans l'ingénierie pétrolière, elle achève la réalisation de deux contrats de production pétrochimique à Tabriz *et à Arak – ce dernier par le biais d'une filiale* belge. D'autres sociétés françaises, peu nombreuses au demeurant, ont investi en Iran, comme Saint-Gobain, Legrand, Télémécanique, Solétanche, ou Rhône-Poulenc. Mais ces investissements ne concernent pas le secteur énergétique, de même que la coopération de Peugeot avec Iran Khodro pour la production, à Téhéran, de la 405.

LA FRANCE, CINQUIÈME FOURNISSEUR

Pour le reste, Elf et Total achètent aussi du pétrole brut à l'Iran : ces achats, qui représentent 90 % des *importations françaises, se sont élevés à 5,14 milliards* de francs en 1994 et à 5,2 milliards au cours des dix premiers mois de 1995, sur un montant total d'achats de 5,74 et 5,57 milliards respectivement. Ce qui fait de la France le deuxième client de l'Iran après le Japon.

La France est aussi le cinquième fournisseur de l'Iran, derrière l'Allemagne, le Japon, l'Italie et presque à égalité avec la Grande-Bretagne. Les exportations françaises ont atteint 4,5 milliards de francs en 1994 et 2,2 milliards au cours des dix pre*miers mois de 1995. Il s'agit* surtout de biens de gros équipement – notamment des turbines à gaz, au cours des dernières années –, d'automobiles et de *pièces détachées.*

COMMENTAIRE

ASPHYXIER LE RÉGIME DES MOLLAHS ?

La réaction de Téhéran au plan américain a été immédiate. Il faut consacrer « *d'urgence* » un budget « *pour financer des actions préventives contre les intérêts* » des Etats-Unis dans le monde, a commenté le quotidien *Jomhouri-Eslami*, proche de la *fraction intégriste du régime*. Et le ministre des affaires étrangères, Ali Akbar Velayati, a demandé à l'ONU de « *réagir rapidement* ». Le plan d'action du gouvernement américain, a-t-il écrit au secrétaire général des Nations unies, constitue « *une violation flagrante des lois internationales* et *un dangereux précédent qui peut avoir des conséquences imprévisibles* ».

Réaction prévisible de la part des autorités iraniennes, qui, depuis 1979, n'ont jamais réussi à trouver un terrain de dialogue avec les Etats-Unis. La tension s'est aggravée, au cours des deux dernières années, dès lors surtout que les Russes, après avoir vendu des sous-marins – obsolètes – à Téhéran, se sont engagés à contribuer à son programme nucléaire – programme civil, affirment les Ira*niens ; militaire, ripostent* les Etats-Unis, les seuls, avec Israël, à afficher une telle certitude.

Dans cette empoignade permanente, aucun pays n'est disposé à lâcher du lest. Et la question est posée de savoir s'il faut, comme l'Union européenne (UE), opter pour des réactions ciblées, dans l'espoir d'amener progressivement le pouvoir iranien à céder, sans s'aliéner un marché iranien de soixante millions d'habitants et dont l'infrastructure *a besoin* d'être rénovée. Ou si, comme les Etats-Unis, il faut pratiquer la politique de l'asphyxie.

Il est indiscutable que Téhéran ne facilite pas la tâche. Chaque fois que l'UE croit voir un début d'infléchissement de l'attitude iranienne, sur l'affaire Rushdie par exemple, l'équilibre des forces à l'intérieur du régime à Téhéran ramène la barre à zéro. Chaque fois que l'on croit pouvoir interpréter le silence des Iraniens sur le processus de paix israélo-arabe comme une sorte de *consentement tacite*, des déclarations intempestives – des responsables se sont ainsi félicités de l'assassinat d'Itzhak Rabin – déçoivent tous les espoirs. La rhétorique extrémiste du pouvoir iranien n'arrange pas les choses, pas plus que ces accusations portées tout récemment par la justice allemande contre le ministre iranien des renseignements, accusé d'avoir commandité l'assassinat de deux opposants iraniens, en 1992, à Berlin.

M. Na.

L'embargo contre Cuba a prouvé son inefficacité

LE 18 OCTOBRE 1960, moins de deux ans après l'arrivée au pouvoir de Fidel Castro et de ses révolutionnaires barbus, Washington décrétait *un embargo commercial contre* Cuba : La Havane venait de nationaliser tous les biens américains et d'annoncer son appartenance au « *camp socialiste* », aux côtés de l'URSS et de la Chine. Depuis, neuf présidents américains – de Dwight Eisenhower à Bill Clinton – ont opté pour la fermeté dans leurs relations avec l'île.

E*n 1992, après l'éclatement de* l'URSS et la fin de l'aide russe à Cuba, les Etats-Unis pensent que les jours du régime cubain sont comptés. Pour tenter de précipiter cette fin, le président Bush demande au département du Trésor d'interdire l'accès, sans permis spécial, aux ports américains de tout navire commerçant avec Cuba. Il signe, le 18 avril, le Cuban Democracy Act, baptisé « loi Torricelli » (du nom de son auteur). Son premier volet renforce l'embargo en prévoyant des sanctions contre les filiales d'entreprises américaines installées hors des Etats-Unis qui auraient des relations financières et commerciales avec Cuba. Cette disposition, qui introduit une dimen*sion d'extraterritorialité, viole le* droit international et suscite de vives oppositions, au Mexique, au Canada, et en Europe.

Trois ans plus tard, afin de « *favoriser la transition de Cuba vers la démocratie* », Bill Clinton ratifie, le 6 octobre 1995, le deuxième volet de la « loi Torricelli », qui encourage les échanges non commerciaux avec Cuba : les agences de presse ou journaux américains sont autorisés, sous conditions de réciprocité, à ouvrir des bureaux dans l'île, les versements de fonds à des organisations non gouvernementales cubaines sont permis, les échanges universitaires et culturels sont favorisés, ainsi que l'envoi d'argent aux familles restées dans l'île. Cette stratégie du « *ver démocratique dans le fruit totalitaire* » se heurte à la volonté des partisans – majoritaires au Congrès – d'une *politique d'isolement total.*

Le 19 octobre 1995, le projet de loi des sénateurs Helms et Burton sur le renforcement de l'embargo est adopté par le Sénat, après l'avoir été dans des termes différents par la Chambre des représentants. Le texte veut pénaliser les pays en restreignant l'aide des Etats-Unis, ou les entreprises étrangères qui commercent avec Cuba. Ce projet, auquel Bill Clinton a promis d'opposer son veto, est actuellement à l'examen en commission de conciliation. S'il était adopté, il engagerait plus encore les Etats-Unis dans une politique d'asphyxie qui, depuis trente-cinq ans, a fait la preuve de son inefficacité. Elle a surtout servi de prétexte à Fidel Castro pour justifier l'état de délabrement de l'économie cubaine. Elle n'a pas empêché le Lider Maximo, depuis la disparition du « *grand frère soviétique* », de tenter un rapprochement avec les autres pays du continent latino-américain : Cuba a *réalisé avec eux 35 % de ses échanges* en 1995 au lieu de 5 %, seulement, en 1990.

Alain Abellard

Les entretiens entre Israéliens et Syriens à huis clos près de Washington ont été « utiles »

APRÈS TROIS JOURS d'entretiens à huis clos sous l'égide des Etats-Unis, près de Washington, Israéliens et Syriens ont accepté, vendredi 29 décembre, de continuer leurs discussions pour préparer une nouvelle séance de négociations formelles, la semaine prochaine.

Conformément au black-out imposé sur ces négociations, qui marquaient la reprise d'un dialogue gelé depuis six mois, aucune information n'a été donnée sur le contenu des discussions, ni sur les éventuelles difficultés rencontrées. Mais un porte-parole du département d'Etat, John Dinger, a qualifié d'« *utiles* » ces pourparlers, et annoncé que les délégations israélienne et syrienne qui auraient dû regagner leur pays respectif après trois jours d'entretiens, *puis revenir dans le même* centre de conférences du Maryland, Wye Plantation, pour trois nouvelles *journées de pourparlers, ont finale*ment décidé de demeurer aux Etats-Unis pour continuer des « *consultations* », avant de se retrouver le 3 janvier.

« CONCEPTIONS COMMUNES »

M. Dinger n'a donné aucune précision sur la fréquence de ces entretiens informels, ni sur l'endroit où ils auront lieu. Il a seulement indiqué que la délégation américaine, conduite par le responsable du dossier du Proche-Orient au département d'Etat, Dennis Ross, participerait à ces discussions. La deuxième série de négociations israélo-syriennes doit préluder à une nouvelle tournée proche-orientale du secrétaire d'Etat, Warren Christopher, vers le 10 janvier.

Auparavant, le chef de la délégation israélienne, Ouri Savir, avait dé*claré, à la télévision de son pays, que « quelques progrès* [avaient été faits] *vers des conceptions communes, pour ce qui concerne les objectifs des négociations* ». Pour sa part, le ministre israélien de la police, Moshe Sahal, a déclaré, au quotidien *Haaretz*, qu'un accord de paix avant les élections législatives israéliennes d'octobre 1996, était « *une possibilité très réelle* ». Les Israéliens sont prêts à accepter « *un retrait complet du* [plateau du] *Golan, s'ils sont convaincus des intentions pacifiques de la Syrie* ».

Plusieurs roquettes Katioucha ont été tirées à partir du Liban, sur le nord du territoire israélien, dans la nuit de vendredi à samedi, a déclaré un porte-parole militaire israélien selon lequel elles n'ont fait ni victimes ni dégâts. Vendredi, dans la matinée, des tirs d'artillerie israéliens avaient tué un civil libanais et en avaient blessé quatre autres au Liban sud, après une attaque au mortier revendiquée par le mouvement *de la résistance islamique pro-ira*nien Hezbollah contre un poste de l'Armée du Liban sud (ALS), milice libanaise auxiliaire d'Israël. – *(AFP, Reuter.)*

Les Nations unies s'inquiètent du sort des réfugiés rwandais

Kigali n'a toujours pas démontré sa volonté de voir revenir les Hutus exilés dans les pays voisins

Le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) et les autorités de Kigali se critiquent mutuellement à propos des réfugiés hutus vivant en exil dans les pays voisins du Rwanda. Rejoignant les responsables d'organisations humanitaires et les diplomates en poste dans la région des grands lacs, le HCR met en doute la volonté affichée du gouvernement rwandais de voir les exilés rentrer au pays.

NAIROBI
de notre correspondant en Afrique de l'Est

L'année 1996 sera-t-elle celle du retour des réfugiés rwandais dans leurs foyers ? Le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), en tout cas, le souhaite. Il a lancé, le 22 décembre, un appel de fonds de 288 millions de dollars pour mener à bien le rapatriement de 820 000 Rwandais réfugiés dans la région des grands lacs – sur un total de 1,7 million – et leur réintégration au pays. Mais, souligne-t-il, le succès des opérations de retour *« dépendra de la volonté des gouvernements concernés de respecter leurs engagements »*. Or, lors de la dernière réunion de la commission tripartite pour le rapatriement volontaire, le 20 décembre, à Genève, le HCR a critiqué, sans le nommer, le gouvernement de Kigali.

Le haut-commissaire du HCR, Sadako Ogata, a évoqué l'insécurité dans la région, la confiscation des biens des réfugiés et le non-respect des engagements précédents. Un autre responsable de cet organisme a déploré les critiques de Kigali sur la campagne d'information, financée par le HCR, destinée à encourager le retour des réfugiés.

« ATTITUDE AGRESSIVE »

Quant au Zaïre, son représentant à la réunion de Genève a, selon une source diplomatique, accusé Kigali d'être le *« principal obstacle »* au retour des réfugiés. C'est peut-être pour montrer que l'influence néfaste des responsables des camps, qui empêcheraient les réfugiés de rentrer, n'est pas aussi déterminante que le dit Kigali que le Zaïre a commencé, cette semaine, à les arrêter. Huit personnes, soupçonnées d'être impliquées dans le génocide de 1994, sont déjà sous les verrous.

Une semaine après l'accord de Genève sur le rapatriement volontaire des réfugiés, Kigali demande le rappel du représentant spécial du HCR dans la région des Grands Lacs, Carol Faubert, estimant qu'il *« affiche envers la politique du gouvernement une attitude contradictoire, voire agressive »*. C'est la réponse des autorités rwandaises aux réserves émises à leur encontre par le HCR. Mais il y a d'autres sujets de frictions. Selon un ancien haut responsable rwandais démissionnaire, le HCR s'est plaint, dans plusieurs rapports écrits, de ce que des rapatriés hutus aient disparu peu après leur retour au village. Ces informations sur ce qui se passe réellement dans les collines a irrité Kigali.

Au terme de chaque sommet consacré aux réfugiés, le régime rwandais affirme qu'il ne ménagera aucun effort pour favoriser leur retour. Mais, selon les représentants d'organisations humanitaires, il existe un décalage croissant entre le discours des dirigeants et la réalité sur le terrain, à tel point qu'un diplomate occidental en poste dans la région affirme que *« Kigali ne veut pas de ces réfugiés »*. C'est aussi l'avis de l'ancien premier ministre hutu, Faustin Twagiramungu, limogé en septembre, qui accuse l'Armée patriotique rwandaise, majoritairement tutsie, d'avoir massacré 250 000 personnes au cours des dix-huit derniers mois.

Le gouvernement de Kigali a opposé une fin de non-recevoir au nouvel appel au dialogue lancé par le Rassemblement pour le retour des réfugiés et la démocratie au Rwanda (RDR), la principale organisation d'exilés hutus, l'accusant d'être dirigé par des responsables de l'ancien régime impliqués dans le génocide. Il est en effet avéré que plusieurs personnalités de l'ancien régime, dont le rôle pendant le génocide reste à déterminer, tentent de se blanchir en militant au RDR, soutenu par l'ex-armée rwandaise, dont la majorité des éléments ont participé activement aux massacres des Tutsis et des Hutus modérés.

Ainsi, le porte-parole du RDR, Chris Nzabandora, de son vrai nom Joseph Bukeye, est un ancien agent du service central de renseignements (SCR), les services secrets du régime du président Habyarimana, qui a été notamment chargé d'espionner, à Kampala, les activités des rebelles tutsis du Front patriotique rwandais (FPR) et de ses sympathisants, du temps où ils vivaient en Ouganda.

J. H.

Un colonel belge jugé pour la mort de dix « casques bleus »

BRUXELLES
de notre correspondant

Avant même que l'inculpation ait été notifiée à l'intéressé, l'auditorat militaire de Bruxelles a annoncé, vendredi 29 décembre, au cours d'une conférence de presse, le renvoi d'un colonel devant la Cour militaire, pour *« homicide par défaut de prévoyance et de précaution »* dans une mission qui se solda par le massacre de dix « casques bleus » belges, le 7 avril 1994, à Kigali. Ce sont les premières poursuites de cette nature engagées en Belgique. Composé de magistrats civils, l'auditorat militaire souligne qu'il s'agit pour le colonel Luc Marchal de pouvoir s'expliquer, avec les garanties de la défense, dans un dossier complexe. Le procès, qui aura lieu dans quelques mois, pourrait être indirectement celui des Nations unies au Rwanda et celui des responsables politiques belges.

Au lendemain de l'assassinat du président Juvénal Habyarimana, des soldats belges chargés de la protection du premier ministre rwandais de l'époque furent massacrés après avoir reçu l'ordre de se laisser désarmer et de palabrer avec les éléments hutus qui les avaient arrêtés. L'affaire avait traumatisé la Belgique. En juin, les familles des victimes avaient porté plainte contre le colonel Marchal et un autre officier belge, qui n'est pas inculpé.

Dans un communiqué, le colonel Marchal, toujours en activité, affirme avoir accompli son devoir dans des circonstances très difficiles, avec les facteurs d'appréciation et les moyens dont il disposait. Commandant du secteur de Kigali de la Mission des Nations unies pour l'assistance au Rwanda (Minuar), il avait sous ses ordres deux bataillons, belge et bangladais, ainsi que des unités tunisiennes et ghanéennes. A ces forces opérationelles, s'ajoutaient des observateurs d'une dizaine de nationalités, chargés de vérifier l'application de l'accord de paix d'Arusha.

« UNE MISSION IMPOSSIBLE »

Il s'agissait d'un ensemble hétéroclite, avec des cultures militaires très différentes, ne manquera pas de souligner la défense du colonel Marchal, qui pourrait demander l'audition du général canadien Romeo Dallaire, ancien commandant de la Minuar. Jusqu'à maintenant, celui-ci s'est déclaré disposé à répondre seulement à des questions posées par l'entremise des Nations unies.

En novembre, le ministre belge de la défense, interpellé au Sénat, avait reconnu que le gouvernement avait été informé de la préparation du génocide par les services de renseignements dès janvier 1994. Bruxelles n'avait pas pris d'initiative, parce que ses troupes agissaient *« sous l'autorité des Nations unies »*. Aujourd'hui, des officiers belges reprochent au gouvernement de leur avoir assigné *« une mission impossible »*, sous un commandement multinational dépourvu d'autorité, et sans leur donner les moyens nécessaires en hommes et en matériel.

Jean de la Guérivière

Les autruches kényanes commencent à fréquenter les paddocks

NAIROBI
de notre correspondant

Il y avait foule au champ de courses de Nairobi, à l'occasion du Boxing Day – lendemain de Noël –, jour férié au Kenya. La presse locale et étrangère était au rendez-vous. Le Tout-Nairobi n'aurait voulu à aucun prix manquer la première course d'autruches jamais organisée dans cette ancienne colonie britannique.

A 14 heures précises, six beaux mâles de trois ans se sont présentés en bout de piste alors que la tension montait dans les tribunes, même si aucun pari n'avait été accepté pour cette « première ». Rares étaient les spectateurs à savoir qu'au signal du départ les jockeys doivent courir à côté de leur monture pour lui impulser un élan et, surtout, lui indiquer la direction à suivre, avant de sauter sur le dos de l'animal. En l'absence d'étriers, le cavalier doit alors coincer ses jambes entre le haut des cuisses et les ailes du volatile... et bien s'accrocher.

Au terme d'une course fulgurante de 200 mètres, devant une foule en délire, Flash Harry a terminé en tête, battant d'un bec Percy le Caracoleur, lui-même talonné par Croisé gambadeur. *« Je suis Flash Harry, je suis numéro un ! »*, s'est écrié Daniel Kaluka, le jockey vainqueur, sur la ligne d'arrivée. En queue de peloton, Patrick Solo, désespéré, ne réussissait pas à faire avancer Lucky Legs, l'usage de la cravache étant interdit. Il a fallu qu'un palefrenier vienne lui prêter main- forte pour que sa monture daigne presser le pas alors que les autres volatiles, visiblement essoufflés, regagnaient déjà le paddock.

ÉCARTS DE CONDUITE

Le règlement stipule qu'en cas de chute le jockey a le droit de faire au maximum vingt pas avant de remonter en selle. Dans le cas contraire, il est éliminé. De même qu'à la seconde chute. Certains spectateurs n'ont pas caché leur désappointement : *« Le comportement de ces oiseaux ne peut, en aucune manière, se comparer à celui des chevaux »*, a déclaré un habitué du champ de courses.

Sur la piste, une course d'autruches prend dix fois moins de temps que sa préparation. Pour harnacher un volatile – licol en coton rouge, selle en toile rembourrée et jambières –, les six jockeys doivent, en effet, s'entraider. Il ne faut pas moins de trois hommes pour maîtriser l'animal, qui doit d'abord être immobilisé par le bec. Après la course, le même scénario se répète, mais en plus mouvementé car les autruches sont encore plus nerveuses.

Il est vrai que celles-ci n'avaient pas l'habitude du champ de courses, dont les hauts bâtiments du bord de piste, selon leurs entraîneurs, les effrayaient. *« Elles ont peur de ce qui les dépasse*, expliquait Daniel Kaluka en cherchant à excuser leurs écarts de conduite. *Vous savez, elles ont un petit crâne et réagissent comme des poules. Il faut donc les entraîner tous les jours afin qu'elles n'oublient pas que leur métier, c'est de courir ! »*

Les autruches sont pensionnaires de la ferme de Kitengela, située dans les environs de Nairobi. Elles y sont élevées pour leur viande, leurs plumes et, depuis peu, pour leurs performances physiques...

Jean Hélène

Lourdes peines contre la presse d'opposition en Côte-d'Ivoire

ABIDJAN
correspondance

L'opposition et la presse indépendante ivoirienne ont dénoncé *« le durcissement des procès de presse »* après la suspension des deux quotidiens proches des partis de l'opposition parlementaire et des condamnations de journalistes. Pour avoir écrit dans le quotidien *La Voie*, proche du Front populaire ivoirien (FPI), que la défaite en finale de la Coupe d'Afrique des champions du club de football de l'ASEC d'Abidjan, le 16 décembre, était liée à la présence, ce jour-là, du chef de l'Etat, Henri Konan Bédié, le directeur de publication, Abou Drahamane Sangaré, et le journaliste Emmanuel Koré ont écopé, jeudi 28 décembre, de la peine maximale : deux ans de prison ferme et l'équivalent de 30 000 francs français d'amende.

La Voie a été suspendue pour trois mois, ainsi que *Le Républicain ivoirien*, quotidien proche du Rassemblement des républicains (RDR), qui soutient l'ancien premier ministre Alassane Ouattara. Deux responsables du *Républicain ivoirien* ont été condamnés, au cours de la même audience, à trois mois de prison avec sursis et 2 000 francs français d'amende pour diffamation et complicité de diffamation envers un député du Parti démocratique de Côte-d'Ivoire (PDCI), au pouvoir depuis l'indépendance. *« Tout le monde est choqué parce que ce sont des peines très lourdes*, constate Diégou Bailly, président de l'Union nationale des journalistes de Côte-d'Ivoire (UNJCI). *C'est la première fois qu'on suspend un quotidien. »* *« Avant les élections*, ajoute-t-il, *le président cherchait à légitimer son pouvoir, mais après son plébiscite* [M. Bédié a été élu, le 22 octobre, avec plus de 95 % des voix] *et sa majorité au Parlement, où le PDCI a remporté 147 sièges sur 175, on ne comprend plus. »*

FLORAISON DE PUBLICATIONS

Depuis la légalisation de la presse privée, la Côte-d'Ivoire a connu une floraison de publications, dont beaucoup affichent avec virulence leur appartenance politique. Depuis l'accession à la tête de l'Etat de M. Bédié, en décembre 1993, les tribunaux ont prononcé plus de quinze peines d'emprisonnement pour des délits de presse, la plupart à l'encontre de journalistes proches de l'opposition. En tant que directeur de publication du groupe de presse Le Nouvel Horizon, M. Sangaré avait déjà fait, en 1994, plus de sept mois de prison ferme. Il avait reçu, en juin 1995, plus de trente coups de matraque, sous les yeux du ministre de la sécurité, à cause de la publication d'un article critique à l'endroit de ce dernier.

Jusqu'à maintenant, tous les journalistes condamnés à des peines de prison ferme ont été graciés ou pardonnés par le président avant le terme de leur sentence. M. Bailly espère qu'il en sera ainsi pour les deux journalistes de *La Voie*. *« Leurs articles ne valaient pas la peine d'être écrits*, admet-il. *Le problème, c'est la lourdeur de la peine. »*

François Picard

La majorité parlem[...] de John Major se re[...]

LONDRES. La majorité du gouvernemen[...] la Chambre des communes s'est réduite avec le passa[...] décembre, à l'opposition d'un député conservateur, rem[...] perspectives d'élections anticipées. Emma Nicholson, a[...] ésidente du Parti conservateur, a accusé le gouvernemen[...] d'*« indécision »* et a critiqué *« le faible leadership sur l'[...]* [...] l'annoncer qu'elle rejoignait les rangs du Parti libéral dém[...] (c[...]tre). Cette défection réduit à trois la majorité de M. Major aux Communes, compte tenu de deux élections partielles, qui devraient être remportées prochainement par les travaillistes. Cette nouvelle donne a relancé les rumeurs sur l'organisation possible de législatives anticipées en 1996, soit un an plus tôt que la date prévue. – *(AFP.)*

56 condamnés à mort ont été exécutés cette année aux Etats-Unis

WASHINGTON. Cinquante-six personnes, un nombre record, ont été exécutées aux Etats-Unis en 1995 , et ce chiffre pourrait augmenter l'an prochain, ont indiqué, vendredi 29 décembre, des organisations opposées à ce châtiment. Trente-huit Etats ont rétabli la peine capitale et, selon de récentes statistiques, plus de trois mille condamnés attendent dans les « couloirs de la mort ». Les Etats du Sud sont ceux où l'on exécute le plus. Depuis le rétablissement de la peine de mort en 1976, plus de trois cents personnes ont été exécutées aux Etats-Unis, dont cent quatre au Texas. – *(AFP.)*

AFRIQUE

■ **BURUNDI : l'ancien premier ministre hutu Adrien Sibomana** a fait l'objet d'une tentative d'assassinat, vendredi 29 décembre à Bujumbura, a-t-on appris de source informée. M. Sibomana était premier ministre sous le président tutsi Pierre Buyoya, qui avait perdu, en juin 1993, la première élection présidentielle multipartite du Burundi. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

■ **ÉTATS-UNIS : le président Bill Clinton** et les dirigeants de l'opposition républicaine au Congrès, Bob Dole et Newt Gingrich, se sont séparés, vendredi 29 décembre, à l'issue de trois heures de discussion sur l'impasse budgétaire. M. Clinton s'est dit prêt à travailleur *« toute la journée de samedi »* pour trouver un compromis. – *(AFP.)*

■ **L'ambassadeur des Etats-Unis à Paris, Pamela Harriman,** vient de régler le litige financier qui l'opposait depuis plus d'un an aux héritiers de son défunt mari, Averell Harriman, ont annoncé les deux parties, vendredi 29 décembre, à Washington. Les héritiers accusaient Mme Harriman d'avoir dilapidé une bonne partie de l'héritage de l'ex-sénateur et diplomate, d'un montant d'une centaine de millions de dollars (500 millions de francs). – *(AFP.)*

■ **COLOMBIE : sept policiers et trois guérilleros ont été tués,** dans la nuit du jeudi 28 au vendredi 29 décembre, à l'issue d'une attaque des Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC) contre la ville d'Achi (nord du pays). – *(AFP, Reuter.)*

ASIE

■ ***HONGKONG : le comité permanent de l'Assemblée nationale po**pulaire* a approuvé, jeudi 28 décembre, à Pékin, la composition de la structure qui sera chargée de préparer la rétrocession de Hongkong à la Chine. Composé de cent cinquante membres, dont quatre-vingt-quatorze ressortissants de la colonie britannique, ce « comité préparatoire » aura notamment pour mission de sélectionner quatre cents personnalités locales parmi lesquelles sera désigné le futur « numéro un » de la région administrative spéciale créée après le 30 juin 1997. – *(Reuter.)*

EUROPE

■ **POLOGNE : le président Kwasniewski a désigné,** vendredi 29 décembre, les nouveaux ministres des affaires étrangères et de l'intérieur, vacants depuis le départ, le 22 décembre, des ministres proches de Lech Walesa. Le portefeuille des affaires étrangères a été confié à Dariusz Rosati, un économiste et ancien communiste, et celui de l'intérieur à Jerzy Konieczny, l'ancien chef de l'office de protection de l'Etat dans les gouvernements de Solidarité. Il reste à pourvoir le portefeuille de la défense, le troisième des ministères clés relevant constitutionnellement de l'autorité présidentielle. – *(AFP.)*

■ **ESPAGNE : une trentaine de villes espagnoles ont décidé d'éteindre,** le 1er janvier à 19 heures, pendant une minute, l'éclairage de leurs voies publiques pour protester contre les essais nucléaires français, a annoncé, vendredi 29 décembre, un porte-parole des écologistes. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

■ ***BAHREIN : des affrontements ont opposé,*** vendredi 29 décembre, des habitants des quartiers chiites, à la police anti-émeutes, après la fermeture de deux mosquées, ont indiqué des opposants. Les forces anti-émeutes ont, notamment, fermé la principale mosquée chiite du pays, à Diraz, où Cheikh Abdel Amir Jamri, principal opposant chiite, devait prononcer un prêche et donner lecture d'un communiqué de l'opposition. – *(AFP.)*

■ **CISJORDANIE et GAZA : Reporters sans frontières a critiqué,** vendredi 29 décembre, la télévision et la radio publiques palestiniennes qui favorisent, selon cette organisation, les candidats du Fatah, de Yasser Arafat, aux élections du Conseil de l'autonomie qui doivent se tenir le 20 janvier. – *(AFP.)*

ÉCONOMIE

■ **RUSSIE : la situation de l'agriculture *« se détériore de jour en jour »*** et des mesures d'urgence sont necessaires après la récolte catastrophique de cette année, a déclaré, vendredi 29 décembre, le vice-premier ministre en charge de l'agriculture, Alexandre Zaverioukha. La récolte russe de blé en 1995 a été la plus faible depuis 1963. – *(AFP.)*

■ **POLOGNE : le produit national brut a augmenté de 6,7 % en 1995,** soit le plus fort taux européen, a annoncé, vendredi 29 décembre, le premier ministre, Jozef Oleksy. L'inflation a été ramenée à 22,2 % entre décembre 1994 et décembre 1995, contre 29,4 % un an plus tôt, tandis que le taux de chômage a été ramené de 16 % à 14,4 % de la population active. Selon M. Oleksy, les investissements étrangers ont atteint 2,5 milliards de dollars (12,5 milliards de francs).

Rapatriement par l'Erythrée de 195 soldats yéménites capturés

ASMARA. Le rapatriement des cent quatre-vingt-quinze soldats yéménites, capturés par l'Erythrée le 18 décembre, sur l'île de la Grande-Hanish, en mer Rouge, a commencé, samedi 30 décembre, à bord d'un avion affrété par la Croix-Rouge. Parallèlement, le premier ministre éthiopien, Meles Zinawi, a annoncé, selon la radio érythréenne, que Sanaa et Asmara avaient accepté le principe d'une démilitarisation de l'archipel dont ils se disputent la souveraineté. Toutefois, le premier ministre yéménite, Abdel Aziz Abdel Ghani, a réclamé une nouvelle fois le retrait des troupes érythréennes de la Grande-Hanish. – *(AFP.)*

Les Britanniques craignent une transmission à l'homme de la « maladie de la vache folle »

Plus d'un million de familles ont cessé d'acheter de la viande de bœuf

La « maladie de la vache folle », qui a pris des proportions inquiétantes en Grande-Bretagne, est-elle transmissible à l'homme ? En dépit des dénégations des pouvoirs publics et des éleveurs, les consommateurs britanniques sont de plus en plus nombreux à le croire et boycottent, en conséquence, leurs boucheries et certains restaurants. Ainsi, la vente des hamburgers a chuté de 45 %.

LONDRES
de notre correspondant

Il y a quelques lustres, la France avait connu la campagne « Suivez le bœuf ! ». Aujourd'hui, en Grande-Bretagne, ce serait plutôt « Fuyez le bœuf ! », tant l'opinion a été récemment choquée par les risques que pourrait causer la consommation de viande contaminée par la « maladie de la vache folle » (encéphalopathie bovine spongiforme, BSE en anglais). En moins d'un mois, la vente de viande de bœuf a diminué, selon les sources, de 5 % à 25 % : 1,4 million de familles ont cessé d'en acheter, la consommation de hamburgers a chuté de 43 % et McDonalds a annoncé qu'une partie de ses clients préfère désormais les sandwiches au poulet ou au poisson.

On imagine les dégâts, juste avant les fêtes de fin d'année ! C'est pourquoi gouvernement et éleveurs ont lancé une contre-offensive pour tenter de convaincre l'opinion que « la viande de bœuf est parfaitement saine » et qu'« *il n'y a aucune chance que la BSE se transmette à l'homme* ». En effet, certains experts craignent que la BSE puisse être à l'origine de cas de maladie de Creutzfeldt-Jakob. Le ministère de l'agriculture affirme qu'« *il n'existe aucune preuve d'un lien entre la BSE et la maladie de Creutzfeldt-Jakob* », le président de l'Association des vétérinaires britanniques, Bob Stevenson, aussi. Cette assertion est modérée par un autre vétérinaire : « *S'il n'y a aucune preuve d'un lien entre ces deux maladies, il n'y a pas non plus de preuve qu'il n'y ait aucun lien.* »

Jusqu'à il y a quelques jours, les autorités justifiaient leur optimisme par le fait qu'aucun cas de maladie de Creutzfeldt-Jakob n'avait été détectée parmi les ouvriers des abattoirs. Or deux cas viennent d'être découverts en Angleterre, semant le doute sur la position officielle. Toute certitude reste cependant aléatoire, la période d'incubation de cette affection pouvant dépasser vingt ans.

Dans un pays qui compterait *10 % de végétariens et où l'opinion* est la plus sensibilisée au sort des animaux, ce débat n'est pas limité au milieu médical et passionne opinion et médias. Il a aussi un impact économique sur une agriculture qui a connu, grâce au Marché commun, un développement spectaculaire, notamment l'élevage. La France, premier importateur de bœuf avec 81 302 tonnes en 1994 (en hausse de 15 %), considère les contrôles communautaires comme suffisants.

Une récente enquête officielle a cependant montré que, en septembre, 48 % des abattoirs ne respectaient pas les règles sanitaires, chiffre tombé à 34 % le mois suivant. Le ministère de l'agriculture a donc, « *par précaution* », renforcé les contrôles, interdisant d'utiliser la colonne vertébrale dans la production de ce qu'il nomme, en termes barbares, « *viande récupérée mécaniquement* », c'est-à-dire les déchets attachés aux os utilisés dans des produits préparés à bon marché pour les humains ou pour l'alimentation animale. Les abats de bœuf sont déjà prohibés, la BSE se propageant par les tissus nerveux et lymphatiques.

Les restaurants cessent, les uns après les autres, de proposer des abats et les établissements de haut de gamme assurent leurs clients du sérieux de leurs fournisseurs, la BSE frappant presque exclusivement les viandes de basse qualité. Malgré tout, beaucoup de gens ne cachent pas la crainte que leur inspire désormais le bœuf. Dans ce domaine comme dans d'autres, ils *refusent d'accepter les assurances* prodiguées par un gouvernement usé par seize ans de pouvoir.

CONTRÔLES RÉDUITS

D'autant qu'il est avéré que la « maladie de la vache folle » a éclaté en Grande-Bretagne – et presque exclusivement là – en raison d'une réduction des contrôles sanitaires. Ce que l'on appelle pudiquement des « *compléments protéiques* » y étaient fabriqués à partir de déchets animaux dont l'état et la qualité n'étaient pas toujours contrôlés et qu'il fallait donc cuire très longtemps. La maladie éclata dès que ce temps de cuisson fut réduit, déclenchant dans les mois qui suivirent l'épidémie, nous confirme M. Stevenson. Depuis 1986, elle a frappé 154 592 bovins anglais (à la date du 3 décembre) contre... 12 en France, où l'on préfère les tourteaux de soja.

L'utilisation de ces déchets a été interdite dès 1988, mais il aura fallu des années pour que cette législation soit respectée et que le nombre de bovins contaminés baisse. Il était encore d'environ 300 déclarés par semaine en 1995, certaines estimations faisant état du double. De quoi donner des arguments aux écologistes et aux ligues animalières qui luttent, entre autres, contre le transport des veaux vers le Continent ou contre la chasse à courre. Mais aussi aux végétariens qui critiquent la qualité de la viande, son alimentation et les médicaments qui lui sont injectés. Le désir des conservateurs de lutter contre la *réglementation* au nom du libéralisme économique pourrait avoir pour conséquence, en 1996, de réduire à nouveau les contrôles sanitaires, si l'on en croit le *Financial Times*.

Ce n'est pas la première grande peur alimentaire des Britanniques, qui ont aussi connu, ces dernières années, la salmonellose avec les œufs pondus par des poules, nourries, elles aussi, d'on ne sait quoi. Dans le royaume des œufs au bacon pour le *breakfast*, il est recommandé de ne pas manger plus d'un ou deux œufs... par semaine ou de ne plus faire de mayonnaise avec des œufs crus. La fracture sociale qui coupe en deux la Grande-Bretagne se retrouve aussi dans la nourriture : aux uns une alimentation bon marché et peu équilibrée, avec des excès de sucre et de graisses ; aux autres des produits d'excellente qualité, parfois importés et vendus au prix fort.

Patrice de Beer

De retour au Kremlin Boris Eltsine reprend l'initiative

Il veut écarter la « menace » communiste

MOSCOU
de notre correspondant

Après plus de deux mois d'absence pour cause de malaise cardiaque, Boris Eltsine a effectué, vendredi 29 décembre, une rentrée en fanfare au Kremlin, gâchée pourtant par un nouvel attentat sanglant en Tchétchénie. L'enjeu est de taille. A moins de six mois de l'élection présidentielle du 16 juin, il s'agit de persuader l'électeur que Boris Eltsine, qui a eu deux accidents cardiaques en moins de quatre mois et a passé plus de la moitié de l'année en « vacances », à l'hôpital ou en maison de repos, peut (et doit) se succéder à lui-même.

A en croire les déclarations officielles, le président russe, soixante-quatre ans, va bien. Il a l'air reposé. Il a beaucoup maigri. Vendredi, « il s'est même promené dans l'enceinte du Kremlin et a parlé aux gens qui étaient là », a souligné un porte-parole. Il y avait évidemment quelques journalistes pour relater cet exploit et recueillir les paroles présidentielles. Boris Eltsine a promis de « *ne pas se rendre malade en travaillant* (trop), *comme la dernière fois* », de ne plus travailler « *dix-huit heures par jour comme d'habitude* ».

AVENIR RADIEUX

Le chef de l'Etat russe a aussi tenu à « *rassurer* » une population qui pourrait être « *inquiète* » de la victoire communiste aux élections législatives du 17 décembre. « *Ne vous inquiétez pas. Tout se passera bien. Nous n'autoriserons personne à nous faire revenir en arrière. La Russie est actuellement dans une situation où, si on la pousse en arrière, un grand malheur peut survenir* », a déclaré Boris Eltsine, se posant en « sauveur » face à la « menace communiste ». Puis il a promis un avenir rapidement radieux : « *Nous sortons de la crise. 1996 sera marqué par la croissance de la production industrielle, le développement de l'économie et l'amélioration du niveau de vie de la population, de toutes les couches de la population* », a assuré le président.

Boris Eltsine, qui avait ordonné, la veille, à son premier ministre de limoger les « *saboteurs* », est revenu à la charge, afin de couper l'herbe sous le pied à l'opposition. Cette dernière multiplie en effet les accusations de corruption envers le pouvoir. « *Au ministère de l'économie comme dans celui des finances, il y a des gens qui abusent de leur position. Nous lutterons sans pitié contre eux, comme contre la criminalité. Il y a des fonctionnaires qui volent ouvertement, et ils sont nombreux* », a déclaré le président, promettant aussi un « *nettoyage* » des structures de la présidence et du gouvernement.

Après avoir tenté de désamorcer les principales critiques qui lui sont adressées sur le plan intérieur (criminalité, corruption et oubli du social), le président russe a contre-attaqué sur la politique étrangère, « *pour ne pas se laisser accuser d'être orienté seulement vers l'Occident* ». Confirmant qu'il se rendrait en Chine en mars, il a ainsi annoncé un « *rééquilibrage* » vers l'Orient. Le « déblayage » du terrain semble donc avoir commencé en vue de l'échéance de juin. Boris Eltsine ne doit annoncer sa décision de se représenter qu'en février ; il a affirmé qu'il doit « *encore y penser* ».

Jean-Baptiste Naudet

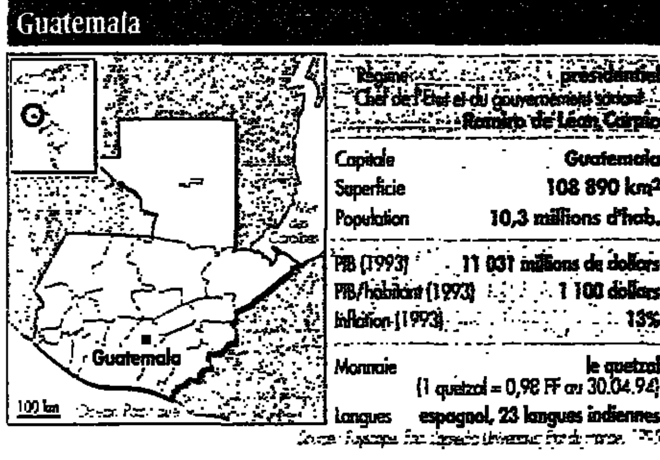
L'armée reste le principal pouvoir au Guatemala

Les jeunes officiers démocrates s'opposent aux nostalgiques de la dictature

CIUDAD DE GUATEMALA
de notre envoyé spécial

« *Les militaires guatémaltèques sont devenus le moteur de la transition démocratique dans leur pays mais ils commencent à éprouver des inquiétudes face à l'ampleur des changements qu'ils ont eux-mêmes encouragés.* » L'homme qui porte cette appréciation surprenante à l'égard d'une armée vilipendée dans tous les forums internationaux au cours des trois dernières décennies pour ses violations systématiques des droits de l'homme appartient à l'équipe de diplomates étrangers chargés de suivre le dialogue entre la guérilla et le gouvernement. Fin connaisseur de l'Amérique centrale, il est convaincu que les militaires sont désormais disposés à céder peu à peu les leviers du pouvoir.

« *Mais*, ajoute ce diplomate, *certains secteurs de l'armée et les détenteurs du pouvoir économique sont pris de panique à l'idée que la guérilla, l'Eglise et une partie de la classe politique exigent, comme elles ont commencé à le faire, le jugement des officiers impliqués dans les nombreux massacres de population indienne ou dans l'exécution de certaines personnalités d'opposition. Ils ne veulent pas entendre dire que certains d'entre eux risquent la prison. Ils estiment qu'ils ont sauvé le pays en gagnant la guerre contre la subversion et qu'ils n'ont de comptes à rendre à personne.* »



Régime	présidentiel
Chef de l'Etat et du gouvernement sortant	Ramiro de León Carpio
Capitale	Guatemala
Superficie	108 890 km²
Population	10,3 millions d'hab.
PIB (1993)	11 031 millions de dollars
PIB/habitant (1993)	1 100 dollars
Inflation (1993)	13%
Monnaie	le quetzal (1 quetzal = 0,98 FF au 30.04.94)
Langues	espagnol, 23 langues indiennes

Ce n'est évidemment pas l'avis des organisations de droits de l'homme qui, après des années de lutte dans la semi-clandestinité, viennent de faire leur entrée sur la scène politique, lors des élections générales du 12 novembre, en obtenant plusieurs sièges au Parlement sous les couleurs du Front démocratique nouveau Guatemala (FDNG), coalition réunissant des syndicats et diverses associations plus ou moins étroitement liés, selon les cas, à la guérilla de l'Union révolutionnaire nationale guatémaltèque (URNG).

D'après le président sortant, Ramiro de Leon, lui-même ancien procureur des droits de l'homme, le score inattendu de la gauche devrait contribuer à « *accélérer les négociations de paix et faciliter la réinsertion de la guérilla dans la société* ». « *Militer dans une organisation de gauche n'est plus un péché ni un délit* », dit-il.

Les élections constituent une double défaite pour les secteurs les plus récalcitrants de la société guatémaltèque. Elles confirment la disparition des partis militaires, avec la déroute retentissante des quatre généraux candidats à la présidence de la République – le second tour de ce scrutin doit se tenir le 7 janvier –, et elles permettent à la gauche antimilitariste de s'exprimer ouvertement, pour la première fois depuis le putsch de 1954, qui mit fin, avec l'appui des Etats-Unis, à l'expérience socialisante du colonel Jacobo Arbenz. Les manifestations populaires entourant le rapatriement, le 19 octobre 1995, des restes de l'ex-président Arbenz, mort en exil au Salvador en 1971, avaient déjà permis d'évaluer l'ampleur des changements survenus. Débordés par une foule agressive hurlant des slogans hostiles à l'armée, les militaires furent contraints d'abandonner le cercueil en pleine rue. Le ministre de la défense avait donné l'ordre à ses troupes de « *ne pas réagir aux provocations, au nom de la réconciliation nationale* ».

LA QUESTION DE L'IMPUNITÉ

Il s'agissait d'éviter une répétition du grave incident qui, deux semaines plus tôt, s'était soldé par la mort de onze paysans indiens dans une communauté de rapatriés, près du village de Chisec. Ce massacre, le premier depuis 1990, avait provoqué une véritable commotion dans le pays, obligeant le président à ordonner l'arrestation des vingt-six soldats impliqués dans la tragédie et à démettre de ses fonctions le ministre de la défense, le général Mario Enriquez.

Son successeur, le général Gonzalez, appartient à la génération charnière qui s'est formée dans le climat de la « guerre contre la subversion » et a donné le coup d'envoi de la transition démocratique. « *Les événements de Chisec*, dit-il, *nous ont durement secoués : nous étions convaincus que cela ne pouvait plus arriver. C'est malheureusement la preuve que, après trente-cinq ans de guerre, il faut un certain temps pour changer les comportements. Plus que de formation militaire, nos officiers ont besoin de savoir comment fonctionne une société démocratique. L'appui de certains pays, comme la Grande-Bretagne, qui offrent des bourses à nos officiers, et la présence de la Minugua* [Mission des Nations unies chargée de vérifier le respect des droits de l'homme au Guatemala] *vont nous permettre d'avancer plus vite dans la bonne direction.* »

L'Argentin Leonardo Franco, qui coordonne les activités des quatre cents agents de la Minugua, considère que « *l'impunité est très ancrée dans la société, à tous les niveaux, surtout lorsque des militaires sont impliqués* ». « *On ne voit pas beaucoup de résultats*, ajoute-t-il, *mais le président de Leon a pris des décisions courageuses, comme la suppression du service militaire obligatoire, la dissolution des services auxiliaires de l'armée et le remplacement du chef de la police.* »

Ramiro de Leon pourrait-il, avant de quitter le pouvoir, accélérer le pas ? Certains membres de son entourage le souhaitent, y compris quelques jeunes officiers qui exigent le départ à la retraite de tous les officiers impliqués à des degrés divers dans les violations des droits de l'homme. « *Au Salvador, après la signature des accords de paix, 250 officiers ont été limogés*, rappelle un jeune colonel. *Ici, il faudrait se débarrasser de 500 officiers, y compris ceux qui contrôlent le trafic de cocaïne vers les Etats-Unis, la contrebande de bois précieux et le vol de voitures à l'échelle du continent.* »

« *On ne peut pas aller trop vite*, répond le président. *Comme en Israël, nous avons nous aussi nos extrémistes, souvent des civils, qui tentent d'agiter l'armée. Ils sont capables de recourir aux attentats et aux enlèvements pour créer un climat d'anarchie et retarder la signature des accords de paix.* » Pour tenter de dissuader ces nostalgiques, l'ancien procureur des droits de l'homme a transformé l'état-major présidentiel, qui fut la garde prétorienne de ses prédécesseurs, en une pépinière de jeunes officiers décidés à sortir le Guatemala de l'isolement international... et à prendre la place de leurs aînés à la tête de l'armée.

Bertrand de la Grange

Les privatisations en Hongrie ont connu une année record

CONTRAIREMENT aux estimations, 1995 aura finalement été une année exceptionnelle pour les privatisations en Hongrie. Tout s'est joué au cours des dernières semaines de décembre, lorsque la coalition de gauche au pouvoir à Budapest, dominée par les socialistes (ex-communistes réformateurs), a conclu une cascade d'accords, notamment dans les secteurs stratégiques de l'énergie et des télécommunications, représentant une valeur de 3,2 milliards de dollars. Ce montant annuel, le plus élevé depuis le changement de régime de 1990, est trois fois supérieur aux prévisions du gouvernement, qui compte sur ces recettes pour diminuer la dette de l'Etat et améliorer la balance des paiements. Résultat : la Hongrie confirme sa position de premier pays d'accueil pour les investissements étrangers en Europe centrale et orientale – avec un total frôlant les 12 milliards de dollars – et abrite, à elle seule, davantage de capitaux étrangers que l'ensemble des pays de la région réunis.

Une situation doublement frappante : d'abord, à cause de la taille somme toute modeste du pays (10,5 millions d'habitants) mais aussi parce qu'elle représente un étonnant renversement de situation. L'année 1995 avait démarré par une succession de « bourdes » du gouvernement, de l'annulation in extremis de la vente de la chaîne HungarHotels à un groupe américain à la démission du ministre des finances et du patron de l'agence des privatisations, au point que le rythme des réformes paraissait gravement compromis.

Ces hésitations initiales, reflets des luttes d'influence au sein du Parti socialiste et entre ce dernier et les démocrates libres, le partenaire « social-libéral » de la coalition gouvernementale, ont été largement mises en sourdine après l'adoption, en mars, d'un plan d'austérité draconien. Après avoir longtemps tergiversé, le premier ministre, Gyula Horn, s'est finalement rangé du côté des « monétaristes », tout en ménageant ses adversaires de « gauche » par une série de promotions à des postes symboliques, neutralisant ainsi largement ses détracteurs potentiels au sein du Parti socialiste.

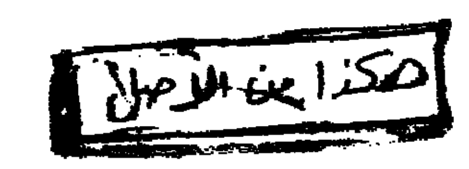
Ce changement de cap, qui a rassuré les milieux financiers mais exaspéré les Hongrois, las des sacrifices, a cependant rétabli la confiance des marchés et a contribué à relancer des privatisations qui s'étaient considérablement ralenties. Le premier signe majeur a été donné, fin juillet, avec le lancement d'un appel d'offres pour l'exploitation du réseau national d'électricité, suivi plus tard de celui du gaz, la Hongrie devenant ainsi le premier pays de l'Est à engager la privatisation de son secteur énergétique.

EDF ET GDF DANS LA COURSE

Au total, les transactions ont rapporté 460 millions de dollars pour le gaz et 1,4 milliard de dollars pour l'électricité, la plus grosse opération de l'année. Parmi les candidats retenus figurent notamment EDF et GDF, qui se sont vu confier la tutelle de deux compagnies de distribution d'électricité et de gaz, à Györ (Nord) et Szeged (Est). Quant à l'entreprise MOL, l'opérateur central du pétrole et du gaz, elle a privatisé près d'un tiers de son capital, faisant ainsi entrer 150 millions de dollars dans les caisses de l'Etat.

Autre première : la Hongrie est le seul pays de la région à avoir cédé une participation majoritaire dans son groupe de télécommunications (Matav). Peu avant Noël, le consortium américano-allemand, qui détenait déjà un tiers des parts de la Matav depuis 1993, a investi 852 millions de dollars, faisant passer sa participation à 67 %. Enfin, pour couronner cette année hors du commun, le Parlement de Budapest a finalement adopté, à la fin décembre, la loi sur les médias, en souffrance depuis la chute du communisme, ouvrant ainsi la voie à la privatisation partielle de l'audiovisuel.

Yves-Michel Riols



FRANCE

TRADITION Le président de la République, dimanche 31 décembre, devait présenter ses vœux aux Français. En se livrant à cet exercice pour la première fois, M. Chirac ne peut pas se contenter d'une allocution formelle. ● **SILENCIEUX** tout au long de la crise sociale, le chef de l'Etat va assurer qu'il est particulièrement attentif aux difficultés quotidiennes des Français. Soulignant qu'il dispose de sept ans pour mettre en œuvre ses promesses, il confirmera que la suppression des déficits est indispensable à une lutte réelle contre le chômage et la « fracture sociale ». ● **LE CONSEIL CONSTITUTIONNEL** a constaté que les modifications introduites dans la loi ont compliqué son contrôle des comptes de campagne des candidats à la présidentielle. ● **UN ÉLECTEUR** potentiel sur cinq s'est tenu à l'écart du processus électoral en 1995, constate une étude de l'Insee.

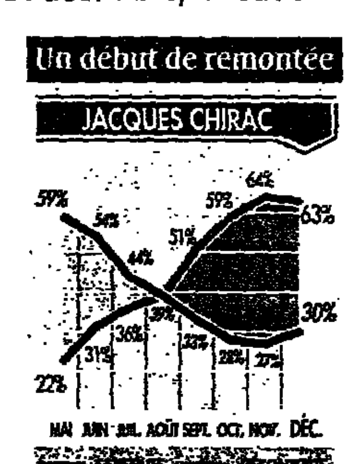
M. Chirac souhaite que ses vœux contribuent à rétablir la confiance

Se concentrant sur son action diplomatique, le président de la République est resté fort discret pendant les trois semaines de conflit social. A l'occasion de la traditionnelle allocution du 31 décembre, il veut convaincre les Français qu'il reste proche de leurs préoccupations quotidiennes

CE SILENCE a été bruyant. La France était paralysée et le président de la République semblait ne s'intéresser qu'à sa propre action diplomatique. Des centaines de milliers de Français défilaient pour contester les décisions imposées par les « élites » parisiennes et l'homme qui s'était fait élire en s'en prenant à la « technocratie » se taisait. Le fantôme de mai 68 hantait les couloirs ministériels et Jacques Chirac laissait Alain Juppé seul au milieu de la tourmente. Aujourd'hui, le chef de l'Etat va devoir parler. En présentant, dimanche 31 décembre, sur les ondes des télévisions et des radios, ses vœux à ses concitoyens, il doit tirer les leçons de cette explosion sociale devenue crise politique.

Cette intervention, traditionnelle depuis le début de la Ve République, ne se prête guère, il est vrai, à des annonces majeures. Mais en parlant aux Français de « *leurs préoccupations quotidiennes* », selon l'expression employée à l'Elysée, Jacques Chirac pourra leur faire comprendre qu'il a entendu le message clamé dans la rue pendant trois semaines. L'inquiétude qui s'est ainsi manifestée ne lui semble pas de mise. Au début du conflit, le président de la République expliquait, dans un entretien accordé à l'hebdomadaire américain *Time*, que la France n'est pas « *un pays moyen* », étant notamment « *la quatrième puissance économique et commerciale du monde* » (*Le Monde* du 28 novembre 1995). Pour lui, cela devrait largement contribuer à redonner « *confiance* » à ses habitants, cette « *confiance* » dont il constate qu'elle manque actuellement – le haut niveau du taux d'épargne en est la preuve –, mais dont il sait qu'elle est indispensable. Il va donc, expliquent ses proches, plaider pour cette « *confiance* » en vantant « *les atouts de la France* ».

Cette « *confiance* », Jacques Chirac n'en manque pas pour lui-même. A tous ses interlocuteurs, il ne cesse de répéter qu'il est à l'Elysée pour sept ans, et qu'il a donc tout ce temps pour réaliser le programme qu'il a soumis aux électeurs. En le rappelant dimanche aux Français, il veut donc les rassurer : non, il n'a pas oublié sa promesse de lutter, d'abord et avant tout, contre le chômage ; non, il ne renie rien de sa dénonciation de la « *fracture sociale* » ; oui, il est toujours décidé à faire le nécessaire pour rétablir le « *pacte républicain* ». « *Les grandes orientations du septennat* » n'ont donc pas changé, assure l'Elysée. C'est pour permettre de les atteindre que, le 26 octobre, lors de sa précédente intervention télévisée, le président



Les sondages qui indiquaient un fort taux de mécontents jusqu'en novembre semblent évoluer de façon plus favorable.

de la République a fait de la lutte contre les déficits publics et sociaux la priorité du moment. La politique mise en œuvre par le premier ministre s'inscrit donc parfaitement dans la stratégie à long terme du chef de l'Etat.

Dire le contraire serait effectivement difficile pour le chef de l'Etat. Plus ou moins discrètement, il a toujours apporté son soutien au plan Juppé sur la protection sociale. Lors du conseil des ministres du 29 novembre, au lendemain même de la première grande manifestation, Jacques Chirac assurait que « les réformes se feront » et invitait le gouvernement à veiller au respect du « *calendrier prévu* ». Quinze jours plus tard, et à la même occasion, alors que la contestation ne cessait de prendre de l'ampleur, il invitait les ministres « *à la fermeté et à la sérénité* », et assurait qu'il n'y avait « *pas d'alternative* » à la politique suivie par le gouvernement. Ce n'est qu'une semaine plus tard, et à la veille sur sommet social concrétisant la fin des grèves, que le président de la République a semblé formuler publiquement quelques critiques en invitant Alain Juppé à « *déployer de nouveaux efforts pour expliquer, faire revenir la confiance et rendre l'espoir* ».

Réserver ses analyses sur le mouvement social au conseil des ministres était, d'après ses collaborateurs, cohérent avec la pratique institutionnelle voulue par Jacques Chirac : le président préside, le gouvernement gouverne. En clair, le premier, après avoir fixé l'objectif à atteindre, laisse au second la responsabilité de la gestion quotidienne, ce qui ne l'empêche pas, bien au contraire, de lui faire part de ses conseils et de ses remarques dans le huis clos du conseil des ministres, quite à demander au porte-parole de rapporter certains de ses propos à la presse. Au-delà de cette apparente distance, une telle manière de faire avait surtout l'avantage de laisser Alain Juppé en première ligne et de tenter de lui faire porter seul la responsabilité de la crise. Au cas où celle-ci serait véritablement devenu dramatique, le chef de l'Etat aurait pu user du premier ministre comme d'un fusible, selon la règle de la Ve République.

Un choix institutionnel : le président préside, le gouvernement gouverne

Cette stratégie a paru réussir. Alain Juppé a cristallisé sur son seul nom les critiques, alors que, depuis l'élection présidentielle, les cotes de popularité des deux têtes de l'exécutif chutaient parallèlement. Mais les derniers sondages indiquent une légère amélioration pour l'un comme pour l'autre.

S'il n'a cessé, tout au long de ces trois semaines de crise, d'être en contact permament avec son premier ministre, le président de la République s'est pourtant donné beaucoup de mal pour paraître ne se préoccuper que de ce qu'il estime être son rôle premier : la place de la France de la monde. Du 1er au 4 décembre, il est en Afrique pour le sommet de la francophonie. Le jeudi 7, un des jours des plus importantes manifestations, il est à Baden Baden, où il rencontre le chancelier Kohl. Le mardi 12, pendant des défilés imposants, il accueille solennellement les pilotes français libérés par les Serbes. Le jeudi 14, il préside, à l'Elysée, la signature de l'accord de paix en Bosnie. Le lendemain, il part pour le sommet de l'Union européenne à Madrid.

Rien n'y fait. Cette dispersion diplomatique ne fait pas oublier la crise intérieure que traverse la France. Des voix s'élèvent alors, dont celle de Valéry Giscard d'Estaing, pour s'étonner du silence présidentiel. D'abord Jacques Chirac n'a pas voulu s'exprimer publiquement pour conserver ses distances. Ensuite, il a pensé qu'il était trop tard, car parler aurait dramatisé la situation. Dimanche, il lui faudra rattraper le temps perdu.

Thierry Bréhier

« Observations » mitigées du Conseil constitutionnel sur son rôle d'arbitre de la présidentielle

LE CONSEIL CONSTITUTIONNEL n'a pas pu faire sérieusement son travail de contrôle des dépenses des candidats lors de l'élection présidentielle. Tel est le principal enseignement des « *observations* » faites par les gardiens de la Constitution chargés, en vertu de celle-ci, de veiller « *à la régularité de l'élection du président de la République* ». Ces « *observations* », traditionnellement remises au chef de l'Etat, ont été pour la première fois depuis 1958, publiées au *Journal officiel* du 15 décembre.

La législation ayant changé, c'est aussi la première fois que le Conseil avait à contrôler les comptes de campagne des candidats. Il consacre donc l'essentiel de son rapport aux conditions dans lesquelles il a pu effectuer son contrôle et s'en prend vivement aux modifications introduites dans la loi, en janvier, à l'initiative de la majorité sénatoriale. Ces dernières avaient, en fait, pour but de faciliter les choses à Edouard Balladur qui ne pouvait compter sur le soutien déterminé d'une grande formation politique strictement organisée.

« *Jusque-là*, écrit le Conseil constitutionnel, *devaient être prises en compte les dépenses exposées directement au profit du candidat, dès lors qu'elles avaient été engagées avec son accord même tacite. En supprimant ces deux derniers mots, le législateur a conduit le Conseil constitutionnel à n'ajouter des dépenses au compte* [de campagne] *que s'il ressortait des pièces du dossier, éclairées par l'instruction, que le candidat, soit avait décidé ou approuvé l'engagement de telles dépenses, soit apparaissait, dans les conditions particulières où se déroule une élection présidentielle, comme ayant manifesté la volonté d'en tirer parti.* »

Le Conseil a même tenu à préciser qu'« *une telle restriction des pouvoirs* [du] *contrôle confié au juge de l'élection ne lui permet pas de s'assurer réellement de l'exhaustivité* [des] *dépenses du compte qui lui est soumis* ». Or il faut rappeler que le Conseil, lorsqu'il avait approuvé les comptes de tous les candidats – sauf Jacques Cheminade –, avait constaté que les dépenses de Jacques Chirac et d'Edouard Balladur n'étaient restées que de fort peu en dessous du plafond fixé par la loi (*Le Monde* du 14 octobre).

L'assimilation des comités de soutien à des formations politiques – autre innovation législative destinée à faciliter la campagne balladurienne – ne trouve pas non plus grâce aux yeux du Conseil constitutionnel : il lui paraît « *difficile d'admettre* » que les dépenses de ces comités puissent ne pas être obligatoirement retracées dans les comptes du candidat qu'ils aident. Le Conseil constate qu'en l'absence de cette obligation, « *les contraintes de la législation, notamment celles qui sont relatives au plafonnement des dons des personnes physiques, peuvent être éludées* ». Il remarque aussi que ces comités de soutien, en tant que partis politiques, ne sont soumis qu'au contrôle de la commission nationale des financements politiques, et que celle-ci ne peut intervenir que dans le second semestre de l'année suivant l'élection. Son action est donc sans effet, puisque, entre temps, les comités se seront dissous.

LES SAGES RÉCLAMENT PLUS DE SOUPLESSE

La possibilité, pour les candidats, de recevoir des dons en espèces jusqu'à 20 % du plafond de dépenses (120 millions de francs pour les deux candidats présents au second tour, 90 pour les autres), inquiète aussi le Conseil constitutionnel : il estime que cela permet tous les détournements de la loi et souhaite donc, là encore, un changement législatif lui permettant d'assurer un réel contrôle. Dans le même esprit, il demande que ses délégués soient rangés au nombre « *des autorités à l'égard desquelles les agents des impôts sont déliés du secret professionnel* ».

La loi est fort contraignante pour le Conseil. Elle l'oblige à priver de la participation financière de l'Etat – et même à imposer une amende équivalent à cette dotation – chaque candidat qui n'aurait pas respecté toutes les dispositions sur le financement des campagnes, qui aurait dépassé, même de fort peu, le plafond de dépenses autorisées, ou dont le compte aurait été rejeté. Le Conseil réclame donc un pouvoir d'« *appréciation compte tenu de la nature et de l'importance du manquement* ».

Malgré toutes ses critiques, toutes ses demandes de modification législative, le Conseil constitutionnel estime que « *le bilan du contrôle des comptes de campagne* [...] *apparaît largement positif quant à son principe, sa mise en œuvre* [...] *et sa portée dissuasive, à la lumière des principes et des règles dégagés en jurisprudence* ».

Th. B.

L'UIMM veut savoir « où on va, et comment »

Plutôt que d'un sommet social, « *en vérité, c'est d'un sommet psychologique dont notre pays a besoin* », affirme l'Union des industries métallurgiques et minières (UIMM) dans sa lettre mensuelle, publiée vendredi 29 décembre. La « *confiance* », ajoute l'organisation patronale, « *ne se demande pas, [...] ne s'octroie pas, [...] on ne l'achète pas* », elle « *se crée* » : « *Il faut donner le sentiment aux citoyens que l'on sait où l'on va et comment y aller.* » Autrement, craint l'UIMM, « *les semaines que nous venons de vivre ne seraient qu'un prélude à un glissement en profondeur qui pourrait bien s'avérer redoutable* ». « *Si la modération de droite ou de gauche devait se révéler incapable de rendre l'espérance* » au « *peuple* », conclut l'organisation, les conséquences seraient le « *déclin économique et social, la dégradation de l'esprit public, les extrémismes en tout genre* ».

L'Insee dresse le tableau sociologique et démographique de la non-participation électorale

AU LENDEMAIN d'une élection, la chronique électorale cherche à répondre à une question traditionnelle : « Qui a voté pour qui ? » Les sondages permettent de donner presque instantanément une réponse assez précise. La question « Qui ne vote pas ? », en revanche, est le plus souvent passée sous silence. Qu'elle se manifeste par la non-inscription sur les listes ou par l'abstention, la non-participation électorale est, par définition, plus difficile à explorer : les non-participants échappent, pour l'essentiel, aux sondeurs.

Deux chercheurs de l'Insee, François Héran et Dominique Rouault – dont les travaux sont publiés dans deux livraisons d'*Insee première* –, ont cherché à étudier ces non-participants à travers deux élections très différentes, la présidentielle et les municipales du printemps. Pour ce faire, ils ont constitué un échantillon de 225 000 personnes à partir des données des recensements. Puis ils en ont extrait un sous-échantillon de 38 500 électeurs inscrits, dont ils ont étudié la participation à partir des listes d'émargement.

A une extrémité, se trouvent les exclus des élections. Ils comprennent les presque 9 % d'électeurs potentiels qui n'étaient pas inscrits sur les listes électorales en 1995 et les 11 % d'inscrits qui se sont abstenus à tous les tours des deux élections. C'est donc près d'un électeur potentiel sur cinq qui s'est tenu à l'écart du processus électoral.

CIVISME RURAL

« *On peut parler à ce sujet d'exclusion, car le retrait systématique*, notent les auteurs, *est à son comble dans les situations où le lien social est fragile. Les absents de la scène électorale représentent près de 30 % des chômeurs et des salariés à emploi temporaire, et près de la moitié des personnes vivant en institution. Mais le phénomène touche des catégories bien plus larges, concentrées au bas de l'échelle sociale, puisque 24 % des employés de commerce ou de maison et 25 % des ouvriers non qualifiés n'ont pas usé de leur droit de vote.* » A l'opposé, la participation au processus électoral culmine chez les agriculteurs, les enseignants, les professions libérales, les cadres, les professions intermédiaires du secteur public et les chefs d'entreprise.

Liée au « *degré d'intégration à la collectivité et* [aux] *ressources culturelles de chacun* », la non-participation (non-inscription plus abstention) augmente avec l'urbanisation du lieu de résidence : elle passe de 16 % du corps électoral potentiel dans les communes rurales à 23 % dans les agglomérations de plus de 200 000 habitants ; elle décline à mesure que croît le niveau de diplôme (de 12 % pour les titulaires d'un diplôme supérieur au bac à 29 % pour les non-diplômés), est plus importante parmi les adultes vivant seuls et les parents isolés que chez les couples. De même niveau chez les hommes et chez les femmes, l'engagement électoral augmente avec l'âge, surtout en raison du taux d'inscription, mais décroit très fortement apres soixante-quinze ans.

A l'autre extrémité du spectre de la participation, se trouvent les votants systématiques. Pour les deux élections au suffrage direct de 1995, ils ont représenté 55,2 % des électeurs inscrits, soit 50 % du corps électoral potentiel. Ils présentent les caractéristiques inverses du groupe précédent et se recrutent dans « *les communautés rurales et les réseaux intellectuels où s'enracinent les agriculteurs, les notables, les cadres, les enseignants* », mais aussi chez les artisans et commerçants et dans « *l'aristocratie ouvrière* ».

Entre ces deux groupes, se tiennent les 33 % d'inscrits qui, en 1995, ont pratiqué une abstention intermittente. L'étude d'un même panel de 38 500 électeurs inscrits lors des deux élections permet de dégager, à travers des « *itinéraires de participation* », la variété des cheminements, déjà perceptible sur la seule présidentielle : les taux d'abstention très voisins du 23 avril et du 7 mai (respectivement 20,57 % et 19,49 % en métropole) dissimulent une réalité plus fluctuante : « *Une fois sur trois, les abstentionnistes d'un tour ont voté à l'autre.* » Au total, 88 % des inscrits ont voté au moins à un tour de la présidentielle.

L'INCERTITUDE MOBILISE

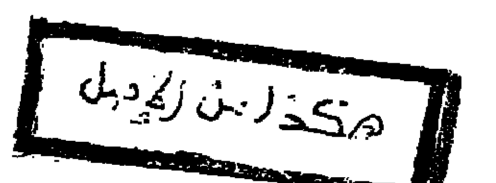
Les inscrits qui votent au moins à l'un des tours des municipales sans avoir pris part à la présidentielle sont très peu nombreux : à peine plus de 2 %. On notera cependant que ce taux double après soixante-quinze ans et chez les personnes vivant en institution. Le cas inverse est plus répandu : 17 % des inscrits qui ont participé à l'un au moins des deux tours de la présidentielle ne se sont pas rendus aux urnes pour les municipales. Pour ce groupe, le premier facteur discriminant est la taille de la commune : « *La part des électeurs qui s'abstiennent aux municipales alors qu'ils ont voté à la présidentielle varie de un à six quand on va des cantons ruraux à la ville de Paris.* » Logiquement, ce phénomène est d'autant plus marqué que l'arrivée dans la commune est récente : « *Du coup, les professions les plus mobiles et les plus citadines à la fois, comme les techniciens, cadres du privé ou chefs d'entreprise* [...] *pratiquent deux à trois fois plus l'abstention locale que les agriculteurs ou professions libérales* », tout comme les locataires par rapport aux propriétaires.

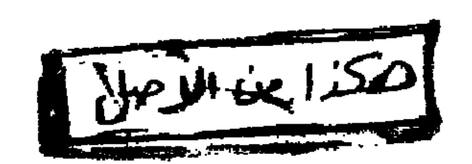
Les facteurs de la participation locale ne sont pas seulement socio-démographiques. Ils sont aussi politiques. D'une manière générale, l'incertitude mobilise. Plus le second tour de l'élection présidentielle a fait apparaître, localement, un rapport gauche-droite serré, plus la participation aux municipales, un mois plus tard, a été élevée. De même, si dans une commune le second tour de la présidentielle est nettement favorable au camp opposé à celui du maire sortant, et permet donc d'envisager un basculement de la municipalité, l'abstention chute en moyenne de huit points. Entre droite et gauche, toutefois, le phénomène n'est pas parfaitement symétrique : « *La perspective d'un basculement à gauche mobilise davantage les professions indépendantes que celle d'un basculement à droite ne mobilise les salariés* », notent les auteurs.

La participation aux élections est également influencée par l'importance du vote protestataire. L'intérêt pour les municipales croît en effet avec le score obtenu dans la commune par Jean-Marie Le Pen au premier tour de la présidentielle : « *La part des électeurs qui négligent le vote local alors qu'ils ont voté à la présidentielle s'élève à 25 % dans les villes où le score du Front national est faible ; elle chute à 15 % en cas de score élevé.* » Le même phénomène se vérifie au regard du score de Robert Hue. Les chiffres sont alors de 27 % et 17 %.

Cécile Chambraud

★ *Insee première*, n° 397 de juillet 1995 et n° 414 de novembre 1995, 18, bd Adolphe-Pinard, 75675 Paris Cedex 14.





LE MONDE / DIMANCHE 31 DÉCEMBRE 1995 - LUNDI 1er JANVIER 1996 / 15

IMMIGRATION De 1993 à 1994, le nombre de nouveaux étrangers autorisés à s'installer définitivement en France a diminué de près de 30 %, indique le rapport annuel de la direction de la population et des migrations. Parallèlement, 142 000 personnes, dont la moitié d'origine maghrébine, ont, en 1994, acquis la nationalité française. ● LA DÉPRESSION du flux migratoire touche aussi bien les familles d'immigrés que les femmes et enfants de Français, les travailleurs ou les réfugiés. Conséquence en particulier des lois Pasqua, le regroupement familial est de plus en plus rare : moins de 21 000 femmes et enfants ont rejoint la France à ce titre l'an dernier, contre près de 35 000 les années précédentes. ● AU TOTAL, si cette tendance se confirmait, on devrait assister dans les prochaines années à une *diminution sensible du nombre d'étrangers vivant en France.*

Le nombre d'étrangers vivant en France tend à diminuer sensiblement

Selon un rapport de la direction de la population et des migrations, le nombre de personnes étrangères autorisées à s'installer définitivement en France a baissé en 1994 de près de 30 %. Parallèlement, près de 142 000 personnes ont acquis, la même année, la nationalité française

POUR la deuxième année consécutive, le nombre de nouveaux étrangers autorisés à s'installer *définitivement en France a diminué* en 1994, inversant la tendance observée depuis le début de la décennie. La décrue, indique le rapport annuel que vient de publier discrè*tement la direction* de la population et des migrations (DPM), a pris une dimension spectaculaire, frôlant les 30 %. Alors que 116 000 nouveaux immigrants permanents avaient été admis en 1993, *ils n'ont été que 83 000* à l'être l'année suivante. La baisse est nettement plus sensible pour les non-Européens (61 400 au lieu de 89 000) que pour les ressortissants de l'Union européenne (27 000 au *lieu de* 31 400).

Le même document révèle, en contrepoint, le très net engouement pour les procédures d'acquisition de la nationalité française en 1994 (142 000 attributions et acquisitions, contre 112 000 un an plus *tôt) et la nette aggravation du chô*mage chez les étrangers. Près du quart de la population active étrangère était composée de chômeurs en 1994, l'écart se creusant avec les Français (11,6 % de chômeurs). *Le taux atteint 32,6 % chez les non*-Européens.

Plusieurs facteurs se conjuguent pour donner à l'impressionnante dépression des flux d'immigration *en 1994, venant après une baisse de* 14 % un an plus tôt, l'allure d'une franche rupture avec la hausse modérée enregistrée depuis des années. On ne peut, certes, passer sous *silence* des facteurs conjonc*turels tels que* la fin des effets de l'opération de régularisation des déboutés du droit d'asile menée depuis 1991, ou certains effets purement statistiques imputables, par exemple, à la libre circulation des Portugais, première communauté *étrangère en France. Pour autant, la* tendance au reflux reste massive et générale. Les quatre populations qui composent le flux d'immigration en France sont presque touchées dans les mêmes proportions, *qu'il s'agisse des familles* d'immigrés, des femmes et enfants de Français, des travailleurs ou des réfugiés.

Comme dans le passé, la source *principale des entrées d'immigrés* est le regroupement familial. Ce flux essentiel, protégé par les textes internationaux sur les droits de l'homme, est celui qui enregistre la baisse la plus spectaculaire (moins 35,8 % *chez les non-ressortissants* de l'Union européenne) d'une année à l'autre. Moins de 21 000 femmes et enfants non européens ont rejoint la France à ce titre en 1994 alors que le flux moyen était *de l'ordre de 35 000 depuis* 1990.

Nul doute que les restrictions au regroupement familial mises en œuvre par la loi Pasqua de 1993 expliquent cette chute brutale. Plus encore que la loi elle-même, des *messages anti-immigration* répétés à tous les niveaux ont drastiquement resserré l'application concrète de la réglementation qui soumet le regroupement familial à des conditions de revenus et de surface habitable. *Ainsi, à Paris, presque aucun* regroupement familial n'est plus accepté et les familles sont amenées soit à demeurer séparées, soit, de plus en plus souvent, à vivre dans l'illégalité.

Paradoxalement, les statistiques *ministérielles traduisent* cette distorsion entre le fait et le droit. Elles révèlent, en effet, que près du quart des autorisations de regroupement familial (contre 10,5 % en 1988) concernent en réalité des per*sonnes déjà présentes en France* alors que la loi exige qu'elles se trouvent à l'étranger au moment de la demande.

LE FLUX DES SORTANTS

. *La chute de 34 % en un an du* nombre des étrangers apparentés à un Français admis sur le territoire s'analyse par un phénomène comparable. *Il s'agit ici principale*ment d'étrangers qui épousent un ressortissant français ou qui ont eux-mêmes un enfant français. L'actualité récente a illustré, souvent dramatiquement, le cas de ces couples « mixtes » entravés dans leur projet de mariage du fait *des lois Pasqua ou du zèle intem*pestif de certains maires. De même, il a fallu une longue grève de la faim, l'hiver dernier, pour que M. Pasqua reconnaisse la situation *absurde des parents étrangers d'enfants français, ni expulsables ni* régularisables et signe une circulaire prévoyant des possibilités de régularisation. Cela se traduit, dans les statistiques de 1994, par le *reflux sans précédent* de l'accès au territoire pour les membres des familles de Français.

Le cas des travailleurs étrangers admis sur le territoire est différent puisqu'ils bénéficient d'autorisa*tions résultant aussi bien d'accords* internationaux que d'interventions personnelles dont le poids est impossible à apprécier. Leur nombre chute d'un quart entre 1993 et 1994, pour s'établir à 18 349 personnes. La baisse est visible aussi bien chez *les Européens (62 % du total),* qui bénéficient pourtant de la libre circulation, que chez les autres. La tendance au repli existe aussi en ce qui concerne les réfugiés : 7 025 ont *été admis en 1994*, contre 9 914 un an plus tôt, un nombre « homéopathique » en comparaison avec l'effort consenti, par exemple, par les Allemands. Cette chute va de pair avec le taux très élevé de rejet des *dossiers de demande d'asile* par l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (Ofpra) – 76,35 % en 1994 –, qui traduit l'application d'une politique restrictive dans ce domaine également.

*Cette photographie de l'immi*gration vers la France ne prend tout son sens que si l'on confronte le flux des « entrants » à celui des « sortants », pour lequel il n'existe pas de statistique globale. Compte tenu *des estimations selon lesquelles* entre 20 000 et 50 000 étrangers quittent chaque année la France, le solde des entrées de 1994 s'établit entre 33 000 et 53 000, soit le plus faible enregistré depuis l'après-guerre. Ainsi, en confrontant ce flux d'immigration au nombre record de 142 000 attributions et acquisitions de nationalité, on pourrait assister, si ces tendances se prolongeaient, à une baisse sensible et inédite dans ces proportions, *du nombre d'étrangers en France.*

Ph. Be.

Le ministère de l'intérieur condamné pour voie de fait

Les cinq jeunes Marocains qui voyageaient clandestinement à bord du *Saar-Breda* ont quitté Paris pour Casablanca dans la matinée du samedi 30 décembre. Pour avoir refusé dans un premier temps de les laisser débarquer à Brest, le ministère de l'intérieur a *été reconnu coupable de voie de fait par le juge des référés du tribu*nal de grande instance de Paris. Les *cinq hommes* avaient été découverts le 27 décembre à bord du cargo faisant route vers Rotterdam.

C'est l'armateur du navire qui avait assigné en référé le ministère. Au moment où démarrait l'audience, le préfet du Finistère avait finalement accepté de débarquer les clandestins, de les placer en zone d'attente comme le prévoit la loi, et d'organiser leur départ. *C'est la cinquième fois en moins de deux ans que l'administration* est reconnue coupable de voie de fait sur des clandestins illégalement retenus à bord de navires.

La nationalité française, valeur sûre

● **Français.** Quarante et un mille jeunes nés en France de parents étrangers ont manifesté, *en 1994, la* volonté de devenir français. Cette première statistique exhaustive sur l'application de la principale modification apportée aux lois sur la nationalité en 1993 donne la mesure du succès de cette procédure. Alors qu'ils avaient plusieurs années pour effectuer les démarches, une large majorité des *quelque 75 000 jeunes concernés en 1994 se sont précipités pour* demander la nationalité.

● **Refus.** Le taux de dossiers refusés n'a pas excédé 2 % tandis que 33 255 acquisitions de nationalité ont été prononcées, principalement pour des Portugais et des Marocains (les Algériens ne sont pas concernés par cette procédure).

● **Mariage.** En 1994, le nombre des naturalisations (+ 21 %) et des acquisitions par mariage (+ 28 %) a explosé. Au total, 142 000 étrangers sont devenus français, dont la moitié sont d'origine maghrébine.

COMMENTAIRE

FAUX-SEMBLANT

Convient-il d'applaudir ou de regretter le spectaculaire plongeon des chiffres de l'immigra*tion en 1994 ? A première vue, on pourrait* saluer la réalisation d'une promesse gouvernementale : la marche vers *« l'immigration zéro »* annoncée avec fracas par Charles Pasqua en 1993 paraît être engagée. Le flux des *nouveaux immigrés censés* compromettre l'intégration des vagues plus anciennes et faire le lit de l'extrême droite régresse. Mais cette énorme chute statistique concerne l'entrée d'immi*grés parfaitement légaux.*

De qui s'agit-il ? D'épouses et d'enfants d'immigrés régulièrement installés depuis des années, de parents et de conjoints de Français et de réfugiés, sans oublier quelques milliers de travail*leurs (dont les deux tiers sont européens).* Bref, des personnes que les traditions républicaines de la France et la simple application *des principes fondamentaux des droits de l'homme* conduisent sans conteste à accueillir. Que le nombre de ces étrangers ait pu chuter de 30 % pendant la seule année 1994 donne la mesure du raidissement *sans précédent qu'a suscité* la mise en œuvre des lois Pasqua de 1993. Cet impressionnant résultat, qui n'a pu être obtenu qu'au prix de multiples entorses aux droits des étrangers, masque une probable *inflation du nombre d'étrangers sans papiers en* règle, par suite de la multiplication des situations humainement insoutenables et légalement inextricables.

Pour autant, la forte augmentation des *acquisitions de natio*nalité, suggère que le processus français d'intégration reste vivace. De quoi inciter les partis politiques républicains à développer un discours de vérité sur l'immigration, loin des amalgames et *des faux-semblants.*

Philippe Bernard

Les personnes âgées dépendantes sont de moins en moins hébergées par leur famille

UN FRANÇAIS sur cinq déclare avoir dans son entourage proche une personne âgée *qui ne peut vivre seule, mais ils sont de moins en* moins nombreux à héberger cet aïeul dépendant. Il y a dix ans, une personne âgée non autonome sur deux était accueillie dans sa famille proche. Cinq ans plus tard, elles n'étaient plus que 36 % dans ce cas. Aujourd'hui, elles sont moins de 28 % à être hébergées par leur famille, révèle une enquête réalisée par le Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (Crédoc).

Parallèlement à ce phénomène, le recours à un établissement est de plus en plus *fréquent : plus d'une personne âgée non au*tonome sur trois y vit, contre une sur quatre en 1985. On aurait pu croire en effet que les personnes âgées dépendantes étaient de plus en plus nombreuses à continuer à vivre à domicile, du fait du développement des services de proximité. Il n'en est rien. Entre 1990 et 1995, *la proportion de cellesqui vivent chez* elles est restée relativement stable, autour de 31 %. En revanche, le nombre de celles vivant dans un établissement spécialisé (hôpital, maison de retraite, foyer-logement...) va croissant.

De façon générale, quand il s'agit d'aider des parents dans le besoin, la très grande majorité des Français (72 %) estiment que c'est aux enfants de jouer ce rôle. Mais lorsqu'ils sont confrontés à un parent très dépendant, ils ne sont plus que 41 % à estimer que la famille est la seule solution. *« La norme solidaire,* conclut l'enquête, *prépondérante dans la généralité des cas concernant les personnes âgées dans le besoin, fait place à une demande d'intervention extérieure nettement plus marquée quand il s'agit de personnes âgées dépendantes ».*

ÉVOLUTION SPECTACULAIRE

S'agissant des dépenses relatives aux aides à domicile ou aux séjours en établissement, la majorité des Français (51 %) sont favorables à un financement par l'Etat, grâce à l'impôt. Si une cotisation devait être prélevée pour couvrir le *« risque dépendance »*, ils sont tout aussi nombreux à estimer qu'elle devrait être *« obligatoire pour tout le monde »*. A l'inverse, ils ne sont que 28 % à défendre l'idée d'une cotisation volontaire pour ceux qui le désirent, *une position que défendaient* 57 % des Français interrogés en 1990. Cette *« évolution spectaculaire a, en cinq ans, touché quasi systématiquement tous les groupes de population »*, indique le Crédoc, mais elle a été *« particulièrement rapide chez les diplômés du supérieur, les cadres, les Parisiens et les 25-34 ans ».*

Rendue publique par le ministère des affaires sociales, cette étude avait été commanditée au Crédoc par le premier gouvernement dirigé par Alain Juppé.

A l'époque, le premier ministre s'était engagé à mettre en place une prestation-autonomie en faveur des 700 000 personnes âgées dépendantes. Cette prestation devait être versée dès 1996 aux personnes âgées dépendantes vivant à domicile, et dans un deuxième temps à celles hébergées en établissement. Théoriquement reportée d'un an pour cause de lutte contre les déficits des dépenses sociales, cette allocation dépendance permettrait, conclut l'enquête du Credoc, d'allier *« solidarité familiale et solidarité nationale ».*

M. A.

CARNET

AU CARNET DU « MONDE »

Anniversaires de naissance

– Le temps passe, mais le bonheur s'accumule...

Bon anniversaire,

Sophie !

Yvon, Emmanuelle et David.

Décès

– Mme Chantal Duprat-Bailly,
son épouse,
Mmes Delphine et Marion Bailly,
ses filles,
Ainsi que les familles Bailly, Libeau et Duprat,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Michel BAILLY,
ingénieur géologue ENSG,

survenu le 27 décembre 1995, à Paris.

Les obsèques *auront lieu le mardi* 2 janvier 1996, à 15 h 15, au cimetière de Joinville-le-Pont (rue des Familles).

21, rue Clauzel,
75009 Paris.

– Bernard Condominas
et Brigitte Hovsepian,
Laurent et Laura Condominas,
Christine Condominas,
Macha-Bernadette Condominas,
Marie-Jose Condominas,
ses enfants,
Bouba et Bloum Cardenas,
ses *petits-enfants,*
Djamal Cardenas,
son arrière-petit-fils,
Le docteur Claude Brette,
sa sœur,
Isabelle Chaumeil-Guégen, Bernard *Guégen et leurs enfants,*
ses neveux et petits-neveux,
ont la vive douleur de faire part du décès de

Monique BRETTE,

survenu à Paris, le 26 décembre 1995.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, le 29 décembre, en l'église de Fléac-sur-Seugne (Charente-Maritime).

56, rue Blanche,
75009 Paris.

– Mme Jean Monnier,
son épouse,
M. *et Mme Pierre Gauron,*
ses enfants,
Me Joseph Monnier,
sa belle-sœur,
Ses neveux, nièces, leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean MONNIER,
inspecteur général honoraire
de l'éducation nationale,
chevalier de la Legion d'honneur,
officier de l'ordre
national du Mérite,

survenu le 28 décembre 1995, à l'âge de *quatre-vingt-huit ans.*

La cérémonie religieuse sera célébrée le *mercredi 3 janvier 1996, à 10 h 30,* en l'église Saint-François-de-Sales, 17, rue Ampère, à Paris-17e.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Toulon, dans l'intimité familiale.

CARNET DU MONDE
Téléphone 40-65-29-94
Télécopieur 45-66-77-13

– Ses collègues et tous ses amis des Mozards
ont la tristesse de faire part du décès de

Pierre DUPONT,

survenu le 24 décembre 1995.

Ils s'associent à la douleur de sa famille.

– Mme Nicole Schwartz,
M. et Mme Denis Schwartz,
Olivier et Laurent,
M. et Mme Thierry Schwartz,
Delphine et Audrey,
Mme Willy Schwartz
et ses enfants,
Et toute la famille,
ont la profonde douleur de faire part du décès de

M. Armand SCHWARTZ,

son très cher *époux, leur très cher père,* beau-père, grand-père et beau-frère, enlevé à leur tendre affection le dimanche *10 décembre 1995, après une longue* maladie supportée avec un immense courage.

24, avenue de la Paix,
67000 Strasbourg.

– Mme Helena Strzelecka,
son épouse,
Mme Aurelia Strzelecka,
sa mère,
M. Antoni Strzelecki,
son père,
Mme Anna Strzelecka,
Mme Eva Strzelecka
Et M. Frédéric Harsant,
ses enfants,
Marie, Thomas, Théo,
ses petits-enfants,
Sa famille et ses nombreux amis,
ont la douleur d'annoncer la disparition de

Leszek STRZELECKI,
directeur de recherche honoraire
au CNRS,

survenue le 28 décembre 1995, à l'âge de soixante et onze ans.

La levée du corps se fera à 14 h 30, à l'hôpital Broussais.

Les obsèques auront lieu mercredi 3 janvier, à 15 h 30, au cimetière parisien de Bagneux.

61, avenue de la Marne,
92120 Montrouge.

Anniversaires de décès

– 1er janvier 1987,

Jean BARTOLI.

« Il n'est rien de plus beau que des mains qui implorent. »

– Le 31 décembre 1985,

Yves GUEDJ,
avocat au barreau de Marseille,
président-fondateur
de l'Ecole Yavne de Marseille,

quittait sa famille et ses amis.

Que tous ceux qui l'ont connu et aimé aient une pensée affectueuse pour lui, dans la prière et le souvenir.

Avis de messe

– Pour

Xavier CORMENIER,

une messe sera dite à l'église Saint-Eustache, à Paris, le 3 janvier 1996, à 18 heures.

ENQUÊTE

Délivrez-nous du diable...

Les bureaux des exorcistes de l'Eglise ne désemplissent plus de ces hommes et de ces femmes, pour la plupart des citadins dans la force de l'âge, qui se disent possédés

CE fut comme un tremblement de terre. Comme si, depuis l'été, le diable avait frappé Paris, terrorisé ses habitants immobilisés par une grève des transports sans précédent, juste après avoir vécu dans la crainte de bonbonnes de gaz transformées en machines infernales. Le premier attentat n'avait-il pas eu lieu station Saint-Michel, comme un pied-de-nez à l'archange qui combattit le démon – figuré par un dragon – ou les anges rebelles ? Et n'était-ce pas un autre signe du destin que les bureaux du grand exorciste de Paris se trouvent rue... Gît-le-Cœur, à deux pas de la station ensanglantée en juillet ? Depuis, ils ne désemplissent pas.

Exorciste officiellement désigné par l'archevêque de Paris, qualifié par ses « clients » de *« prêtre magnétiseur »*, de *« dé-diableur »*, de *« grand sorcier de l'archevêché »* ou simplement de *« Monsieur le prêtre »*, Maurice Bellot a reçu cinquante demandes de rendez-vous au cours du seul week-end du 15 août. Voilà une corporation que la vague d'attentats, le traumatisme de la grande grève, le suicide collectif de l'Ordre du Temple solaire dans le Vercors – près des lieux-dits le Puits du diable et le Trou de l'enfer – empêchent de chômer. Les premiers mots des visiteurs sont toujours les mêmes : *« Je suis dans la panique »* ; *« Comment vivre avec une bombe ? »* ; *« Je voudrais un exorcisme comme à la télé »* ; *« Quelqu'un m'a lancé un sort »* ; *« Je suis envoûté »* ; *« J'ai besoin d'une exorcisation [sic] »* ; etc.

Dans huit cas sur dix, ils sont déjà passés par le marabout, le voyant ou le sorcier – leur nombre est estimé à 30 000 en France – dont les adresses remplissent des colonnes de journaux gratuits et qui escroquent, de façon colossale, les personnalités fragiles. Ils se livrent sur elles à un chantage affectif, à un harcèlement financier, parfois sexuel.

Jocelyne, trente-cinq ans, RMiste, soupçonne sa mère de vouloir la tuer par magie noire. Elle a déjà dépensé 6 000 francs de consultations chez un médium et contracté pour 10 000 francs de dettes auprès d'un guérisseur – dont la carte de visite était tout ce qu'il y a de plus alléchant : *« Spécialiste du retour d'affection et du désenvoûtement. Réussit là où les autres ont échoué. Traite tous les problèmes, y compris les plus désespérés, une fois pour toutes et à la date souhaitée. »* Il existe d'autres filières, comme les sectes, les guérisseurs spirituels philippins, le yoga tantrique sexuel, la sophrologie, la géomancie, etc. Les malheureux vont voir l'exorciste quand le porte-monnaie est vide. Ils l'essaient comme une roue de secours quand les autres moyens ne donnent plus rien. Ils viennent soit les mains vides, soit avec des poupées magiques, des chaînes de prière, des couteaux de sacrifice, des statuettes avec épingles d'envoûtement, des philtres d'amour, des pactes avec le diable et toute une bimbeloterie ésotérique dont ils n'osent pas se débarrasser.

LE prêtre exorciste du diocèse de Paris en a vu d'autres. Comme ce jeune homme de vingt-cinq ans qui se prend pour le « Judas » du XXe siècle. Ou cet autre, à peine plus âgé, pour le nouveau Messie, appelé à se révéler en 1999. Ou ce « crucifié » de trente-cinq ans désignant sur son corps des stigmates invisibles. Ou ce fils de druide breton qui s'interroge sur la pratique de son père. Ou cet espion de soixante ans qui photographie des sous-marins en pensant à la prochaine guerre nucléaire.

Selon les statistiques des exorcistes de l'Eglise catholique en France – un dans presque chaque diocèse (une centaine), travaillant souvent en équipe avec des psychologues et des médecins –, plus de la moitié de leur « clientèle » est dans la force de l'âge (trente-soixante ans) et majoritairement citadine. Les phénomènes de possession ne se limitent plus, en effet, à des régions rurales arriérées et encore paganisées. Certes, dans la Creuse, le Confolentais, le Berry ou le pays de Caux (celui du *Horsain* du Père Alexandre), on rencontre encore de vieilles traditions de sorcellerie locale. Le démon recule, disait-on, quand l'électricité arrive.

Mais il s'est transporté en ville. Et là, il ne choisit pas ses victimes. Toutes les couches professionnelles sont atteintes, en particulier des petits chefs d'entreprise ou des artisans. Ils font faillite et attribuent à un familier ou à un voisin jaloux l'échec de leur affaire. Dans les campagnes aussi, on invoque les « chaînes de malheur » quand une récolte ne lève pas, quand une bête tombe malade, une machine en panne, ou quand meurt un proche.

Mais défilent aussi chez l'exorciste les candidats malheureux à un emploi, comme ce cadre supérieur désespéré après six ou sept rendez-vous d'embauche et qui attribue au démon son insuccès. Comme cet électricien qualifié qui rêve de monter sa *« boîte »* et qui, devant son échec, abandonné par sa concubine, s'endette lourdement auprès de sa mère. Comme ce Maghrébin musulman qui frappe à la porte du prêtre exorciste pour chasser les *djinns* qui hantent ses nuits. On vient le voir aussi pour guérir une maladie de peau, une constipation, une chute de cheveux ou même une impuissance sexuelle.

Ils ont tous en commun de transférer à une cause extérieure soit un revers de fortune, soit une peine amoureuse, soit une difficulté professionnelle ou une déprime. Il est plus facile de se croire possédé du démon que de rechercher en soi les raisons d'un échec ou d'une communication bloquée ou pervertie. Tous les maux de la société débouchent ainsi chez l'exorciste. Pour près d'un quart des « patients », selon une statistique établie par le Père Maurice Bellot, il s'agit de déséquilibres mentaux qu'ils n'osent pas confier à un médecin : visions, délires, hallucinations, complexes de persécution. *« Je suis emmuré vivant au fond de moi-même »*, dit l'un. *« Je me sens pénétrée par un serpent du sexe jusqu'au cœur »*, confie l'autre.

Les cas les plus nombreux relèvent d'un imaginaire magique, où ils se disent envoûtés, possédés par les sorts, les esprits frappeurs ou le mauvais œil. L'un attribue à la présence d'un démon *« un gènement pour travailler »*, une autre, *« une envie de pénis à chaque pleine lune »*. Puis c'est l'univers, plus tortueux encore, des jalousies et des haines familiales sordides, des rivalités de voisinage, des spoliations de fortune et de patrimoine, des déceptions amoureuses, des souvenirs de relations incestueuses. Ou celui de la déprime existentielle, de la solitude, des peurs paralysantes : *« Je suis déjà mort depuis trois fois »* ; *« Je traîne la mort »* ; *« Je suis une sorte de mort-vivant »* ; *« Je suis née pour souffrir »*... Il y a enfin les interventions en direct du diable, les pactes avec Satan, les malédictions, les cauchemars : *« J'ai vraiment Lucifer en moi »* ; *« Je suis habité par un démon. »*

Des cas-limites ? Allons donc ! L'époque n'est plus aux grandes cornes ni aux fourches, mais, selon un sondage CSA publié par *Le Monde* et l'hebdomadaire *La Vie* en mai 1994, 34 % des Français disent croire à l'enfer et au diable. En 1986, ils n'étaient que 25 % à avouer pareille faiblesse.

Effet de mode ? C'est une explication trop courte pour des phénomènes qui ne cessent d'intriguer exorcistes et sociologues et qui s'expriment par le recours de plus en plus fréquent à des pratiques magiques ou à des emblèmes lucifériens, par l'abondance des demandes de désenvoûtement, de purification et d'exorcisme, par le succès de livres, de films, de concerts hard rock à caractère apocalyptique. L'Ordre du Temple solaire pousse ces attitudes jusqu'au tragique.

Ces doctes spécialistes invoquent tour à tour les peurs millénaristes à l'approche de l'an 2000, le désenchantement vis-à-vis de la médecine, de la science et du rationnel, la néopaganisation d'une société où la culture religieuse n'est plus transmise et où recule l'influence des Eglises, la montée de psychoses collectives liées au sida, au chômage ou à la violence urbaine. Dans leur grande sagesse, les prêtres exorcistes hésitent entre ces causes culturelles, sociologiques, et la personnification d'un diable qu'aucun théologien sérieux n'a jamais attestée. *« Le Malin est d'abord dans la destruction des personnes »*, dit Jean-Pierre Larsonneur, exorciste des diocèses d'Angoulême et de La Rochelle. Le pire avec le démon est qu'il reste anonyme, sans visage. *« Je ne sais pas si je crois au diable*, dit Maurice Bellot. *Mais ce dont je ne doute pas, c'est de l'esprit du mal. »*

> « Les gens arrivent ici comme si j'étais Jésus-Christ en personne. En réalité, je ne sers qu'à reboucher les circuits d'une communication coupée ou parasitée »

Autrefois, le curé du village était sollicité de prier pour faire pleuvoir sur les campagnes dans les périodes de sécheresse et pour protéger les paysans des calamités. Il en est resté le souvenir de la prière des rogations. Aujourd'hui, on demande au prêtre exorciste d'*« annuler »* ou de *« retourner »* des mauvais sorts, d'effacer des influences menaçantes, de capter des énergies nocives. La plupart de leurs « clients » ne savent pas ce qu'est un prêtre. Ils n'ont aucun contact avec l'Eglise et leur vision de la foi chrétienne est restée infantile. Pour eux, le diable est dans la *« punition »* infligée par Dieu, et ils comptent sur l'exorcisme pour les en délivrer, selon une tradition qui remonte aussi à la nuit des temps. Certaines campagnes regorgent encore d'histoires de faux prêtres, d'exorcistes improvisés qui, en jetant du sel sur le possédé, en l'aspergeant d'eau bénite, en lui offrant des médailles miraculeuses, s'acquittaient plus ou moins honnêtement de leur tâche.

Plus que le retour du diable, c'est celui des directeurs de conscience – vrais professionnels ou charlatans – qui se révèle aujourd'hui malsain. Avec ses émissions consacrées aux extraterrestres, à la magie ou aux « mystères », la télévision fait ses choux gras de cette fascination morbide pour l'irrationnel, et les exorcistes sont sollicités, après coup, de réparer les dégâts. *« Les gens arrivent ici comme si j'étais Jésus-Christ en personne*, explique Jean-Pierre Larsonneur, à Angoulême. *En réalité, je ne sers qu'à reboucher les circuits d'une communication coupée ou parasitée. »* Elle se rétablit peu à peu, grâce à un accueil personnalisé au téléphone, à une conversation, souvent longue, dans une pièce sobre, juste équipée d'une Bible, d'une Croix, d'une jarre remplie d'eau bénite et d'une lampe allumée.

C'est le lieu d'une libération. *« Notre rôle n'est pas de répondre tout de suite à leur demande d'un exorcisme*, explique Maurice Bellot. *Il est de les faire parler, de les rassurer, de les écouter. Cela fait partie de la guérison. »* Ne pas dire que la souffrance n'existe pas, mais les rejoindre dans cette souffrance. Tout l'art de l'exorciste est précisément d'écouter, *« pour délier et pour relier »*, de faire passer son patient d'un état de dépendance extrême à un état de confiance en lui-même et dans les autres.

ET le miracle, parfois, se produit. Le dialogue apaise. Rendez-vous est pris pour une autre fois, pour un suivi chez un vrai spécialiste ou une visite chez un prêtre de paroisse. Auparavant, le patient s'est entendu proposer une prière d'exorcisme, une imposition des mains, ou s'est vu éventuellement remettre un Evangile de poche ou une petite icône. Depuis le concile Vatican II, il y a trente ans, l'Eglise a considérablement simplifié son rituel d'exorcisme. Mais il reste des nostalgiques du grand rituel de 1614, de cette époque « bénie » où on sanglait les possédés, où on les enduisait d'huiles sacrées, où on imposait sur leur corps des reliques et des scapulaires, avant d'en chasser le diable. Des auteurs prestigieux, comme l'abbé René Laurentin, militent contre ceux, y compris théologiens et exorcistes, qui ne croient plus au démon et ils prêchent même le retour aux pratiques d'hier, spectaculaires et traumatisantes. Au point de confondre l'Evangile avec un message d'épouvante et la foi avec une assurance-vie contre le Prince de ce monde.

Henri Tincq



TUDOR BANUS

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur de la rédaction
Directeur adjoint de la rédaction : Edwy Plenel
Rédacteurs en chef, adjoints à la direction de la rédaction : Thomas Ferenczi, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Jean-Yves Lhomeau, Manuel Lucbert, Luc Rosenzweig
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Directeur de la gestion : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet
Médiateur : André Laurens
Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Olivier Biffaud, vice-président
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)
Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 885 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du Monde ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde.
Le Monde Entreprises : Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance
RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206 806 F
ADMINISTRATION : 1, place Hubert-Beuve-Méry 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex 261 311 F

Le Monde

ÉDITORIAL

Des patrons en examen

L'émancipation de la justice vis-à-vis des pouvoirs politiques et des pouvoirs d'argent est positive pour la démocratie en France. Ce mouvement participe, au premier rang, à l'installation d'un Etat de droit, qui efface peu à peu le régime de république monarchique dont les défauts ont été si souvent dénoncés.

La mise en examen par le juge Eva Joly du président du directoire de Paribas, André Lévy-Lang, pour présentation de comptes inexacts, s'inscrit dans ce cadre. Elle vient s'ajouter à une liste de deux douzaines de patrons des plus grands groupes français qui sont soupçonnés par la justice, sans compter les dirigeants de moindre importance. De Guy Dejouany, PDG de la Compagnie générale des eaux, à Martin Bouygues président du groupe créé par son père, en passant par Pierre Suard, ancien PDG d'Alcatel, la fine fleur du capitalisme français est concernée.

Encore faudrait-il que les mises en examen ne soient pas toutes amalgamées, suscitant un opprobre général vis-à-vis des entreprises, à l'instar de ce qui s'est passé d'une façon désolante pour le monde politique. Entre l'affaire qui vaut à Paribas d'être sur la sellette à cause des agissements du PDG de son ex-filiale Ciments français, celles liées au traitement des petits actionnaires (par Schneider par exemple) et les cas de corruption (certes nombreux mais eux-mêmes divers), les accusations sont d'ordres très différents et elles méritent d'être distinguées. Les entreprises françaises, auxquelles on fait déjà le reproche de n'être pas assez citoyennes (vis-à-vis de l'emploi), n'ont pas besoin d'une image générale de malhonnêteté. Que la justice jette en prison les patrons voleurs, mais qu'elle veille à éviter d'ajouter un refrain à l'air du « tous pourris », qui ne sert que les anti-démocrates.

Les juges répondraient ainsi de la meilleure manière à la critique – souvent justifiée – des chefs d'entreprise mis en examen sur le thème de la responsabilité. La publicité donnée aux affaires par les juges est utile pour leur effet d'exemple : poursuivre quelques-uns fait changer le comportement des autres ; mais elle peut aussi déstabiliser l'entreprise dans toutes les dimensions de son activité. Là est peut-être le prix à payer pour une moralisation des affaires.

Encore faudrait-il que la suspicion jetée par les enquêteurs soit de courte durée. Les juges financiers sont plus nombreux qu'hier, mais encore bien trop peu. Et leurs moyens sont souvent dérisoires, surtout face aux entreprises armées de cohortes d'avocats et d'une trousse fournie de maquillage comptable des fautes. Cette disproportion fait l'objet de la deuxième critique des patrons, elle aussi justifiée : le temps de la justice est trop lent par rapport à celui des entreprises. Jean-Louis Beffa, le patron de Saint-Gobain, sait qu'il bénéficiera d'un non-lieu, mais il en attend depuis trop longtemps le communiqué officiel. Instruire plus vite et juger plus vite, tel devrait être le souci de l'Etat de droit.

La bonne justice contribue à écarter les tricheurs qui faussent la concurrence saine. Mettant les patrons sous examen, elle force les entreprises à la transparence, qui est, dans le monde ouvert, le vecteur du progrès et de la juste rémunération des efforts. Il lui faut pour cela les moyens d'être expliquée, précise et rapide.

L'Allemagne entre normalité et puissance

Suite de la première page

A l'université hébraïque de Jérusalem, une chaire d'études européennes a même été baptisée du nom d'Helmut Kohl, depuis la visite du chancelier en juin dernier !

« *La normalité, c'est connaître sa propre histoire et la regarder en face* », dit le député CDU Karl Lamers. Le pays, manifestement, se sent encouragé à porter sur son passé un regard apaisé. « *On se rapproche du jour où les Allemands parleront d'Hitler comme les Français de Napoléon* », souligne un responsable gouvernemental. Les marges de manœuvre extérieures du pays sortent naturellement renforcées de cette évolution des esprits.

Aux ingrédients traditionnels de la puissance économique allemande – symbolisée par le deutschemark –, s'ajoute désormais une dimension neuve, plus politique cette fois. L'Allemagne assume sa puissance retrouvée et les responsabilités qui en découlent. Certes, la « *culture de la réserve* » demeure un des axes majeurs de la politique étrangère allemande. Il ne viendrait par exemple à l'idée d'aucun dirigeant allemand de souhaiter à son propre pays d'être un « *phare* » pour le reste du monde, comme Jacques Chirac l'avait fait lors de son premier discours de président, au soir du 7 mai.

LEÇONS BUDGÉTAIRES

Mais on observe de plus en plus souvent chez les dirigeants allemands ce qu'un diplomate français appelle des « *bouffées de puissance* ». Naïveté ou accès de démesure ? Lorsque, à la fin du mois d'octobre dernier, le chancelier Kohl néglige de se rendre aux cérémonies du cinquantième anniversaire de l'ONU, malgré la présence à New York de cent cinquante autres dirigeants de la planète, on ne peut s'empêcher de penser que l'Allemagne entend désormais être traitée avec des égards particuliers. Impression renforcée lorsque le chancelier explique qu'il ne voulait pas se contenter « *de prendre la parole cinq minutes* » après un si long voyage.

L'Allemagne, pourrait-on penser, poursuit une logique de grande puissance. Ce n'est pourtant pas si simple. Certes, le gouvernement de Bonn joue les gendarmes dès lors qu'il s'agit de définir les conditions du passage à la troisième phase de l'Union économique et monétaire européenne. Certes, les dirigeants allemands osent de plus en plus souvent donner des leçons de discipline budgétaire à leurs partenaires, y compris aux Etats-Unis.

Certes, les Allemands défendent leurs intérêts nationaux avec plus de fermeté que dans le passé, notamment lorsqu'il s'agit de rééquilibrer les aides financières de l'Union européenne en faveur de l'Europe centrale et orientale.

Mais le mot de *Führungsnation* (nation dirigeante) demeure tabou outre-Rhin. Personne ne l'utilise, à l'exception de quelques milieux de la droite intellectuelle. « *Nous ne souhaitons pas devenir un poisson plus gros que les autres* », souligne un haut responsable du ministère des affaires étrangères (dont on remarquera qu'il utilise une métaphore aquatique pour parler de l'Europe et du monde : vision d'harmonie, de silence, et non d'affrontement et de puissance).

L'EUROPE URGENTE

Certes, les Allemands avaient été flattés de se voir offrir un « *partenariat dans le leadership* » par George Bush, en mai 1989, puis Bill Clinton, en juillet 1994. Mais les Allemands ont découvert, en 1995, que leur partenariat privilégié avec les Etats-Unis n'était pas exempt de nuances de fond et même, parfois, de tensions latentes. Plusieurs indices forts, à commencer par la conférence de Dayton, ont montré cette année que les Etats-Unis jouaient parfois leur propre jeu aux dépens de celui des Européens. Les dirigeants de Bonn en sortent convaincus que le renforcement de l'intégration européenne est plus urgent que jamais, comme l'a prouvé leur choix en faveur d'un système de satellite d'observation militaire européen à partir d'une étroite coopération avec la France.

Les mentalités allemandes ne sont pas mûres pour accepter l'idée d'un leadership germanique. De plus, le passé de l'Allemagne, mais aussi ses perspectives démographiques déclinantes, l'empêchent de jouer un rôle comparable à celui des Etats-Unis dans quelque région du monde que ce soit. Un indice le prouve : même en Europe centrale et orientale, la langue anglaise est plus en vogue que l'allemand.

L'Allemagne, qui se définit volontiers comme une « puissance post-nationale », préfère laisser à d'autres qu'elle le soin de faire avancer les propositions qui lui tiennent à cœur. « *Nous devons diriger sans que les autres le remarquent* », disait récemment le député CDU Karl Lamers. On ne pouvait mieux exprimer l'idée que « *ce qui est bon pour l'Allemagne est bon pour l'Europe* ». Certes, l'année 1995 a aussi été marquée en Allemagne par de grands doutes concernant l'avenir de l'intégration européenne. Mais, dans le fond, le chancelier Kohl a réussi à obtenir pacifiquement ce que d'autres que lui ont essayé d'extorquer par la conquête armée depuis Bismarck : une zone de paix et de prospérité tout autour de l'Allemagne.

Lucas Delattre

RECTIFICATIFS

SAHARA OCCIDENTAL

Dans une lettre récemment adressée au ministre algérien des affaires étrangères, Abdellatif Filali, premier ministre et chef de la diplomatie marocaine, s'est étonné de la position « *hostile* » – et non pas « favorable », comme nous l'avons écrit par erreur dans *Le Monde* du 23 décembre – adoptée par l'Algérie au sujet des propositions du secrétaire général de l'ONU visant à accélérer le processus d'identification des électeurs habilités à participer au référendum d'autodétermination au Sahara occidental. Lui reprochant ce « *nouveau revirement* », M. Filali a proposé qu'une « *pause* » soit faite dans les activités de l'Union du Maghreb arabe (UMA) dont l'Algérie assure la présidence en exercice.

ACCESSION À LA PROPRIÉTÉ

Dans notre article consacré à l'assouplissement du dispositif de prêt à taux zéro pour l'accession à la propriété (*Le Monde* du 23 décembre), il fallait lire : « *Jusqu'au 31 décembre 1996 (...), l'obtention du prêt sera possible pour l'achat d'un logement ancien avec travaux, à condition que ces derniers équivalent à 20 % du montant total de l'opération, soit 25 % du montant de l'acquisition.* »

AU COURRIER DU « MONDE »

La page Débats de la séquence Horizons publie des textes d'auteurs qui ne sont pas membres de la rédaction du *Monde*, dont les opinions et les analyses n'engagent pas, rappelons-le, le journal. Ces points de vue, comme ceux qui s'expriment dans les lettres publiées, ne laissent pas nos lecteurs indifférents : certains nous font connaître leurs réactions et commentaires dans ce qui est une sorte de droit de suite au débat ouvert. C'est ainsi que l'on trouvera ci-dessous deux lettres qui reviennent sur un texte précédemment publié concernant les rôles et moyens respectifs de l'Université et des autres cycles d'enseignement. De la même façon, une réplique est donnée à une tribune traitant de l'évaluation médicale.

LA RECHERCHE ET LA PÉDAGOGIE

Permettez-moi de réagir à la rubrique « Courrier » de votre numéro daté 10-11 décembre concernant l'avenir de l'Université.

1. Le billet de M. Dreyfus met en relief le problème de l'équilibre entre l'enseignement et la recherche pure. Sauf à faire preuve de mauvaise foi, comment nier, en effet, qu'il y a là une des sources (je ne dis pas la seule) du malaise et des manques actuels ? Au lycée, voire au collège, de nombreux enseignants, astreints à des services de quinze à dix-huit heures (et très souvent plus), s'engagent dans des cursus doctoriaux en accomplissant des tâches autrement plus accaparantes (et ingrates) que celles de nombreux collègues « universitaires », dont les seules obligations d'enseignement sont infiniment plus souples que celles du second degré. On se demande parfois au nom de quoi des services au moins égaux ne seraient pas exigés dans le supérieur. (...)

2. M. Monteillet, de la Réunion, évoque les thésards (ou déjà docteurs) qui se verraient « dépossédés » de postes qu'on pourrait confier demain (?) à des agrégés... La nuance est de taille ! S'agissant d'enseigner, et particulièrement dans la première ou la deuxième année post-bac, au point où en sont les choses, et compte tenu du niveau « réel » des jeunes bacheliers qui, en toute légitimité, s'inscrivent à l'université pour y suivre les études de leur goût (un droit sur lequel existe un consensus incontournable), qui est le plus apte à agir efficacement ? Quelqu'un qui, ayant fait ses preuves dans sa spécialité, souvent hyper-délimitée, pourra arguer d'un niveau de compétence scientifique très pointu mais non garant d'une expérience pédagogique ni même d'une reconnaissance institutionnelle d'une capacité à enseigner que délivrent encore des concours réputés comme l'agrégation, ou des pédagogues expérimentés, ayant eux, passé les concours, et les ayant réussis, entreprenant, plus ou moins longtemps après, un cycle de recherches et de réflexion, enrichi d'ailleurs d'expériences de carrière dont beaucoup ne peuvent exciper, et pour cause ? S'il faut incontestablement redonner du sens à la notion d'enseignant-chercheur, il faudrait ne pas oublier que l'un comme l'autre termes de ce double vocable ont leur importance, et que des professeurs agrégés en poste en lycée depuis de nombreuses années ont, qu'on le veuille ou non, une compétence pédagogique et scientifique au moins égale, voire supérieure, à celle de beaucoup de diplômés qui n'ont jamais voulu, tout simplement, passer les concours et envisager la perspective, parfois ingrate mais toujours enrichissante, de se retrouver un jour devant une classe, de la 6e à la terminale. Or c'est de ce profil qu'ont besoin aujourd'hui les « nouveaux étudiants », tant il faut insister sur la très dure transition du lycée à la « fac ».

Bernard Cain, Meaux

LE RÔLE DE L'UNIVERSITÉ

La lettre de F. G. Dreyfus (*Le Monde* daté 10-11 décembre) me paraît significative d'une méconnaissance du (dys)fonctionnement global du système scolaire et universitaire.

Comment ne pas être choqué par la proposition de « *suspendre les créations de postes dans le préscolaire, le primaire et le second degré, et transférer tous les crédits* [...] *aux enseignements supérieurs* » ? Comment un enseignant de l'université peut-il, sereinement, prétendre que diminuer la qualité de l'enseignement pré-universitaire augmentera celle de l'enseignement universitaire ? Plus étonnant, d'où vient ce constat d'un « surencadrement » dans l'enseignement pré-universitaire ? M. Dreyfus ferait bien de jeter un regard [*sur les*] collèges et lycées de la banlieue nord de Paris. (...)

Quant à l'idée de modifier la carte universitaire, de créer une hiérarchie entre « universités » et « collèges universitaires », on reconnaît bien là les propos d'un membre d'une université prestigieuse (la Sorbonne), qui ne risque pas de se voir « *rétrograder* » (*dixit*) dans l'une de ces « *universités poubelles* ». Il est évidemment bien plus agréable de travailler entre gens sérieux et de bonne qualité, et de reléguer les autres dans les ghettos, dont ils ne pourront pas sortir. L'exemple de l'université de Saint-Denis (Paris-VIII), qui sait faire preuve de courage dans sa politique de recherche et de recrutement des élèves, et qui, de ce fait, reste dénigrée par l'ensemble de la profession, est significatif.

L'enseignement, ce n'est pas choyer les meilleurs, ceux qui sont déjà les plus favorisés socialement, mais c'est essayer de donner à chacun, quel que soit son milieu social d'origine, la chance, l'opportunité, de s'élever dans la hiérarchie sociale. Si utopique et si banale que soit cette idée, il me semble que les universitaires l'oublient trop souvent. Il serait temps que l'on se pose réellement la question de savoir si l'université est un lieu de recherche ou d'enseignement, avant d'engager toute réforme.

Anne-Laure Guigou, chargée de cours à l'université de Cergy-Pontoise

DÉCLARATION DE GRÈVE

Je lis dans *Le Monde* du 15 décembre 1995 un article intitulé « La grève coûte cher à ceux qui la font ». C'est vrai, sauf dans l'enseignement supérieur, où une réglementation extrêmement laxiste laisse la place à tous les abus, et ceux qui verront leur paye du mois amputée des trois quarts de son montant à la fin de ce mois seront certainement indignés lorsqu'ils sauront que beaucoup d'enseignants du supérieur qui auront fait le même nombre de jours de grève qu'eux recevront intégralement leur salaire à la fin du mois.

Il faut savoir, en effet, que depuis quelques années, il incombe à ceux qui ont fait grève de se déclarer eux-mêmes grévistes, sans que l'administration fasse la moindre vérification. A la suite de chaque mouvement de grève, nous recevons de l'administration un petit papier sur lequel nous devons cocher soit la case « gréviste », soit la case « non-gréviste », et il est précisé que ceux qui n'auront pas renvoyé la feuille avant la date limite seront considérés comme non-grévistes. Il arrive donc très souvent que ceux qui se sont proclamés avec éclat comme grévistes « oublient » quinze jours plus tard de renvoyer la feuille en question, ou refusent de le faire volontairement sous le prétexte que c'est à l'administration de faire ce travail, négligeant le fait que les textes officiels l'en dégagent au contraire. C'est ainsi que des chiffres impressionnants de 40 % ou 50 % de grévistes, annoncés le jour de la grève, se transforment, quinze jours plus tard, en 4 % ou 5 %, mais personne ne le sait.

Face à cette hypocrisie, il serait juste que l'administration de l'enseignement supérieur revienne à la situation qui prévalait il y a une vingtaine d'années, à savoir que, en cas de non-réponse au questionnaire, le fonctionnaire était automatiquement considéré comme gréviste, sauf s'il n'avait pas cours le ou les jours de grève.

Pierre André Sigal, universitaire, Montpellier

L'APPORT DE L'ÉVALUATION MÉDICALE

La libre opinion de François Guérin intitulée « Assurance-maladie : l'hypocrisie », parue dans *Le Monde* du 27 novembre, appelle plusieurs remarques de ma part.

Contrairement à ce que François Guérin laisse entendre, l'exemple donné du traitement chirurgical du cancer de l'œsophage est parfaitement démonstratif de la place importante que le Programme de médicalisation des systèmes d'information (PMSI) peut prendre pour aider les médecins à mieux gérer leurs services. (...)

Un scientifique comme l'auteur de cette libre opinion aurait pu vérifier facilement à la source les informations qu'il allait porter à la connaissance du plus grand nombre. Il aurait ainsi appris qu'au CMC de la porte de Choisy il a été réalisé 28 exérèses œsophagiennes en 1993, 37 en 1994, et déjà 36 [*fin novembre 1995*], ce qui n'est pas la définition habituelle d'une restriction comptable. Quant à la sélection « scandaleuse » par l'âge que l'auteur dénonce, elle a dû m'échapper puisque 20 % des opérés avaient plus de soixante ans, deux d'entre eux ayant quatre-vingt-cinq ans en 1995. (...)

L'absence d'évaluation des résultats médicaux, évaluation pourtant inscrite dans la loi hospitalière, est, avec l'absence de formation médicale continue obligatoire, un des scandales de la médecine française.

C'est effectivement, comme il est dit, un choix de société de savoir si les sommes considérables employées (les deuxièmes du monde en pourcentage du PNB) sont réellement utilisées pour la santé des Français et non pas pour l'intérêt des médecins ou pour des thérapeutiques qui n'auraient aucune efficacité prouvée.

C'est en partie à cause de ces dépenses inutiles que des services hospitaliers de proximité vont être fermés, que les équipements de certains plateaux techniques vont être ou sont déjà limités, ou bien que l'on augmente sans cesse les prélèvements sociaux, facteurs de chômage et d'exclusion.

Il n'est pas besoin d'être économiste pour savoir que la santé n'a pas de prix mais qu'elle a un coût. Je m'étonne qu'avec le recul on continue à croire que les médecins (qui en ont effectivement le pouvoir) ont le droit de ponctionner, sans aucune limite ni contrôle, le budget des Français.

Le Canada, dont l'évaluation médicale est un modèle, a un des taux de prélèvement destinés aux dépenses de santé les plus bas du monde. Que je sache, le niveau technique de sa médecine n'a rien à nous envier. (...)

Professeur Brice Gayet, de l'Institut mutualiste Montsouris

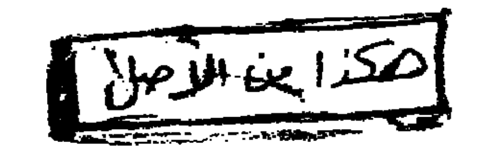
LA LEÇON DU TÉLÉTHON

Il est bien dommage que *Le Monde* n'ait pas trouvé de place dans ses colonnes, au lendemain du Téléthon, non seulement pour rendre compte du montant des promesses de dons, mais surtout pour dresser le constat d'une mobilisation populaire. Huit mille lieux d'animation en France, souvent anonymes, spontanés, des villes en fête, des heures de marche et de sport, des journées entières à se déclarer ouvertement solidaires. La cause des maladies génétiques est devenue suffisamment claire et urgente pour que des millions de citoyens depuis 1987 se rassemblent. Là réside la leçon.

La vie associative a déjà démenti par le passé la rigidité des décisions annoncées et prises depuis les états-majors parisiens. Il existe bien en France capacité à comprendre les enjeux essentiels de la vie de la société des hommes. Se battre par chercheurs interposés pour guérir des enfants ou des adultes n'est pas une chimère, c'est même devenu un choix populaire. Que la télévision publique y apporte ses compétences ne fait que regretter plus encore la place donnée, le reste de l'année, aux penchants faciles et complaisants.

Le peuple de notre pays comprend très bien ce qu'il y a d'équitable, ce qu'est l'injustice. Il vit au jour le jour les problèmes énoncés et n'attend que la possibilité de participer aux prises de décision. En donnant de l'argent aux organisations humanitaires, en œuvrant bénévolement, le citoyen désigne en toute liberté ce qui lui paraît essentiel. Les grévistes qui ont fait parenthèse pour permettre au Téléthon de réussir ont, à leur manière aussi, administré l'exemple d'un pays loin d'être replié sur des considérations catégorielles. Il y a de quoi tirer enseignement pour les mois et les années à venir quant à la gestion des affaires. C'est-à-dire l'action politique.

Claude Sérillon, Paris



ENTREPRISES

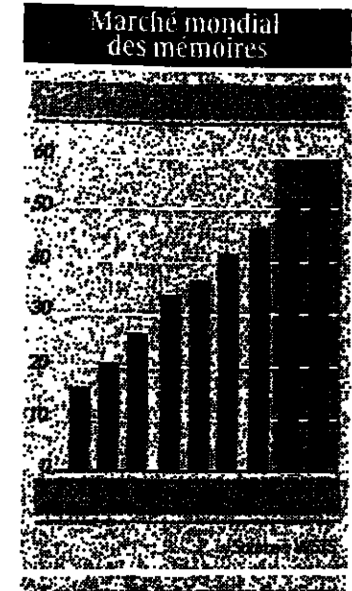
SEMI-CONDUCTEURS NEC, Toshiba, Hitachi et sept autres groupes japonais s'apprêtent à unir leurs efforts afin de développer la génération de circuits intégrés mémoires qui sera commercialisée au tournant du siècle. ● CETTE ALLIANCE, qui constitue une première depuis une vingtaine d'années, vise à renouer avec une compétitivité technologique qui s'est émoussée ces dernières années. Quasi hégémoniques sur le marché des mémoires au milieu des années 80, les industriels japonais ont marqué le pas à compter du début des années 90. ● AMÉRICAINS ET CORÉENS ont fortement développé leurs positions, les premiers dans les circuits à forte valeur ajoutée, les seconds dans les mémoires, dont ils sont devenus les leaders mondiaux. ● LE SAUT TECHNOLOGIQUE que représente la nouvelle génération offre une occasion de battre en brèche la domination coréenne.

Les fabricants japonais veulent s'associer pour reconquérir le marché des mémoires

Dix groupes industriels nippons vont faire front commun pour développer la génération de composants qui entrera en production au tournant du siècle et tenter de se réapproprier un secteur dominé par les Coréens

DU JAMAIS VU... depuis vingt ans ! Dix fabricants japonais de semi-conducteurs s'apprêtent à unir leurs efforts afin de retrouver une compétitivité technologique qui a eu tendance à s'émousser ces dernières années, pour le plus grand profit des industriels américains, mais aussi coréens et taïwanais. Annoncée par le quotidien *Nihon Keizai Shimbun*, vendredi 29 décembre, cette alliance des ténors de l'électronique nipponne, dont certains avaient indiqué dès juillet dernier qu'elle était en préparation, se matérialisera par une société commune dotée d'un capital de 1,4 milliard de francs. A travers elle, les groupes concernés entendent mettre au point les techniques d'industrialisation des prochaines générations de circuits intégrés. Tout particulièrement des futures mémoires dynamiques – les DRAM, dans le jargon du secteur –, qui seront capables de stocker 256 millions d'informations binaires (256 mégabits).

L'objectif des dix partenaires, parmi lesquels figurent NEC, Toshiba et Hitachi, les trois premiers acteurs des semi-conducteurs au Japon, est de se doter d'installations permettant de tester les équipements nécessaires au traitement de tranches de silicium – les « *wafers* » – de 30 centimètres de diamètre sur lesquelles seront « dessinées » et « gravées » ces prochaines générations de circuits. Les premiers travaux devraient commencer fin 1996 et auront pour cadre une usine du groupe Hitachi à Yokohama, près de Tokyo. Cette alliance précompétitive des géants japonais s'apparente aux initiatives européennes et américaines de la fin des années 80 : le programme Jessi, lancé en 1989 autour de Philips, Siemens et SGS-Thomson ; le consortium Sematech, formé en 1988 par quatorze groupes d'outre-Atlantique, avec l'appui du département de la défense. Il s'agit pour les industriels nippons de redresser la barre. Car, même s'ils pèsent encore lourd sur la scène mondiale, leurs parts de marché s'érodent – 40 % des ventes en 1994, contre 51 % en 1988 – et leurs produits sont avant tout des composants standard de grande consommation, avec peu de valeur ajoutée.



ÉTRANGLER IBM

C'est qu'après avoir évincé les Américains du secteur des mémoires DRAM au milieu des années 80 les Japonais ont marqué le pas. « *L'objectif était d'abattre IBM dans l'informatique, non pas en l'attaquant de front, mais en s'arrogeant le leadership en matière d'approvisionnement en DRAM afin de l'étrangler* », rappelle Jean-Philippe Dauvin, l'économiste du groupe franco-italien SGS-Thomson. « *Le problème, c'est que l'industrie japonaise des puces ne fonctionne qu'avec un marché intérieur fort. Or les Américains ont conservé la haute main sur les ordinateurs personnels, qui sont les principaux consommateurs de DRAM. La crise économique s'est ajoutée, avec ce résultat que les groupes nippons, pendant quatre ans (1989-1992), n'ont investi que 10 à 15 % de leur chiffre d'affaires, là où il aurait fallu 20 %.* »

Ce « passage à vide » a été mis à profit par les Américains et les Coréens. Les premiers ont fortement développé leurs positions dans les circuits intégrés à forte valeur ajoutée, comme l'atteste la réussite d'Intel, devenu numéro un mondial des semiconducteurs avec son savoir-faire dans les microprocesseurs. Globalement, les fabricants d'outre-Alantique ont vu leur part du marché mondial remonter à 41 % en 1994, alors qu'elle était tombée à 36,5 % en 1988.

Les Coréens, quant à eux, ont massivement investi dans les mémoires, dont ils sont devenus les premiers fournisseurs mondiaux, les Japonais ne réalisant plus que 50 % des ventes mondiales dans ce domaine, contre plus de 80 % en 1985. Samsung s'est propulsé au septième rang des fournisseurs mondiaux de semi-conducteurs, quand il n'était que dix-huitième en 1988. Pris en tenaille, les industriels nippons, dont le point fort reste les débouchés dans l'électronique grand public, ont donc de quoi se sentir vulnérables.

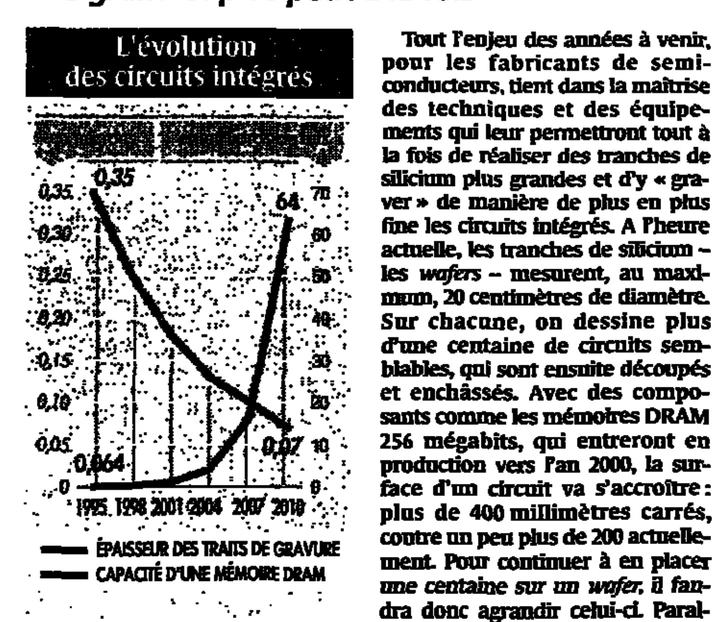
TÉLÉVISION NUMÉRIQUE

« *Pour rester des acteurs importants en l'an 2000, ils ont décidé de revenir en force sur le marché des mémoires, particulièrement des DRAM, où ils veulent battre en brèche la domination des Coréens* », explique Jean-Philippe Dauvin. Les mémoires représentent toujours, bon an mal an, 30 % des ventes mondiales de semi-conducteurs et offrent des croissances de l'ordre de 15 à 20 %. Avec la numérisation de la télévision, elles devraient trouver de nouveaux et forts débouchés dans l'électronique grand public.

Leur offensive, les industriels japonais ont choisi de la conduire non pas sur les générations actuelles, mais en faisant le pari d'un saut technologique. Pour le tenir, tout est bon, y compris une coopération. Il est vrai que, ces dernières années, les *a priori* en la matière sont tombés. On a vu Toshiba s'allier avec IBM, ou NEC collaborer avec Samsung. Les coûts en jeu pour le développement et la fabrication des nouvelles générations de circuits intégrés n'y sont pas étrangers : une usine qui sera capable de produire des DRAM 256 mégabits sur des tranches de 30 centimètres exigera, selon les experts, un investissement de plus de 13 milliards de francs.

Philippe Le Cœur

Plus grand et plus petit à la fois



La complexité des circuits intégrés va en s'accroissant : il faut "graver" dans le silicium des "traits" de plus en plus fins.

Tout l'enjeu des années à venir, pour les fabricants de semi-conducteurs, tient dans la maîtrise des techniques et des équipements qui leur permettront tout à la fois de réaliser des tranches de silicium plus grandes et d'y « graver » de manière de plus en plus fine les circuits intégrés. A l'heure actuelle, les tranches de silicium – les *wafers* – mesurent, au maximum, 20 centimètres de diamètre. Sur chacune, on dessine plus d'une centaine de circuits semblables, qui sont ensuite découpés et enchâssés. Avec des composants comme les mémoires DRAM 256 mégabits, qui entreront en production vers l'an 2000, la surface d'un circuit va s'accroître : plus de 400 millimètres carrés, contre un peu plus de 200 actuellement. Pour continuer à en placer une centaine sur un *wafer*, il faudra donc agrandir celui-ci. Parallèlement, il faudra affiner la précision des machines, car les traits élémentaires « gravés » sur les circuits les plus complexes vont devenir inférieurs à 0,2 micron.

Coutts Bank « By Appointment of Her Majesty the Queen »

Nous publions le cinquième volet d'une série d'articles sur le luxe dans le monde réalisée à l'occasion des fêtes de fin d'année.

LONDRES
de notre correspondant dans la City

Avec ses plantes vertes, son hall d'entrée en marbre dominé par une grande pièce d'eau, ses divans de cuir fatigués et ses huissiers hautains, le siège de la Coutts Bank ressemble à première vue à n'importe quelle autre banque de la City. Mais la petite exposition dans la salle d'attente, consacrée à la comédienne Harriott Mellon, la maîtresse du fondateur, Thomas Coutts, qui n'hésita pas à déshériter ses propres enfants en sa faveur, éveille l'attention. Le visiteur remarque également l'allure extra-terrestre des banquiers en habit, col blanc et chaussures noires grinçantes, qui semblent sortir d'un roman de Dickens. Il est rare d'apercevoir une toilette féminine dans cet environnement au silence effrayant.

By Appointment of Her Majesty the Queen, trésorier de la maison royale et de la noblesse depuis près de trois siècles, la vénérable maison passe pour être La Mecque de la banque privée, sur mesure et haut de gamme. La banque d'affaires des Windsor est l'infortunée Barings. Coutts Bank en est la banque personnelle. Son succès tient justement à ses traits caractéristiques d'une ère révolue d'excellence, de discrétion et de savoir-faire ancestral : rester fermée sur un marché ouvert aux vents de la mondialisation et de la concurrence.

« *Nous avons une véritable passion pour le client. Il est comme... un ami.* » A l'heure de la banque électronique, cette remarque, susurrée par un directeur, laisse une bizarre impression. La banque Coutts offre un service superbement immuable face aux flux et reflux de l'Histoire. Chaque client a son tuteur – le *relationship manager* –, qui le reçoit *at once* et communique avec lui par lettre tapée à la machine et non composée sur ordinateur.

Vente d'un domaine, acquisition d'un château, successions, choix d'une école privée... outre la finance proprement dite, la Coutts offre ses services spécifiques, qui s'appellent, dans le jargon, « *promener le chien* », clin d'œil aux servitudes de l'aristocratie. La formation du personnel, trié sur le volet, allie l'astreignante discipline bancaire à l'apprentissage rigide et traditionnel des convenances sociales de l'*establishment*. La politesse automatique, la réserve, le délice des manières perpétuent un luxe tranquille et un tantinet arrogant.

IMPECCABLES RÉFÉRENCES

Frais élevés de courtage prélevés sur chaque transaction, commissions de change très importantes, rémunération minimale sur les dépôts et charges sur découverts à faire grincer les dents... Le plaisir d'exhiber un chéquier à l'enseigne des trois couronnes coûte cher. Quant aux conditions d'admission, elles sont draconiennes : les candidats (le revenu minimum annuel exigé est un secret mais on parle de cinq cent mille livres d'avoirs en liquide, soit 4 millions de francs) sont soumis à une longue interview et doivent fournir d'impeccables références, financières comme sociales. Pas de matraquage publicitaire, la clientèle se recrute toute seule. Le Gotha, les grandes fortunes, les gens illustres ou simplement riches paient sans sourciller.

Pourtant, les airs altiers tendent un rideau trompeur. Si le président, Sir Ewen Fergusson, ancien ambassadeur à Paris, moulé à l'école privée de Rugby et à Oxford, illustre la primauté des vieilles familles solidement établies, le directeur général, Herschel Post, un Américain venu de Lehman Brothers, garantit le dynamisme, proclamant : « *Cela ne me dérange pas d'être associé à la* gentry, *tant que nous sommes perçus comme des professionnels, sûrs de nous.* » Depuis 1929, Coutts est une filiale de la National Westminster Bank, dont elle utilise les services de distribution de billets, d'achat et vente de titres, conseils.

« VOS CONSEILS SAGES ET PRUDENTS »

Avec des concurrents aussi redoutables que les banques privées suisses et les filiales des géantes américaines et britanniques, Coutts se doit de proposer des prestations ciblées : la mise en place de trusts offshore dans les paradis fiscaux, le financement de films et les conseils fiscaux aux cabinets d'avocats anglo-saxons font, entre autres, sa renommée. Sa salle de change et son réseau de vingt et un bureaux à l'étranger – dont Cannes, en France – n'ont rien à envier à ceux de la maison mère. Coutts maintient la coutume selon laquelle « *le nom du banquier d'un gentleman reste aussi secret que celui de son tailleur* », mais ses comptes sont passés au crible par la Banque d'Angleterre. Dopée par ce souci de respectabilité sociale, la banque bénéficie d'une véritable rente de situation qui irrite ses rivaux. « *Le seul avantage pour le client, c'est que, quand il appelle son banquier, celui-ci répond en prétendant le connaître, mais la Coutts ne lui accorde pas de traitement spécial. Les fonds sont traités en bloc par la National Westminster* », souligne un opérateur critique.

« *Les membres de ma famille, pendant des générations, ont bénéficié de vos conseils sages et prudents* » : comme l'a déclaré Elizabeth II lors de l'inauguration du quartier général du Strand en 1978, Coutts n'a cessé de symboliser l'alliance entre l'argent et la couronne, toujours préservée. En ce même endroit, en 1572, son ancêtre Elizabeth Ire avait fait décapiter le traître Thomas Howard, quatrième duc de Norfolk. Depuis, le fantôme du supplicié hante la société. En 1993, après que quatre réceptionnistes eurent affirmé l'avoir vu emprunter l'escalier mécanique, la direction avait engagé un chasseur de fantômes. On raconte que ce dernier avait conseillé au fantôme de faire fi de l'amertume et de la soif de revanche l'emprisonnant entre ce monde et le suivant. Apparemment, l'avis du « *ghostbuster* » a été suivi...

Marc Roche

...établiser l'entreprise ...sions de son activité. Là ...payer pour une morali-

...ne la suspicion jetée par ...courte durée. Les juges ...nombreux qu'hier, mais ... Et leurs moyens sont ...surtout face aux entre-...ortes d'avocats et d'une ...aquillage comptable des ...portion fait l'objet de la ...s patrons, elle aussi jus-... Justice est trop lent par ...entreprises. Jean-Louis ...int-Gobain, sait qu'il bé-...eu, mais il en attend de... le communiqué officiel. ...uger plus vite, tel devrait ...de droit. ...ntribue à écarter les tri-... la concurrence saine. ...sous examen, elle force ...ansparence, qui est, dans ...ecteur du progrès et de la ...les efforts. Il lui faut pour ...tre expliquée, précise et

...au débat ouvert. C'est ainsi ...ttres qui reviennent sur un ...ant les rôles et moyens res-...cycles d'enseignement. De la ...er à une tribune traitant de

...Professeur Brice Gavet, de l'Institut mutualiste Montsouris

LEÇON DU TÉLÉTHON

Revue des valeurs

Semaine du 26 au 29 décembre 1995

PARIS	NEW YORK	TOKYO	LONDRES	FRANCFORT
↘	↗	↗	↗	↘
CAC 40	DOW JONES	NIKKEI	FT 100	DAX 30

PARIS

Indice CAC 40 — 0,49 %

Bilan

LA TRADITIONNELLE trêve des confiseurs a une fois encore été respectée à la Bourse de Paris où la semaine écoulée, ramenée à quatre séances en raison de la fête de Noël, a été caractérisée par des volumes étroits et une quasi-stabilité de l'indice CAC 40. En quatre séances, les valeurs françaises ont perdu symboliquement 0,07 %, l'indice de référence de la place s'inscrivant à la cote 1 871,97. En dépit des fluctuations qu'ont connues les valeurs françaises depuis le 31 décembre 1994, cela signifie que le baromètre de la Bourse de Paris a perdu cette année 9,17 points, soit 0,49 % après une chute de 17 % en 1994 et une hausse de près de 20 % en 1993. Qui l'aurait prévu ? Sur les douze derniers mois son plus haut niveau a été atteint, à 2 025,15, le 12 mai et son plus-bas, le 13 mars, à 1 711,80 points.

Du côté des valeurs, les boursiers se sont livrés à leur naturel exercice de décerner les satisfecits et les blâmes de fin d'année.

Avec un S comme satisfecit, on retrouve aux trois premières places des plus fortes hausses du compartiment à règlement mensuel Sodhexo, Sovac et Sidel. Ceux qui ont cru à la restauration collective ne le regrettent pas : si les actionnaires de Sodhexo ont eu quelques frissons en mars où le cours a atteint un plancher de 735 francs, les neuf mois qui ont suivi ont été consacrés à une hausse pratiquement ininterrompue. Le titre termine à son plus haut niveau de l'année, à 1 440 francs, soit une progression de 69,2 %. Avec un gain de 60,4 %, à 600 francs, la Sovac inscrit la deuxième plus forte progression annuelle. La filiale de Lazard spécialisée dans le crédit à la consommation fait l'objet d'une OPA de GE capital, filiale de General Electric.

L'HEURE DES COMPTES

Troisième succès de l'année, Sidel, le titre du numéro un mondial de la machine à fabriquer des bouteilles en plastique, qui depuis son introduction en Bourse affiche pratiquement une progression sans à-coup. Le titre termine l'année à 1 526 francs, en progression de 54,1 % sur ses niveaux d'il y a douze mois. Le titre a affiché un « plus haut » à 1 820 francs ; c'est l'une des raisons avec la bonne visibilité et l'internationalisation du groupe – dont les vente en France ne représentent que 10 % – qui conforte les analystes dans leur position d'« acheteur » sur le titre au cours d'aujourd'hui.

Du côté des baisses, la palme revient au Comptoir des entrepreneurs (CDE), avec un effondrement de 94,3 %. De retour à la cotation le 22 mai, à 18,40 francs, l'action cote aujourd'hui 12,40 francs. Les rares détenteurs de titres n'ont plus qu'à attendre l'attribution du bon gratuit qui donnera droit à une action à 10 francs. Le CDE est suivi par l'UIC, qui vaut aujourd'hui 58,90 francs, en recul de 79,4 %. Au plus haut de l'année, le titre s'échangeait aux alentours de 285 francs. Vient ensuite le Crédit foncier de France, en baisse depuis plusieurs mois compte tenu de son exposition au risque immobilier. La perte de son monopole sur la distribution des prêts aidés à l'accession à la propriété a encore affaibli le titre. L'action a terminé l'année à 70,80 francs, en recul de 72,4 % sur douze mois. Un plan de reconversion, qui devrait intervenir à la fin du mois de janvier, prévoit notamment la baisse en deux ans de 30 à 40 % des frais d'exploitation, charges de personnel pour l'essentiel.

Au second marché, on retiendra la performance de Mecatherm, qui termine l'année en progression de... 242,5 %, à 685 francs, ce qui doit laisser rêveur plus d'un émetteur.

François Bostnavaron

VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	22-12-95	25-12-95	26-12-95	27-12-95	28-12-95
RM	3 054 975	-	6 039 899	2 714 786	6 383 068
Comptant R. et oblig.	21 215 929	-	18 136 541	11 230 519	19 080 572
Actions	1 265 416	-	320 522	324 686	322 589
Total	25 536 320	-	24 496 962	14 269 991	25 786 229

INDICES

	25-12-95	26-12-95	27-12-95	28-12-95	29-12-95
(base 1 000, 31 déc. 1990)					
SBF 120	-	1 276,25	1 282,65	1 284,69	1 283,50
SBF 250	-	1 225,05	1 230,22	1 232,92	1 252,86
(base 1 000, 31 déc. 1987)					
CAC 40	-	1 866,67	1 877,03	1 879,06	1 871,97

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM

	Nombre de titres échangés	Valeur en KF
LVMH Moët Vuitton	1 241 168	1 310 785
Total	1 960 441	704 566
Danone	746 380	740 857
Elf Aquitaine	3 063 618	1 212 005
Société générale	1 565 975	946 998
Carrefour	289 898	971 287
AXA	2 583 553	865 796
Saint-Gobain	747 206	448 367
Schneider SA	4 248 565	762 887
Alcatel Alsthom	1 568 231	739 897
Eaux (Gle des)	1 259 641	674 277
L'Oréal	469 103	685 564
Carnaud Metalbox	2 821 351	625 909
Canal +	493 517	462 146

LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES (RÈGLEMENT MENSUEL)

Valeurs en hausse	%
Dev. R.N-P. Cal #Li	+ 44,10
IDIA	+ 37,25
Intertechnique	+ 21,09
Comptoir Entrep.	+ 18,09
Radiotechnique	+ 15,50
Dynaction	+ 12,06
Sommer-Allibert	+ 11,60
Via Banque	+ 10,95
Cerus Europ. Reun.	+ 10,90
Valeo	+ 10,56
Labinal	+ 9,77
Gr. Zannier	+ 9,25
Technip	+ 8,92
Degremont	+ 8,83

Valeurs en baisse	%
OLIPAR	- 24,94
Groupe de La Cité	- 12,25
Géophysique	- 9,82
Pechiney Intl	- 9,08
Euro Disney	- 5,48
Spir Communication	- 4,17
Nordon (Ny)	- 3,15
Crédit national	- 2,97
Salvepar (Ny)	- 2,94
SEITA	- 2,45
Navigation mixte	- 2,08
Lagardère (MMB)	- 1,94
UAP	- 1,75
SITA	- 1,50

LES SECTEURS D'ACTIVITÉS

AGROALIMENTAIRE	29-12-95	Diff.
Bongrain	2 760	+ 1,47
Danone	808	+ 5,07
Eridania Béghin-Say	640	+ 1,44
Fromageries Bel	4 648	+ 3,72
LVMH	1 027	+ 2,71
Pernod-Ricard	280,10	+ 2,60
Remy-Cointreau	156,30	+ 4,83
Saint-Louis	1 297	+ 0,23

ASSURANCES	29-12-95	Diff.
AGF	163,20	+ 2,06
AXA	331,30	+ 1,09
GAN	180,50	+ 1,40
SCOR SA	153	-
UAP	128,50	- 1,75

BÂTIMENT ET MATÉRIAUX	29-12-95	Diff.
Bouygues	493	+ 2,11
Ciments français	191	-
Colas	815	+ 7,51
Eiffage	730	+ 4,13
Eurotunnel	6,75	+ 3,05
GTM Entrepose	345,90	+ 6,43
Imetal	565	+ 5,40
Jean Lefebvre	283	+ 0,28
Lafarge-Coppée	316	+ 7,59
Poliet	399,90	- 7,21
Saint-Gobain	536	+ 1,70
SGE	107,50	+ 6,96

CHIMIE	29-12-95	Diff.
Air liquide	815	- 0,48
Gascogne	413	+ 1,47
Michelin	195	+ 2,30
Plastic-Omnium	336	+ 8,73
Rhône-Poulenc A	105	+ 6,59
Roussel-Uclaf	825	- 0,12
Sanofi	312,90	+ 1,09
Synthélabo	303	+ 1,40

CONSOMMATION NON ALIMENTAIRE	29-12-95	Diff.
Bertr. Faure (EBF)	125	+ 7,75
BIC	496,60	- 5,21
Chargeurs	970	- 1,02
Christian Dior	529	+ 3,32
Clarins	462,50	+ 1,76
DMC	197,50	+ 4,49
Essilor Int.	936	- 0,95
Gr. André	354,50	+ 7,42
Oréal (L')	1 315	+ 2,09
Moulinex	67	+ 3,07
Salomon	2 826	- 1,01
SEB	598	+ 2,22
Skis Rossignol	1 301	+ 0,07
Sommer-Allibert	1 289	+ 11,60
Zodiac	764	+ 3,38

CRÉDIT ET BANQUES	29-12-95	Diff.
Bancaire (Cie)	552	+ 2,41
BNP	220,90	+ 2,74
CCF	250,20	- 1,26
Cetelem	908	+ 3,77
Comptoir entrepr.	12,40	+ 18,09
CPR	399,90	+ 1,49
Créd. fon. France	68,90	+ 1,32
Crédit local Fce	383,20	- 1,56
Créd. lyon. CIP	235,50	- 0,63
Crédit national	356,10	- 2,97
Société générale	605	- 0,33
SOVAC	600	+ 1,69
UFB Locabail	381,10	+ 3,55
UIC	58,90	+ 1,72
Via Banque	149,90	+ 10,95

DISTRIBUTION	29-12-95	Diff.
Carrefour	2 973	+ 2,59
Casino Guichard	141,30	+ 1,65
Castorama Dubois	799	+ 4,17
Comptoirs modernes	1 530	+ 2,26
Damart	3 325	- 3,77
Docks France	744	+ 1,91
Galeries Lafayette	1 194	+ 1,53
Guilbert	575	- 1,20
Guyenne Gascogne	1 320	+ 1,93
Pinault-Print. Red.	981	+ 3,37
Primagaz	336	+ 2,38
Promodes	1 154	+ 2,31
Rexel	527	+ 0,60

ÉLECTRICITÉ ET ÉLECTRONIQUE	29-12-95	Diff.
Alcatel-Alsthom	428,50	+ 4,87
Alcatel-Câble	353	+ 6,67
CS (ex-CSEE)	196,00	+ 2,11
Intertechnique	420	+ 21,03
Labinal	539	+ 9,77
Legrand	760	+ 1,46
Matra-Hachette	37,30	- 1,01
Radiotechnique	260	+ 15,50
Sagem SA	2 730	+ 1,86
Schneider SA	167,30	- 1,00
Thomson-CSF	109,70	- 2,61

IMMOBILIER ET FONCIER	29-12-95	Diff.
GFC	379	+ 2,71
Rue Impériale	3 610	+ 4,33
Sefimeg	314	+ 0,31
Simco	465	+ 7,08
UIF	423	+ 2,17
Olipar	-	-
Lucia	-	-
Silic	709	+ 4,72
Sogeparc	638	- 0,15

INVESTISSEMENT ET PORTEFEUILLE	29-12-95	Diff.
Bolloré Techno.	425,50	- 1,02
Cerus Europ. Reun.	61	+ 10,90
CGIP	973	+ 4,39
Eurafrance	1 640	+ 4,45
Gaz et Eaux	1 700	[illegible]
Lagardère	88,25	- 1,94
Marine-Wendel	364	+ 4,29
Navigation mixte	656	- 2,08
Nord-Est	113	+ 2,54
Paribas	269,70	+ 0,26
Suez	198,50	+ 1,84
Worms & Cie	227	+ 0,88
Parfinance	180	- 4,25
Montaignes P. Gest.	486	+ 0,20

MÉTALLURGIE, MÉCANIQUE	29-12-95	Diff.
CarnaudMetalbox	223,80	+ 3,81
Dassault Aviation	316	+ 4,29
De Dietrich	215,50	+ 2,63
Fives-Lille	366	+ 5,84
Legris Industrie	158	+ 2,59
Métaleurop	43,50	+ 1,39
Pechiney CIP	186,90	- 1,46
Pechiney Int.	85,10	- 9,08
Peugeot	648	+ 1,88
Renault	142,40	+ 3,26
Strafor Facom	261	- 0,19
Valeo	227	+ 10,56
Vallourec	174,00	- 1,13

MINES D'OR, DIAMANT	29-12-95	Diff.
Anglo-American	291,20	- 5,76
Buffelsfontein	15,40	- 1,59
De Beers	146,90	- 2,32
Driefontein	61,20	+ 0,32
Gencor Limited	17,40	- 2,95
Harmony Gold	42,10	[illegible]
Randfontein	32,90	+ 2,81
Saint-Helena	26,15	- 0,75
Western Deep	160,30	- 4,06

PÉTROLE	29-12-95	Diff.
Elf Aquitaine	362,20	+ 1,82
Esso	485	- 0,02
Géophysique	157	- 9,82
Total	330,70	+ 3,66
BP France	131	+ 3,63
Erap-Elf	312	- 2,50

SICOMI OU EX-SICOMI	29-12-95	Diff.
Bail Investiss.	832	- 0,35
Interbail	258	+ 5,86
Klépierre	574	+ 3,61
Locindus	830	+ 3,75
Sélectibanque	100,10	+ 2,24
Unibail	509	+ 10,39
Genefim	103	+ 2,48
Immobail	103	- 6,44

TRANSPORTS, LOISIRS, SERVICES	29-12-95	Diff.
Accor	633	+ 1,60
BIS	365	+ 2,78
Canal Plus	924	+ 1,53
Cap Gemini	136,50	+ 4,27
CEP Comm.	408	- 1,21
Club Méditerranée	391,80	+ 3,98
Eaux (Gle des)	490	+ 7,44
Ecco	746	+ 0,40
Euro Disney	11,20	- 5,48
Filipacchi Médias	715	+ 3,92
Havas	384,50	+ 4,48
Lyonnaise-Dumez	471,50	+ 0,31
Publicis	284	+ 3,93
SITA	853	- 1,50
Sligos	404	- 1,46
Sodexho	1 442	+ 10,06
SDV	-	[illegible]
Technip	335,50	+ 8,92
Scac Delmas	745	+ 1,36
Dauphin OTA	200	+ 4,82
OGF Omn Gest. Fin.	-	[illegible]
TF1	485	+ 4,25

VALEURS À REVENU FIXE OU INDEXÉ	29-12-95	Diff.
6 % 1993-1997	101,20	+ 0,13
EDF-GDF 3 %	7580	+ 15
CNB 5 000 F	101,60	+ 0,60
CNB Par. 5 000 F	NC	[illegible]
CNB Suez 5 000 F	NC	[illegible]
CNI 5 000 F	101,60	+ 0,59

TOKYO

Indice Nikkei + 0,63 %

Au plus haut

LA BOURSE DE TOKYO a continué sur sa lancée cette semaine, les investisseurs japonais et étrangers effectuant selon les opérateurs des achats massifs. L'indice Nikkei a progressé de 123,73 points, soit 0,63 %, à 19 868,15 points. L'indice avait gagné 397,87 points au cours de la période. En outre, le Nikkei s'est offert le luxe de franchir mercredi la barre symbolique des 20 000 points délaissée depuis quatorze mois.

Les achats des investisseurs étrangers sont restés importants au cours de cette semaine, les investisseurs japonais les rejoignant dans l'achat des principaux titres électriques et technologiques ont précisé des opérateurs. Les investisseurs ont cherché les valeurs phares dans le sillage d'achats de fonds de pension, tandis que les chasses aux bonnes affaires par les particuliers et les institutionnels se concentraient sur des titres bon marché assortis de primes. Mais les prises de bénéfice des investisseurs institutionnels à la fin de la semaine ont effacé les gains réalisés plus tôt, faisant redescendre le Nikkei sous la barre des 20 000 points jeudi et vendredi.

Indices du 29 décembre : Nikkei, 19 868,15 (contre 19 744,42) ; Topix, 1 577,70 (contre 1 568,72).

LONDRES

Indice FT 100 + 0,85 %

Records

CETTE SEMAINE de trois jours, écourtée par le week-end prolongé de Noël, a permis à la Bourse de Londres de battre de nouveaux records, en dépit d'une activité réduite. Le marché londonien a ainsi fini en beauté une année faste, et l'indice Footsie des cent principales valeurs s'est inscrit vendredi en clôture à 3 689,3 points, en hausse de 31 points (0,85 %) par rapport au vendredi précédent.

Avec ce niveau de 3 689,3, le Footsie a ainsi battu pour la dernière séance de l'année son précédent record en clôture, qui remontait seulement au 1er décembre (3 680,4 points). Le FT 100 a également atteint son plus haut niveau absolu en cours de séance, à 3 690,6 points.

Au total, sur l'ensemble de l'année, le Footsie a engrangé 623,8 points, soit une hausse de 20,3 %. Les échanges ont eux aussi atteint un sommet : 646,3 milliards de titres britanniques et irlandais ont changé de mains en 1995, soit une hausse de 6,6 % par rapport à l'an dernier. « Grâce à un surcroît d'activité dans la dernière partie de l'année, 1995 est devenue la septième année consécutive d'augmentation des transactions », a indiqué le Stock Exchange.

Indice FT 100 du 29 décembre : 3 689,30 (contre 3 658,30).

FRANCFORT

Indice DAX 30 − 1,16 %

Faiblesse

LA BOURSE DE FRANCFORT a perdu du terrain sur les trois séances de cette semaine d'entre deux fêtes, dans des volumes de transactions trop faibles pour être significatifs. L'indice DAX des trente valeurs vedettes a accusé un recul de 1,16 %, pour s'établir à 2 253,88 points vendredi, au terme de la dernière séance officielle de l'année.

Le marché des actions a été marqué par son atonie, la plupart des investisseurs ayant d'ores et déjà clos l'année boursière la semaine précédente, a noté la Commerzbank dans une étude. L'année boursière se termine sur un sentiment mitigé, le record historique du DAX battu le 15 septembre à 2 317,01 points le disputant au pessimisme lié à la faiblesse du dollar face au deutschemark et à l'essoufflement de l'économie allemande. La société Deutsche Börse a néanmoins annoncé après la clôture de ce vendredi un volume de transactions record pour les huit Bourses allemandes en 1995. Selon ses chiffres provisoires, il s'est élevé à 8 092 milliards de deutschemarks, en hausse de 8 % par rapport à 1994. C'est surtout le volume d'affaires des obligations qui a nettement progressé, de 16 %, pour atteindre 6 360 milliards de deutschemarks sur l'année.

Indice DAX 30 du 29 décembre : 2 253,88 (contre 2 280,43).

NEW YORK

Indice Dow Jones + 0,38 %

En beauté

WALL STREET a terminé en beauté l'année de tous les records, grâce à une dernière ruée d'achats sur les valeurs vedettes du Dow Jones et à la détente des taux d'intérêt à long terme. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a terminé vendredi à 5 117,12 points, en hausse de 19,15 points (0,38 %) sur la semaine. Sur le marché obligataire, le taux d'intérêt sur les obligations du Trésor à 30 ans, principale référence, est tombé vendredi à 5,96 % contre 6,06 % la semaine précédente. Les analystes ont attribué cette baisse à l'optimisme des opérateurs sur le marché obligataire (à l'inverse de ceux des marchés de change) quant à la conclusion rapide d'un accord sur la réduction du déficit budgétaire aux Etats-Unis et aux perspectives d'un ralentissement de la croissance économique.

Le marché américain, qui représente à lui seul 40 % de la capitalisation boursière mondiale, a éclipsé en 1995 par ces performances toutes les autres places significatives de la planète, mûres ou émergentes. Le Dow Jones a battu 69 records journaliers au cours de l'année, soit le plus grand nombre jamais enregistré. Précédemment, il avait battu 59 records en 1925 et 1964. Le seuil des 5 000 points de l'indice, qui semblait inaccessible au printemps, a été franchi le 20 novembre et le Dow Jones a inscrit son dernier record le 13 décembre, à 5 216,47 points.

Le Dow Jones aura gagné en tout 1 282,68 points, soit 33,5 % depuis le 31 décembre 1994, enregistrant sa meilleure performance depuis vingt ans. Un autre record a été battu cette année, celui du volume de transactions en une séance, enregistré avec près de 640 millions de titres échangés le 15 décembre.

Indice Dow Jones du 29 décembre : 5 117,12 (contre 5 097,97).

COURS DE CLÔTURE D'UNE SEMAINE A L'AUTRE

NEW YORK — Les valeurs du Dow Jones

En dollars	29/12	22/12
Alcoa	52,38	53,38
Allied Signal	47,50	48,25
American Express	41,38	42,25
AT & T	64,75	66
Bethlehem	14	13,88
Boeing Co.	78,38	77,50
Caterpillar Inc.	58,75	60,75
Chevron Corp	52,50	52,13
Coca-Cola Co.	74,25	77,75
Disney Corp.	59	60,75
Du Pont Nemours & Co.	69,88	68,88
Eastman Kodak Co.	67	66,38
Exxon Corp.	80,13	81,38
Gen. Electric Co.	72	71,50
Gen. Motors Corp.	52,88	51,50
Goodyear T & Rubbe.	45,38	44,88
IBM	91,75	91,25
Intl Paper	37,88	37
J.P. Morgan Co.	80,25	79,50
McDonald's Corp.	45,13	44,88
Merck & Co. Inc.	65,75	65
Minnesota Mng & Mfc	66,25	64,13
Philip Morris	90,50	88,88
Procter & Gamble C	83	83
Sears Roebuck & Co.	39	39,50
Texaco	78,50	78
Union Carb	37,50	37,88
Utd Technol.	94,88	95,25
Westingh. Electric	16,50	16,38
Woolworth	13	13,63

LONDRES — Sélection de valeurs du FT 100

En livres	29/12	22/12
Allied Lyons	5,25	5,12
Barclays Bank	7,39	7,47
BAT industries	5,68	5,68
British Aerospace	7,96	7,85
British Airways	4,66	4,72
British Gas	2,54	2,56
British Petroleum	5,39	5,35
British Telecom	3,54	3,51
BTR	3,29	3,17
Cadbury Schweppes	5,32	5,32
Eurotunnel	0,87	0,87
Glaxo	9,15	8,97
Grand Metropolitan	4,64	4,59
Guinness	4,74	4,69
Hanson Plc	1,93	1,91
Great Ic	6,85	6,72
HSBC	9,82	9,77
Imperial Chemical	7,63	7,50
Lloyds Bank	8,48	8,42
Marks & Spencer	4,50	4,36
National Westminst.	6,49	6,56
Peninsular Oriental	4,76	4,70
Reuters	5,90	5,98
Saatchi & Saatchi	0,90	0,90
Shell Transport	8,52	8,55
SmithKline Beecham	7,10	6,57
Tate and Lyle	4,72	4,62
Unilever Ltd	13,29	13,08
Wellcome	10,60	10,88
Zeneca	12,46	12,30

FRANCFORT — Les valeurs du DAX 30

En deutschemarks	29/12	22/12
Allianz Holding N	2 796	2 865
BASF AG	319,50	324,80
Bayer AG	378,50	384,50
Bay Hyp & Wechselbk	36,80	36,38
Bayer Vereinsbank	42,60	43,43
BMW	735	747
Commerzbank	339	338,80
Continental AG	20	20,02
Daimler-Benz AG	722	725,50
Degussa	478	479
Deutsche Babcock A	131,50	136,70
Deutsche Bank AG	67,97	69,07
Dresdner BK AG FR	38,30	38,60
Henkel VZ	539,50	542
Hoechst AG	389	390
Karstadt AG	585	589,50
Kaufhof Holding	437	441,50
Linde AG	837	847
DT. Lufthansa AG	197,50	202,40
Man AG	388	396,70
Mannesmann AG	456,70	457,30
Metallges AG	28,30	32,02
Preussag AG	401	407,50
RWE	520	520,75
Schering AG	95,03	96,30
Siemens AG	785	791,50
Thyssen	260,60	267,50
Veba AG	60,90	61,52
Viag	575	592,50
Wellag AG	772	780

TOKYO — Sélection de valeurs du Nikkei

En yens	29/12	22/12
Akai Elec.	360	336
Bank of Tokyo	1 810	1 840
Bridgestone	1 640	1 570
Canon	1 870	1 880
Daiwa Sec.	1 580	1 550
Fuji Bank	2 280	2 390
Hitachi Ltd	1 040	979
Honda	2 130	2 110
Japan Airlines	685	678
Kirin Brew	1 220	1 200
Kobe Steel	319	313
Matsushita El.	1 680	1 670
Mitsubishi Corp.	1 270	1 240
Mitsui Marine	736	730
Nikko Sec.	1 330	1 310
Nintendo	[illegible]	8 090
Nippon Steel	354	352
Nissan	795	770
Nomura Sec.	2 250	2 240
NTT	835 000	833 000
Pioneer	1 890	1 840
Sanyo	595	571
Sega Enterprises	5 800	5 680
Sharp	1 650	1 630
Sony	6 190	6 000
Sumitomo Bk	2 190	2 290
Suzuki Motors	1 250	1 210
Toshiba	809	790
Toyota	[illegible]	2 160
Yamaichi Sec.	[illegible]	789

Crédits, changes et grands marchés

MARCHÉ INTERNATIONAL DES CAPITAUX

Un environnement favorable

L'ANNÉE s'est achevée dans d'excellentes conditions sur le marché international des capitaux, et le début de 1996 est prometteur. Les taux d'intérêt ont continué à baisser depuis Noël, anticipant les difficultés prévisibles de la situation économique en Europe. Et ils peuvent encore diminuer un peu ces prochains mois.

C'est un environnement qui convient parfaitement aux emprunteurs comme aux investisseurs. Les premiers, pourtant tentés de patienter quelques semaines avant de se lancer, savent bien qu'il est sage de ne pas trop tarder. Les seconds veulent profiter sans délais de rendements qui leur paraissent attrayants comparés au faible niveau de l'inflation. Dans cette conjoncture, une formule qui avait été à l'honneur au début de la décennie pourrait revenir en vogue. Elle consiste, pour un émetteur, à ne contracter immédiatement qu'une partie de l'emprunt qu'il veut lever tout en laissant aux investisseurs la possibilité d'acquérir ultérieurement, d'ici quelques mois par exemple, dans une proportion et à un prix fixés d'avance, des obligations supplémentaires. Cette possibilité leur est donnée grâce à des bons de souscription qui sont revendus en même temps que les obligations initiales. Jusqu'au moment où on pourra en faire usage, la valeur de ces bons variera en sens inverse de l'évolution du niveau de l'intérêt. Si les taux baissent, elle augmentera parce que ce sont des options qui permettront à leurs détenteurs de s'assurer d'une rémunération supérieure à celle qui prévaudra alors. Si au contraire, déjouant tous les pronostics, les taux montaient, les bons se déprécieraient aussitôt.

La solution a tout pour plaire aux investisseurs, qui y voient d'importantes chances de gains. Pour un emprunteur, si l'échéance des bons n'est pas trop éloignée, ce pourrait être également une bonne affaire. Ceux qui procéderont de la sorte se distingueront de la masse des autres débiteurs qui leur feront concurrence pour obtenir la faveur des bailleurs de fonds.

QUI SERA LE PREMIER ?

Une autre façon de se distinguer est de devancer les autres candidats. L'année dernière, le premier débiteur de tous les marchés internationaux était une banque allemande de crédit hypothécaire, Allgemeine Hypothekenbank. Cette année, le calendrier pourrait bien être inauguré par un établissement français, la Caisse centrale de crédit immobilier de France, laquelle envisage de lancer, dès mardi, un emprunt de 150 à 200 millions d'écus pour une durée de deux ans, par l'intermédiaire de Paribas. Il est prévu de changer régulièrement la rémunération des titres à intervalle de quelques mois, en fonction de l'évolution des taux d'intérêt pratiqués sur le marché des effets à court terme, en proposant un peu plus que le Libor, qui est le taux de référence international dans ce domaine.

En plus de son aspect spectaculaire, l'opération devrait retenir l'attention pour au moins deux autres raisons. D'abord, parce que cette Caisse centrale est un des emprunteurs français qui montent. La réforme récente du système d'accession à la propriété ne l'a pas affectée. Au contraire, le Crédit immobilier de France, pour le compte duquel la Caisse centrale lève des fonds, voit son activité augmenter. Celle-ci a réussi à se faire connaître des investisseurs internationaux et à les convaincre de ses mérites. En outre, sa prochaine transaction marquera la réouverture du compartiment des emprunts en écus, qui n'a pas été sollicité depuis le sommet de Madrid du 16 décembre, où les dirigeants européens ont confirmé la date de lancement de la future monnaie unique, l'euro, dont tout indique qu'elle sera forte. Cette perspective est de nature à ranimer l'attrait des investisseurs pour l'écu, qui, certes, a une réputation de faiblesse, mais qui devrait se raffermir parce que, à terme, on est assuré de sa parité avec celle de la nouvelle monnaie communautaire.

Christophe Vetter

MARCHÉS MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

Détente générale

LE MARCHÉ OBLIGATAIRE français continue de profiter, par effet de contagion, de la bonne orientation des marchés américains où les anticipations de faible inflation et de baisse de taux soutiennent les titres à long terme. Le rendement des emprunts d'Etat américains à 30 ans s'est stabilisé à 6 % et est même descendu un temps, vendredi, à 5,95 %, son plus bas niveau depuis le 28 octobre 1993 à la faveur d'un regain d'optimisme sur les négociations budgétaires entre le Congrès et la Maison Blanche.

En France, le rendement de l'OAT à 10 ans s'est détendu à 6,65 % et même 6,63 % jeudi, mais son écart avec le Bund de même échéance est resté stable autour de 0,62 point en raison des performances du marché allemand. L'échéance mars du contrat notionnel – le marché à terme des obligations d'Etat françaises – a touché vendredi son plus haut de l'année à 120,58 avant de refluer en clôture à 120,16. Le 2 janvier, le contrat notionnel était à 109,60. Les titres à long terme sont soutenus en France par les anticipations des opérateurs sur la poursuite de la baisse de taux par la Banque de France dans les prochaines semaines.

Jeudi, la banque centrale a, sans surprise, maintenu ses taux directeurs inchangés mais a piloté à la baisse le taux au jour le jour à 4,68 % contre 4,72 %, profitant de la bonne tenue du franc passé sous le seuil de 3,42 francs face au mark. La Banque de France avait réduit, la semaine précédente, son taux de prises en pension de 5 à 10 jours d'un quart de point à 5,85 %, et abaissé le 15 décembre le taux d'appel d'offres d'un quart de point à 4,45 %.

Les opérateurs soulignent que, avec un écart d'à peine plus de 0,20 % entre le taux au jour le jour et le taux d'appel d'offres, une baisse de ce taux directeur plancher semble probable dans les jours à venir. Mais il faudra sans doute attendre la prochaine réunion, le 11 janvier, du Conseil de la politique monétaire.

En attendant, la détente s'est poursuivie à un rythme rapide sur le marché à court terme. Les taux à trois mois se sont détendus à 5,01 %. Ils étaient au-dessus de 6 % le 2 janvier et avaient atteint des sommets de plus de 8 % lors de la crise monétaire du mois de mars. Sur le marché à terme, le contrat Pibor finit l'année à 95, à un centième de son plus haut historique de 95,01 atteint vendredi dans la journée.

Les professionnels faisaient preuve d'optimisme et considéraient que, compte tenu de la faiblesse de la croissance, l'année 1996 devrait être marquée par une poursuite de la baisse des taux, surtout sur la partie la plus courte de la courbe.

Enfin, la Banque de France a décidé d'accorder, vendredi, des prises en pension à 24 heures au taux de 4 11/16. Jeudi, l'institut d'émission avait déjà apporté beaucoup de liquidités au marché monétaire en injectant 6 milliards de francs, soit 10,5 milliards depuis de début de la semaine. Traditionnellement, en cette période de fin d'année, la banque centrale injecte des liquidités en raison des besoins du Trésor.

E. L.

MATIF

Echéances 29-12	Volume	Dernier prix	Plus haut	Plus bas	Premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Mars 96	23 933	[illegible]	120,58	[illegible]	120,20
Juin 96	604	[illegible]	120,94	[illegible]	120,62
Sept. 96	2	120	120	[illegible]	119,70
Déc. 96	–	–	–	[illegible]	–
PIBOR 3 MOIS					
Mars 96	8 116	[illegible]	95,01	[illegible]	94,99
Juin 96	1 844	95,15	95,21	[illegible]	95,21
Sept. 96	1 648	95,19	95,26	[illegible]	95,21
Déc. 96	470	95,12	95,13	[illegible]	95,10
ÉCU LONG TERME					
Mars 96	1 356	[illegible]	90,38	[illegible]	90,14
Juin 96	–	[illegible]	–	[illegible]	–

DEVISES ET OR

Un deutschemark affaibli

DE FAÇON INESPÉRÉE, le franc a terminé l'année 1995 en fanfare. Il est passé cette semaine assez nettement sous le seuil des 3,42 francs pour 1 mark et a terminé la journée de vendredi à 3,4160 après avoir touché 3,4140 jeudi. On assiste en quelque sorte au cours des derniers jours à la revanche des monnaies faibles, à l'exception notable du dollar toujours marqué par l'impasse budgétaire. En tout cas, le franc mais aussi la livre et les dollars canadiens et australiens se sont nettement repris. Les analystes soulignent qu'il s'agit dans le cas des devises australiennes, canadiennes et anglaises d'une hausse qui s'explique par la remontée des prix de l'énergie, les trois pays étant des producteurs importants.

Le phénomène notable de la semaine n'en est pas moins l'affaiblissement continu du deutschemark face à la quasi-totalité des monnaies européennes même si la devise allemande s'est un peu reprise vendredi. Le mark est affecté par un *« changement de sentiment à propos de l'économie allemande »*, juge l'analyste Chris Turner, de la Barclays de Zoete Wedd. De plus en plus d'opérateurs sont convaincus que la croissance allemande sera plus limitée que prévu en 1996. Les investisseurs préfèrent donc s'intéresser *« aux marchés obligataires qui sont plus rémunérateurs »*. De plus, le mark souffre *« de la lune de miel que traverse le franc sur les marchés »*, ajoute l'analyste.

En dehors des incertitudes grandissantes sur la croissance en Allemagne, le mark souffre également *« du sentiment plus positif à l'égard de la monnaie unique européenne et du ressaisissement du franc français depuis la fin des grèves en France »*, confirme Peter von Maydell, analyste à la First Chicago. Le passage à la monnaie unique signifie aux yeux des investisseurs qu'à terme le mark dilué dans un ensemble plus vaste sera plus faible et, en revanche, les monnaies moins solides en sortiront renforcées.

Le regain de crédibilité de la monnaie unique est d'autant plus fort que l'Allemagne a obtenu presque tout ce qu'elle voulait au sommet de Madrid. Le choix du nom d'« euro » en lieu et place d'« écu » et la création d'un pacte de stabilité sont jugés comme autant de succès pour Theo Waigel, le ministre allemand des finances. Appuyée par la Bundesbank, l'initiative du pacte de stabilité, qui prévoit de mettre automatiquement à l'amende les Etats qui laisseraient dériver leurs finances publiques, était jugée outre-Rhin comme une condition indispensable à l'union monétaire. Certaines capitales européennes ont émis des réserves sur les objectifs proposés par Bonn, encore plus draconiens que ceux du traité de Maastricht. Mais aucune n'a fait de contre-proposition officielle ou dit non à un ministre qui a le pouvoir de faire dégringoler la lire italienne.

PARTICIPATION DE LA FRANCE

M. Waigel affirme qu'avec ou sans Maastricht la rigueur est à l'ordre du jour pour permettre aux Etats endettés de desserrer l'étreinte des marchés financiers. Il a également fait admettre que le choix des participants à la troisième phase de l'UEM se fasse en 1998 sur la base des statistiques économiques définitives pour l'année 1997 et non à partir d'estimations provisoires.

Enfin, les Allemands insistent sur une Union monétaire avec la France. Le président de la Bundesbank, Hans Tietmeyer, déclare, dans un entretien paru jeudi dans le quotidien *Suddeutsche Zeitung*, craindre une division de l'Europe au cas où l'union monétaire se ferait sans la France. La France a la capacité et la volonté de satisfaire aux conditions de l'adhésion à la monnaie unique, affirme M. Tietmeyer. Depuis plusieurs mois, le président de la Bundesbank réaffirme son attachement à la participation de la France à l'union monétaire. A la mi-novembre, il avait notamment déclaré avoir *« du mal à imaginer une Union monétaire sans que la France y participe »*.

Les investisseurs semblent avoir reçu le message et renforcent plutôt leurs positions en francs. Ils ne semblent pas craindre une reprise de la tension sociale lors des prochaines semaines. La monnaie française apparaît accrochée sous la barre des 3,42 francs pour 1 mark. Cette force s'explique *« en partie par le fait qu'Alain Juppé soit resté ferme face aux revendications des syndicats »*, lors de la période de grèves qui a secoué le pays en décembre, explique Chris Turner. Les opérateurs ont été rassurés par *« sa détermination à poursuivre la stricte politique économique et monétaire fixée par les critères de convergence pour l'établissement de la monnaie unique »*, ajoute-t-il. Les marchés continuent aussi à parier sur la poursuite d'une baisse des taux en France, ce qui a plutôt tendance à renforcer le franc.

Pour sa part, le dollar est resté faible tout au long de la semaine à cause de la crise budgétaire prolongée aux Etats-Unis. Le scénario catastrophe d'un défaut de paiement du Trésor américain est même évoqué de plus en plus sérieusement par certains analystes. En tout cas, le billet vert est revenu cette semaine de 1,44 mark à 1,4320 et de 4,94 francs à 4,89 francs.

Eric Leser

L'OR

	Cours 22-12	Cours 29-12
Or fin (kg barre)	61 300	[illegible]
Or fin (en lingot)	61 800	[illegible]
Pièce française (20 F)	354	[illegible]
Pièce française (10 F)*	389	[illegible]
Pièce suisse (20 F)	351	[illegible]
Pièce latine (20F)	354	[illegible]
Pièce tunisienne (20F)*	359	[illegible]
Souverain	454	[illegible]
Souverain Elisabeth II*	458	[illegible]
Demi-souverain*	283	[illegible]
Pièce de 20 $	2 320	[illegible]
Pièce de 10 $	1 360	[illegible]
Pièce de 5 $*	695	[illegible]
Pièce de 50 pesos	2 260	[illegible]
Pièce de 20 marks*	447	[illegible]
Pièce de 10 florins	368	[illegible]
Pièce de 5 roubles*	268	[illegible]

* Ces pièces d'or ne sont cotées qu'à la séance hebdomadaire supplémentaire.

COURS MOYENS DE CLÔTURE DU 22 DÉCEMBRE AU 29 DÉCEMBRE

DEVISE	New York 29-12	New York 22-12	Paris 29-12	Paris 22-12	Zurich 29-12	Zurich 22-12	Francfort 29-12	Francfort 22-12	Bruxelles 29-12	Bruxelles 22-12	Amsterdam 29-12	Amsterdam 22-12	Milan 29-12	Milan 22-12	Tokyo 29-12	Tokyo 22-12
Livre	1,5490	1,5480	7,5901	7,5202	1,7629	[illegible]	2,2194	2,2210	45,6181	45,6890	2,4838	[illegible]	2453,62	[illegible]	159,90	[illegible]
$ E.U.	–	[illegible]	4,9000	4,9450	1,1510	[illegible]	1,4328	[illegible]	29,45	29,61	1,6035	[illegible]	1584	[illegible]	103,23	[illegible]
Franc français	20,4082	20,2224	–	[illegible]	23,4896	[illegible]	29,2406	29,1466	6,0102	5,9820	32,72449	[illegible]	323,2653	[illegible]	21,06633	[illegible]
Franc suisse	86,8810	86,0956	425,7168	425,7426	–	[illegible]	124,4831	124,0895	25,5864	25,4829	1,39514	[illegible]	1376,1946	[illegible]	89,68280	[illegible]
Deutschemark	69,7934	[illegible]	341,9877	342,0830	80,3322	[illegible]	–	[illegible]	20,5542	20,5440	111,91374	111,91288	105,5276	[illegible]	72,04425	[illegible]
Franc belge	3,3956	3,3772	16,6384	16,2004	3,9083	3,9222	4,8652	4,8676	–	[illegible]	5,4448	[illegible]	53,78608	[illegible]	3,50509	[illegible]
Florin	62,3636	[illegible]	305,5815	306,6716	71,7805	72,0087	89,3545	89,3552	18,3661	18,3577	–	[illegible]	987,8391	[illegible]	64,37481	[illegible]
Lire italienne	0,00631	0,00620	3,0934	3,3140	0,7266	0,7814	0,9045	0,9076	1,8592	1,8648	1,012911	1,015749	–	[illegible]	0,065167	[illegible]
Yen	0,968758	0,974184	4,746912	4,832040	1,115040	1,131565	1,388036	1,404092	28,529910	[illegible]	1,553409	1,571359	15,345120	15,420049	–	[illegible]

MATIÈRES PREMIÈRES

Matières languides céréales flamboyantes

LA TRÊVE DES CONFISEURS sonne également celle des matières premières. A part les céréales qui continuent de flamber, les produits de base somnolent dans une douce léthargie. Les prix de la laine et du coton restent stables. En ce qui concerne la laine, *« l'ambiance est feutrée »* aux enchères d'Australie, selon les dires d'un opérateur. Celles qui se déroulaient à Londres ne se montraient guère plus actives et l'indice restait suspendu à 440 pence le kilo.

Quant au café, il ne cesse de se tasser. La livre se vendait à la fin d'une semaine raccourcie – le marché est resté fermé lundi et mardi – 93,90 cents, contre plus de 96 cents il y a huit jours. La plupart des opérateurs étaient absents au cours des séances suivantes. Ce calme, dû pour l'essentiel aux périodes festives, inquiètent les pays producteurs. Ceux-ci se réuniront le 15 et 16 janvier au Brésil pour *« discuter de la baisse des prix mondiaux »* et aussi sans nul doute du plan de rétention. De nombreuses rumeurs circulent à ce propos. L'association des pays producteurs de café seraient en train de concocter une surprise pour le début de l'année. Certains courtiers laissent entendre que les fournisseurs de café auraient l'intention de jeter le plan de rétention aux orties, lui reprochant à la fois sa cherté et son inefficacité.

Par mimétisme sans doute, le marché du cacao paraît très déprimé. Les trop bonnes perspectives de récolte en Afrique de l'Ouest affectent également les cours, il est vrai. La Côte-d'Ivoire, premier fournisseur mondial, devrait récolter – les négociants en sont certains – 850 000 tonnes de cacao pour la campagne 1995-1996. Or, elle avait déjà engrangé au cours des deux saisons précédentes près de 900 000 tonnes, soit un tiers de la production mondiale. Ce pays qui peut rattraper par les quantités exportées la baisse des prix mondiaux met des volumes croissants sur le marché. Le Ghana, deuxième producteur mondial, procède de la même manière. Aussi les opérateurs et les chocolatiers ne sont-ils nullement inquiets. De leur point de vue, le marché est pléthorique en dépit du déficit – tout théorique, selon leurs dires – qui affecte l'offre mondiale.

ACHATS RUSSES

Quant au thé, il ose ce que les autres produits de base ne font que timidement : se mettre en vacances de longue durée. Le marché aux enchères, qui se tient dans la City, à Londres, est resté fermé. Il le sera encore la semaine prochaine.

Les cours du blé ont terminé en hausse jeudi sur le marché à terme de Chicago, la plus importante Bourse des céréales. Deux banques russes seraient en train de négocier des accords financiers pour importer des céréales et surtout du blé. Il s'agirait d'au moins 2 millions de tonnes. Certains négociants avancent même le chiffre de 4 millions. La nouvelle est surprenante. Les opérateurs savaient depuis longtemps que la Russie, et plus globalement la Communauté des Etats indépendants, était en déficit chronique de céréales. La seule Russie n'a récolté que 63,5 millions de tonnes de blé en 1995, contre 81,3 millions de tonnes l'année précédente. Mais ils n'attendaient pas d'achats de la part de cette région du monde en panne de devises. Des nouvelles aussi inespérées, même si elles sont encore très vagues – on ignore par exemple de quelles banques il s'agit – font bondir les cours surtout lorsqu'elles s'accompagnent d'inquiétudes sur l'offre : le service de météorologie américain fait état de précipitations inférieures à la normale dans les grandes régions productrices des Etats-Unis comme le Middle West.

L'envolée du maïs est plus manifeste encore. Les cours se sont renchéris de 65 % depuis le début de l'année – 50 % pour le blé – pour s'établir cette semaine à 3,60 dollars le boisseau sur le marché de Chicago. Les échanges s'intensifient (65,2 millions de tonnes), alors même que le Conseil international des céréales estime à 496,7 millions de tonnes la production mondiale de maïs : une baisse importante par rapport à l'année dernière où elle s'établissait à 554 millions de tonnes. Toujours selon le CIC, les Etats-Unis, premier producteur mondial de maïs, devraient voir leur récolte diminuer de 27 % par rapport à l'année dernière. Elle serait cette année de seulement 187 millions de tonnes. Les opérateurs américains, de surcroît, prennent de plus en plus au sérieux les menaces de sécheresse qui planent sur le Brésil et l'Argentine. Dans un tel contexte, l'achat anodin de 334 000 tonnes de maïs par le Japon a mis le feu aux céréales.

Marie de Varney

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	29-12	28-12
Dow Jones comptant	224,35	[illegible]
Dow Jones à terme	328,26	[illegible]
MÉTAUX (Londres)		
Cuivre comptant	2 797	[illegible]
Cuivre à 3 mois	2 650	[illegible]
Aluminium comptant	1 675	[illegible]
Aluminium à 3 mois	1 697	[illegible]
Plomb comptant	715	[illegible]
Plomb à 3 mois	712	[illegible]
Etain comptant	6 280	[illegible]
Etain à 3 mois	6 299	[illegible]
Zinc comptant	1 001,50	[illegible]
Zinc à 3 mois	1 025	[illegible]
Nickel comptant	7 935	[illegible]
Nickel à 3 mois	8 055	8 170
MÉTAUX PRÉCIEUX (New York)		
Argent à terme	5,23	5,20
Platine à terme	424	398
Palladium	155,25	138,20
GRAINES ET DENRÉES		
Blé (Chicago)	5,11	5,11
Maïs (Chicago)	3,68	[illegible]
Graine soja (Chicago)	–	[illegible]
Tourt. soja (Chicago)	232,40	[illegible]
P. de terre (Londres)	107,50	[illegible]
Orge (Londres)	112,25	[illegible]
SOFTS		
Cacao (New York)	–	[illegible]
Café (Londres)	2 545	[illegible]
Sucre blanc (Paris)	1 719,78	[illegible]
OLÉAGINEUX, AGRUMES		
Coton (New York)	0,73	[illegible]
Jus d'orange (New York)	1,04	[illegible]

ZOOLOGIE La ville de Brest vient de lancer un concours d'architecture pour un ambitieux programme d'extension de son Centre de culture scientifique, technique et industriel de la mer, pour lequel 350 millions de francs seront investis sur dix ans. ● OCÉANOPOLIS, cet établissement, est à la fois un centre de recherche et un aquarium ouvert au public, fondé par deux scientifiques passionnés désireux de trouver ainsi un moyen de financer leurs travaux. ● L'AFFLUENCE des visiteurs a dépassé toutes leurs espérances. Parallèlement, l'équipe du centre fournit les télévisions en images sous-marines et mène des recherches sur les mammifères marins et les poissons, en coopération avec des établissements scientifiques « classiques ». ● LES ENFANTS y sont reçus en « classes océanographiques », grâce à un agrément de l'éducation nationale l'assimilant à un muséum d'histoire naturelle.

Deux chercheurs bretons transmettent au public leur passion océane

Pour financer leurs travaux, deux spécialistes en biologie marine ont créé, à Brest, un aquarium doublé d'un Centre de culture scientifique et technique, qui est devenu l'un des sites les plus visités de la région

BREST
de notre envoyé spécial

Surgies sans prévenir, deux torpilles fuselées foncent sur le plongeur immobile, tapi dans un herbier d'algues laminaires où se cachent des poissons. Un looping au ras du masque, et le couple de phoques vient saisir délicatement les morceaux de poisson dans la main du soigneur. De l'autre côté de la vitre, assis à même le sol, les enfants, bouche bée, se blottissent contre leurs parents.

Légalement, cette scène ne devrait pas exister. Pour des raisons sanitaires, les mammifères marins, très fragiles, ne peuvent évoluer, en captivité, que dans des piscines à l'eau aseptisée, sans flore et sans faune étrangère. Mais le centre Océanopolis de Brest bénéficie d'une dérogation exceptionnelle du ministère de l'environnement. « *Ici, ils vivent dans un aquarium à ciel ouvert qui reproduit l'écosystème sous-marin de Molène-Ouessant. L'ensemble, alimenté par de l'eau de mer pompée au large, est en équilibre biologique. Même les marées et la houle sont reproduites. C'est important, non pas pour les phoques, mais pour la respiration des algues* », explique Eric Hussenot, directeur culturel et scientifique de l'établissement.

Si Océanopolis peut présenter une telle attraction, c'est en raison de la personnalité de ses fondateurs. Biologiste de formation, Eric Hussenot est l'un des meilleurs spécialistes français des mammifères marins. Ce Centre de culture scientifique technique et industrielle de la mer qu'il a créé, avec Jean-Paul Alayse – aujourd'hui directeur de l'aquarium –, est le résultat d'une folle aventure. Celle de deux scientifiques amoureux de l'océan, pour qui la meilleure manière d'obtenir les moyens financiers d'assouvir leur passion était de la faire partager au public.

A la fin des années 70, doctorat de troisième cycle en poche, Jean-Paul Alayse cherche du travail en s'adonnant à l'aquariophilie, « *virus attrapé à l'âge de dix ans* ». Eric Hussenot « *traîne d'un labo à l'autre* », enchaînant les vacations dans l'espoir d'être intégré au CNRS. Faute de mieux, il recueille, dans un jardin doté d'un bassin appartenant à l'université de Brest, des phoques blessés qu'il relâche après les avoir soignés à ses frais. C'est pour tenter de financer ces activités que les deux hommes fondent en 1979, avec quelques amis plongeurs, l'Association pour la création d'un aquarium-muséum.

En 1981, lors des Assises nationales de la recherche à l'initiative de Jean-Pierre Chevènement, le ministère de la recherche lance un « programme mobilisateur » pour la création de centres de culture scientifique et technique. Ils déposent leur dossier, qui est accepté, mais les choses s'enlisent. « *La Cité des sciences de La Villette était très "gourmande"*, se souvient Jean-Paul Alayse. *Nous avions aussi le tort d'être axés uniquement sur la mer, et les centres monothématiques correspondaient mal aux projets gouvernementaux.* »

DIX ANS DE PATIENCE

Pour les deux hommes commencent alors dix ans de longue patience. A force d'obstination, pourtant, leur projet fait son chemin. Eux aussi : Jean-Paul Alayse intègre le laboratoire de biologie animale-poissons marins à l'université de Bretagne-Ouest (UBO), Eric Hussenot entre au laboratoire d'océanographie biologique (CNRS-UBO).

Incidemment, les travaux d'Hussenot lui permettent de démontrer que les phoques gris et certaines espèces de grands dauphins ne se contentent pas de « passer » au large de la pointe de Bretagne, mais qu'ils y ont fondé des colonies sédentaires et s'y reproduisent. Pour un édile breton, l'argument est d'importance. A demi convaincue, la municipalité de Brest charge l'UBO et le CNRS d'élaborer un programme scientifique et muséographique. « *Nos labos ont récupéré le dossier, et nos patrons, qui en avaient compris l'intérêt, nous ont laissé agir. Nous avons pu sortir du cadre associatif et monter quelque chose de plus conséquent.* »

Le 21 juin 1990, Océanopolis, avec ses quatorze aquariums marins, ouvre enfin ses portes. Ses deux créateurs s'étaient donné pour objectif un minimum de 200 000 entrées annuelles. La municipalité, qui a investi 70 millions de francs dans le projet, tablait plutôt sur 50 000, « *la moyenne d'un musée de province* ». Cinq ans après l'ouverture, le mur des deux millions de visiteurs a été franchi : 550 000 la première année, environ 350 000 par an, une fois l'effet de nouveauté passé.

L'été, il arrive que l'énorme crabe de béton blanc et d'acier tapi à proximité du port de plaisance du Moulin Blanc, « avale » 7 000 personnes en une seule journée. Le secret de ce succès réside dans la présentation au public, mais aussi dans l'importance d'une démarche restée scientifique. « *Notre formation de biologiste doit avoir une influence sur l'ensemble* », espère Jean-Paul Alayse.

Tout d'abord, il y a le Centre de recherche et de sauvegarde des mammifères marins attaché à l'établissement, « *le but de l'opération* » pour Eric Hussenot. Il a obtenu des contrats de recherche, dont un concernant le problème des dauphins et des filets dérivants, en coopération avec l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (Ifremer). « *L'essentiel de notre activité porte sur l'écologie alimentaire des mammifères marins*, explique Eric Hussenot. *Nous nous plaçons dans une problématique de réserve naturelle : comment concilier un milieu propice à la diversité des espèces avec le maintien et le développement de l'activité économique et touristique ?* »

Le public n'a pas accès aux laboratoires, mais Océanopolis reçoit chaque année 8 000 à 9 000 enfants pour des « classes océanographiques » de plusieurs jours avec travaux pratiques. L'établissement a reçu, en 1992, l'agrément de l'éducation nationale qui l'assimile à un muséum d'histoire naturelle. Par ailleurs, toute l'équipe d'animation (environ la moitié des 33 salariés du Centre) possède une solide formation en biologie marine et, plus généralement, un haut niveau scientifique et pédagogique (on y compte plusieurs doctorats de troisième cycle). C'est elle qui réalise les expositions, les animations vidéo (35 films tournent en permanence dans l'établissement, qui vend des images aux chaînes de télévision) et accueille le public. « *Cette technicité gonfle la masse salariale, mais c'était une de nos exigences* », soulignent les deux hommes.

« FUTUROSCOPE DE LA MER »

L'afflux des visiteurs témoigne de la justesse du concept d'Alayse et Hussenot, qui se sentent un peu dépassés par le succès de leur entreprise. « *Nous avons monté un bel outil, mais c'est rarement nous qui jouons avec* », reconnaît Jean-Paul Alayse, qui se plaint d'être un peu submergé par l'intendance. Eric Hussenot craint, pour sa part, que « *l'image d'Océanopolis soit désormais un peu surévaluée par rapport à l'équipement qui s'y trouve* ».

Mais la municipalité brestoise ne souhaite pas laisser les choses en l'état. Le succès de l'établissement – devenu « *le site payant le plus visité de Bretagne* » – a donné des idées aux sceptiques d'hier, qui veulent en faire « *le Futuroscope de la mer* ». Le projet est lancé : 350 millions de francs (dont une partie fournie par l'Union européenne, l'Etat et la région) seront investis sur dix ans pour faire passer la surface d'exposition de 2 700 à 16 000 mètres carrés et le volume des aquariums de 500 à 9 000 mètres cubes. Le concours d'architecte vient d'être lancé et les avant-projets devraient être rendus en mai. Cette fois, près d'un million de visiteurs par an sont attendus pour rentabiliser l'ensemble !

Les deux pionniers pourront-ils garder la maîtrise d'un tel monstre et continuer à lui imprimer leur marque ? Ils l'espèrent. « *Mais*, menace l'un d'eux, *si les choses ne sont pas conformes à nos souhaits, nous n'aurons pas de problème : on nous sollicite au moins une fois par mois pour refaire Océanopolis ailleurs...* »

Jean-Paul Dufour

Les délices des phoques

BREST
de notre envoyé spécial

L'intransigeance n'est pas toujours facile à mettre en œuvre. S'il n'y a pas de dauphins à Océanopolis, c'est que la reconstitution de l'écosystème indispensable à leur vie sociale exigerait au moins 50 kilomètres carrés de surface de bassin. Prouesse technique et clou de l'établissement, l'aquarium qui abrite un couple de phoques nés en captivité présente lui-même quelque liberté avec la réalité. « *Nous avions décidé de faire cohabiter les prédateurs et les proies (animaux et algues) dans un milieu en équilibre*, explique Eric Hussenot. *Mais cela s'est avéré impossible avec les gros poissons...* »

Les bars, utilisés pour un premier essai, ont immédiatement fait les délices des phoques. Le « *beau requin aux yeux méchants* » qui leur a succédé n'eut guère plus de chance. « *Attaqué simultanément par le mâle et la femelle, il est mort, la "nuque" brisée, avant d'avoir fait trois tours de bassin.* » De la même manière, un poisson torpille au dard – en principe – redoutable a été retrouvé sans vie au fond du bassin au petit matin.

La dernière victime, un congre long d'un mètre vingt, n'a même pas eu le temps de profiter de l'abri qu'on lui avait ménagé, un tube de plexiglas invisible dans l'eau. « *Sa queue dépassait de quelques centimètres. L'un des phoques l'a mordillée, et il s'est jeté dans la gueule du second qui attendait à l'autre extrémité.* » En fait, explique Eric Hussenot, ces essais malheureux ont montré que l'espace offert par l'aquarium est trop réduit pour que les gros poissons puissent acquérir une vitesse suffisante pour échapper aux phoques. Avec les petits, en revanche, la coexistence est parfaite. Ils sont nettement plus agiles et trouvent toujours un trou, une anfractuosité de rocher où se réfugier. Mais toute l'équipe du centre s'est frotté les yeux, incrédule, quand elle vu pour la première fois tout ce petit monde sortir en chœur de sa cache pour batifoler sous le nez des phoques qui ne bronchaient pas.

SANS CRAINTE

Cette scène étonnante se produit tous les jours, selon un rythme assez fixe, généralement le soir vers 17 heures ou 18 heures. Comme s'ils répondaient à un signal, tous les animaux sortent sans crainte. Puis, ils retournent se mettre à l'abri en même temps, sans plus de raison apparente.

« *Le même type de comportement a été observé chez certains mammifères : on voit parfois des lionnes déambuler paisiblement au milieu d'un troupeau d'antilopes*, explique Eric Hussenot. *Visiblement, les animaux sentent s'il y a danger ou non, mais nous ne savons ni pourquoi, ni comment.* »

J.-P. D.

La FAO s'inquiète de la spécialisation de l'élevage moderne

DEPUIS LONGTEMPS, l'Organisation des Nations unies pour l'agriculture et l'alimentation (FAO) se préoccupe de préserver – au moins sous forme de banques de gènes – plantes sauvages et plantes cultivées. Plus récemment, elle s'est intéressée aux races animales domestiques. Elle vient de lancer un Programme mondial pour la gestion des ressources génétiques des animaux d'élevage. Et de publier, en langue anglaise, un impressionnant guide de 770 pages : la « Liste de surveillance mondiale pour la diversité des animaux domestiques ».

Rappelant que la « *sélection naturelle et humaine a donné des milliers de races génétiquement différentes d'animaux d'élevage, adaptés à une très grande variété de milieux naturels* », la FAO souligne néanmoins que ce patrimoine s'amoindrit à un rythme inquiétant. Au cours des dernières décennies, l'intensification de l'agriculture a entraîné une forte homogénéisation des productions animales et végétales. Ce qui revient à dire que, dans le même temps, le nombre de plantes cultivées et de races animales exploitées a considérablement diminué.

Cet appauvrissement des ressources génétiques inquiète de plus en plus de spécialistes. Le passé a prouvé, en effet, que l'uniformisation des espèces et des variétés augmente leur fragilité face aux parasites ou aux agents pathogènes (*Le Monde* du 23 décembre). Ainsi, en Irlande, le mildiou de la pomme de terre entraîna, en 1846, une véritable catastrophe agricole, de même que l'épidémie, due à un champignon, qui dévasta en 1970 aux Etats-Unis, les hybrides de maïs dérivés d'une unique variété. Le guide publié par la FAO, qui s'appuie largement sur la banque de données génétiques mondiale développée par cette organisation, révèle ainsi que, sur 3 882 variétés domestiques recensées (appartenant à 28 espèces), 873 sont aujourd'hui menacées de disparition.

QUESTION DE SURVIE

Plus grave encore : plus de la moitié de ces races se trouvent dans les pays en développement, dont une bonne part « *dans des zones où l'homme est presque entièrement tributaire des produits issus des ruminants* ». Mais la situation est également alarmante en Europe, où « *la moitié des races qui existaient au début du siècle se sont éteintes* », et où « *43 % des 1 500 races restantes risquent de disparaître dans les vingt prochaines années* ».

« *Dans les pays développés, l'élevage commercial est fondé sur quelques races seulement, qui ont été sélectionnées pour la production intensive de viande, de lait ou d'œufs* », rappelle la FAO, en précisant que la plus grande menace qui pèse sur les ressources génétiques est « *la nature éminemment spécialisée de l'élevage moderne.* » Une menace d'autant plus lourde que la mise en œuvre de la production animale intensive « *n'est pas à la portée – ni immédiatement ni à long terme – de la plupart des agriculteurs du monde en développement* ». Un monde pour lequel la diversité des races d'élevage représente bien plus que la préservation de la nature : une question de survie.

Catherine Vincent

SPORTS

Le rallye Grenade-Dakar prend le départ sous la pluie

JORDI ARCARONS et Kenjiro Shinozuka seront les premiers à prendre le départ de l'étape du rallye Grenade-Dakar qui devait avoir lieu samedi 30 décembre. Le motard espagnol et le pilote japonais ont été les plus rapides, vendredi 29 décembre à l'issue à l'issue d'un test d'accélération sur 300 mètres disputé à Grenade (Espagne). En raison des pluies battantes, la première spéciale, qui devait se courir entre Grenade et Malaga, a été réduite en une courte épreuve de 4 kilomètres avant que les concurrents n'embarquent vers le Maroc.

Au total 305 équipages, 126 motos, 108 autos et 71 camions vont tenter de rallier Dakar le 14 janvier 1996, au terme d'un parcours de 7 579 kilomètres (dont 6 580 de spéciales), aux deux tiers inédit. Les vainqueurs potentiels dans la catégorie auto sont à rechercher dans les grosses armadas que constituent les écuries Citroën, avec le Finlandais Ari Vatanen et le Français Pierre Lartigue (vainqueur en 1995), et Mitsubishi, avec le Français Bruno Saby (2e de la précédente édition) et Kenjirô Shinozuka (3e). A suivre aussi l'équipage français formé par Patrick Tambay et le triple vainqueur de l'épreuve René Metge, au volant d'une Mitsubishi « client ». En catégorie moto, une sérieuse explication aura lieu entre le Français Stéphane Peterhansel (Yamaha), l'Espagnol Jordi Arcarons (KTM) et l'Italien Edi Orioli (Yamaha), qui étaient les trois premiers de l'édition 1995.

Un parcours aux deux tiers inédit

Le skieur norvégien Lasse Kjus remporte sa première descente

LASSE KJUS a gagné la première descente de sa carrière en Coupe du monde de ski, vendredi 29 décembre, sur la Stelvio de Bormio (Italie). Le Norvégien a devancé l'Autrichien Andreas Schifferer et le Canadien Ed Podivinsky. Le premier Français, Jean-Luc Crétier, est huitième. Grâce à cette victoire, Kjus creuse l'écart au classement général de la Coupe du monde. Avec 885 points, il devance le deuxième, le Suisse Michael Von Grueningen de 387 points. Luc Alphand, en méforme, a terminé à la 28e place, mais conserve la tête de la Coupe du monde de descente.

Dans le slalom féminin de Semmering, le duel entre l'Autrichienne Elfi Eder et la Suédoise Pernilla Wiberg a tourné à l'avantage de cette dernière qui a signé, vendredi, sa deuxième victoire consécutive dans la discipline. Eder est troisième, devant la jeune Suissesse Karin Roten. La Française Patricia Chauvet est septième. L'Autrichienne Alexandra Meissnitzer, absente à Semmering, conserve la tête du classement général de la Coupe du monde.

■ **FOOTBALL : la Confédération sud-américaine (Conmebol)** se déclare impuissante dans le boycott du stade de La Paz par sept pays d'Amérique du Sud. L'Argentine, l'Uruguay, le Paraguay, le Chili, le Pérou, la Colombie et le Venezuela refusent d'aller y disputer les matches éliminatoires de la Coupe du monde 1998 en raison de l'altitude de la capitale bolivienne (3 600 m). La Paz est devenu le stade fétiche de la sélection bolivienne depuis qu'elle y a battu le Brésil en éliminatoires du Mondial 1994, obtenant ainsi sa première qualification pour une phase finale de cette épreuve.

■ **HOCKEY SUR GLACE : la Russie a remporté le Tournoi du Mont-Blanc** en battant la France (2-1), vendredi 29 décembre, à Chamonix. Auparavant, les Français avaient battu le Japon (6-2) et la Pologne (6-3).

Décor bambou

Œuvre d'art de la nature, cette étonnante graminée est, en Asie, une plante utilitaire. En Europe, elle sert surtout à l'agrément

AU PREMIER coup d'œil, cela ne se voit pas, mais le bambou est une graminée comme l'herbe des prairies, le blé des champs et l'avoine folle. Il en est qui font 15 centimètres de haut et étendent leur réseau de racines à la manière du chiendent, d'autres qui lancent des cannes de plus de 20 mètres de hauteur et de plus de 30 centimètres de diamètre vers le ciel.

Toutes les variétés et espèces de bambous ont un point commun : leur floraison est aléatoire. Certaines en culture depuis des décennies n'ont pas encore fleuri, d'autres le font tous les cinquante ans, d'autres tous les dix ans.

Mais lorsqu'une variété de bambou fleurit, tous les pieds poussant dans le monde le font en même temps, dit-on. Hélas ! cette floraison est un chant du cygne. Un bambou qui fleurit est un bambou qui meurt. Enfin, pas toujours, mais presque : certaines variétés franchissent ce cap sans dépérir. La propension de tous les pieds d'une même variété à fleurir en même temps vient sans aucun doute de ce que les hommes multiplient le bambou de façon végétative depuis des temps immémoriaux : tous les plants d'une même variété seraient ainsi des clones d'un même « pied-mère ». Certains bambous risquent ainsi de disparaître du globe.

TOUT EST BON

Dans le bambou tout est bon. Ses jeunes pousses et ses graines se mangent, ses feuilles servent de fourrage pour le bétail (elle sont l'unique nourriture du panda, dont la survie dépend directement du maintien d'un réseau de forêts de bambous reliant les montagnes), sa pulpe sert à fabriquer du papier, ses cannes servent de matériau de construction, accessoirement de badines pour corriger les vilains garnements.

Son « bois » est plus résistant à la flexion que l'acier (il arme le béton de certaines constructions antisismiques en Asie) et fait de magnifiques échafaudages pour l'édification des buildings ; refendu et savamment assemblé, on en fait des cannes à pêche de grand luxe dont la souplesse n'a pas été dépassée par des matériaux fabriqués par l'homme, même le kevlar.

Dans les pays asiatiques, le bambou sert aussi à faire des clôtures, des ustensiles de cuisine, des sièges, des meubles, des bols, des assiettes et des plats. L'« écorce » de certains d'entre eux a des reflets soyeux, elle s'orne de délicats motifs longilignes verts qui tranchent sur un jaune mordoré ; une autre espèce a un bois si violet qu'il en paraît noir, une autre ressemble à s'y méprendre à de l'écaille de tortue polie.

On en fait aussi des instruments de musique, car le bambou est un « bois » qui sonne : des flûtes, des instruments de percussion notamment. Le bambou est une œuvre d'art de la nature, et un champion de croissance.

Lorsque qu'un pied de bambou géant est adulte, ses nouvelles pousses sortent de terre en ayant leur diamètre adulte, et, en une saison, atteignent leur développement définitif. Les Chinois, qui n'ont jamais été plus tendres que les Occidentaux pour leurs suppliciés, avaient mis à profit cette faculté. Assis sur un petit tumulus de terre, le condamné à mort était traversé en moins d'une journée par cette épée végétale.

À LA PLACE DU GAZON

En Occident, les bambous sont utilisés pour leurs vertus décoratives et guère pour leur aspect utilitaire, encore que certaines de nos régions frappées par la PAC pourraient planter de bambous géants leurs jachères de façon à produire de la pâte à papier.

Dans les jardins, on peut le planter en haie, les variétés naines aux racines traçantes peuvent retenir la terre des talus ou remplacer le gazon (les Allemands l'utilisent souvent de cette façon) ; celles dont l'écorce est décorative font de splendides massifs ; les plus hautes peuvent remplacer de grands arbres.

Les jardineries diffusent malheureusement peu de variétés différentes de bambous, et à des prix souvent astronomiques. La France peut cependant se féliciter d'avoir l'un des spécialistes les plus performants d'Europe, installé près d'Anduze (dans le Gard), dont les tarifs sont beaucoup plus raisonnables eu égard à la difficulté de multiplication de certaines variétés. La Bambouseraie de Prafrance est un lieu unique situé près d'Alès. Près des montagnes des Cévennes, un passionné avait planté une collection extraordinaire de bambous dès la fin du siècle dernier. Après bien des vicissitudes, cet « arboretum » a été repris en main. Il est devenu un lieu de visite très fréquenté qui jouxte une pépinière et donnera des idées aux jardiniers qui succomberaient à leur tour à la fascination d'une plante dont la culture compte de plus en plus de sectateurs.

Alain Lompech

★ Bambouseraie, parc exotique et pépinière, 30140 Generargues. Tél. : 66-61-70-47. Ouvert tous les jours, fermé à la visite en janvier et février. La Bambouseraie édite un catalogue donnant des conseils de plantation qu'elle envoie contre 40 F en timbres ou en chèque. Vente sur place et liste des revendeurs sur simple demande.

DESSINS D'AURORE DE LA MORINERIE

Moon-Boot et « doudoune »

Le 21 juillet 1969, Neil Armstrong foulait le sol sélène. Moins d'un an plus tard, Giancarlo Zanatta lançait la Moon Boot, la botte des années cosmo-sympas, capable de chausser sans problème quatre pointures. Quelques grammes de gonflette dans un monde en plein décollage : insert isolant, talon préformé, doublure automoulante, ce chaussant planétaire fête aujourd'hui *ses vingt-cinq ans, du haut de ses treize* millions de paires vendues depuis 1970. *« Au début, les gens les lançaient en l'air, mais ne les achetaient pas. En les portant, les facteurs de La Clusaz ont été nos meilleurs publicitaires... »* Après-ski le plus vendu des Alpes, cet écrase-neige pop continue d'être fabriqué selon les règles de l'art par la société vénitienne Tecnica, monté et fini à la main par les soixante moonbottiers de Nervesa Della Battiglia.

La voici en quatre modèles version collector (395 F en taille adulte), toujours déclinée en vingt couleurs (dont le rouge Ferrari fétiche), et même en vernis noir pour les nuits blanches des festivaliers d'Avoriaz.

***La Moon Boot a fait école. Depuis 1970,* la silhouette tout entière n'a pas résisté à cet ouragan isolant et gonflant. En témoigne le succès de la « doudoune », qui, désormais, s'offre le luxe du hors piste en ville ; elle est au vêtement ce que la couette est à la maison, un garde du corps poids plume, qui protège sans peser. Sur les cimes, ou dans les souterrains du métro, elle transforme son adepte en Bibendum.**

Elle aussi doit sa légende à un exploit : la première conquête d'un sommet de plus de 8 000 mètres, l'Annapurna, par une expédition française dans l'Himalaya en 1950. *Un des compagnons de Maurice* Herzog et Louis Lachenal, l'alpiniste Lionel Terray, sollicite alors la société *Moncler, pour qu'elle propose des* vêtement chauds à l'équipe. Premier fabricant européen à utiliser pour les anoraks le ouatinage synthétique réservé aux sacs de couchage, Moncler crée la veste fourrée de duvet d'oie... La doudoune est née.

Aujourd'hui, Moncler, confectionne dans son usine d'Echirolles (à la périphérie de Grenoble) quelque cinquante mille pièces par an, un chiffre assez modeste à côté du grand nombre d'interprétations et de copies diverses. Le fin du fin reste la doudoune *matelassée de plumes* d'eider, en direct d'Islande : ce gros canard abandonnant les plumes dans *son nid perché sur les falaises, il faut* aller recueillir celles-ci avec des cordes de rappel. Ainsi, la course à la légèreté rapproche chaque jour les champions de la technique des classiques de la mode.

Laurence Benaïm

La parka, nouvel uniforme de l'homme technoromantique

Les vêtements pour vivre de façon moderne et pratique prennent leur essor

LONGTEMPS vêtement d'élection du sportif, la parka aujourd'hui a conquis le citadin. Le Centre textile de conjoncture et d'observation économique la classe parmi les produits dynamiques, avec un taux de croissance annuelle moyen de + 8,3 % pour la période 1985-1994, qu'elle partage avec l'anorak. A comparer aux pourcentages négatifs réalisés par les imperméables (– 6,8 %) ou les manteaux et pardessus (– 7,9 %), désormais qualifiés de « démodés ».

« La nouveauté depuis environ deux ans, c'est de « casser » un vêtement très formel et de le porter avec une grande parka de nylon ou de toile gommée noire ou marron. L'effet rendu en est tout de suite très sophistiqué », explique Bernard Marasse, directeur du studio homme auprès du couturier italien Cerruti.

« C'est un mouvement auquel M. Cerruti a donné un nom, qui a été repris ensuite par d'autres : c'est ce qu'il appelle le style techno-romantique. Pourquoi techno-romantique ? D'un seul coup, le sportswear traditionnel s'est estompé des collections au bénéfice d'un métissage de produits qui associe technique et tradition. Ce qui ne se serait pas fait il y a quelques années : sur un costume de flanelle, on passait, par exemple, un manteau croisé en cashmere. En fait tous les modèles pratiques pour voyager et pour vivre de façon moderne et active prennent de l'essor... »

Responsable du développement des ventes textiles chez Carrefour, Frédéric Verdeaux enregistre un semblable engouement pour ce vêtement emprunté à la garde-robe esquimau : *« Toutes les grosses pièces comme les manteaux et les imperméables ont chuté sur les deux marchés, femme et homme. Cela, au bénéfice de pièces plus simples type parka ou coupe-vent. La parka concentre une utilisation ville et une utilisation week-end sur un même produit. C'est pourquoi on la voit porter aussi bien avec un jean que sur un costume. Et le consommateur y trouve son compte : elle a l'avantage d'un manteau avec un coût moindre. »* Les cent quinze magasins à l'enseigne de Carrefour en proposent au moins quatre ou cinq modèles, déclinés en quatre coloris (marron, noir, beige et vert).

Si la parka a pu franchir l'enceinte de la cité, c'est d'abord à la faveur de l'apparition, dans les collections, de tissus dits « technic », très modernes. Très résistants, ils sont aussi légers que chauds. Selon Bernard Marasse, *« la parka est maintenant travaillée dans des matériaux qui étaient autrefois réservés aux collections sportives : des nylons ou des gommés, des toiles caoutchoutée à l'extérieur, ou encore des « collés », ces tissus doubles fait d'un extérieur protecteur en gommé, contrecollé sur un drap gratté ou un jersey »*. On quittera la boutique de la place de la Madeleine dûment couvert d'un modèle simple en nylon noir avec capuche amovible après avoir déboursé 2 500 F.

Chez Carrefour, le modèle Tex Reporter, conçu par la marque textile de l'enseigne, est vendu 499 F. Il entame sa troisième saison d'hiver. *« C'est le même modèle depuis 1993, mais il évolue. On essaie de jouer sur la coupe ou sur les matières. Cette année, on emploie un tissu un peu bâche ou des matières huilées. »* Sans être nommé, le style Barbour est approché.

Passe-muraille, la parka peut aussi résister au passage des saisons : *« La parka a permis de travailler l'amovibilité. En nylon ou en cuir, elle devient très chaude avec des intérieurs amovibles en laine grattée. Traités sans intérieur, les modèles poids-plume en nylon ou en toile enduite sont de grands coupe-vent pour l'été. Tout dépend de la matière et de la construction. »*

Chez le couturier de la place de la Madeleine, le cuir, par nature plus « sport », profite en effet du mouvement pour opérer sa conversion à la ville en fleuretant avec la canadienne des années 50. C'est le cas de cette parka en agneau grainé ceinturée proposée en marron et bronze, avec capuche et petite veste intérieure en nylon sans manche, toutes deux amovibles (14 000 F) ; ou cette autre, en cuir noir délavé d'apparence « huilé », croisée et ceinturée (12 000 F).

Côté forme, la tendance est à la simplicité : *« Pour devenir plus urbaine, la parka doit perdre le côté trop technique de la ligne de sport »*, précise Bernard Marasse. *« Elle doit être « dédramatisée » et soignée dans ses détails, très sobres. Il y a des poches mais elles sont raffinées : passepoilées ou avec un rabat. »*



Le ciel dira si la parka renouvellera cet hiver ses performances passées. En effet, *« au contraire de la femme, l'homme anticipe peu ses achats »*, indique Frédéric Verdeaux, *« il attend qu'il fasse vraiment froid pour se décider à acquérir une pièce chaude »*.

Véronique Balizet

LIEU

Aux Arts, etc. !

LA BASTILLE est devenue un rendez-vous des arts et des artistes qui rayonne aujourd'hui dans toutes les directions. Musique à l'Opéra, qui trône, en blanc, sur la place. Théâtre, arts plastiques, galeries et ateliers tapis dans les anciennes manufactures du faubourg Saint-Antoine et de la rue de la Roquette, vers l'ouest et le nord. La nouvelle vocation du quartier se confirme aussi vers le sud-est, au long de l'avenue Daumesnil.

Les arcades du viaduc qui supportait autrefois le chemin de fer de Vincennes avaient survécu à la démolition de la gare, construite en 1859 pour desservir des provinces aussi lointaines que La Varenne-Saint-Hilaire. Sur un kilomètre de long, elles logeaient un bric-à-brac sympathique de vieux métiers et d'activités anciennes autant qu'utiles qui a été progressivement évincé. En témoignent quelques éléments encore murés et couverts d'affiches qui, eux aussi, laisseront la place à une complète rénovation.

Nettoyées et aménagées, les arcades abritent maintenant des lieux d'exposition et des magasins. Style unitaire, défini sous le compas de Jean-Michel Wilmotte, qui a fait dégager les voûtes de pierre, qui a allié l'acier et le bois pour l'armature vitrée des façades, et qui a édicté un cahier des charges pour les utilisateurs.

Thème commun : artisans d'art, créateurs de mobilier, ébénistes, doreurs sur cuir ou sur bois, ferronniers, sculpteurs, tapissiers, verriers, luthiers, décorateurs, socleurs, encadreurs, créateurs de maquettes et de plans-reliefs et même un fournisseur de peintures spéciales pour trompe-l'œil. Une trentaine d'adresses qui, par leur regroupement, incitent à une visite au fil de la promenade.

VALORISATION

Depuis peu, au coin de la rue Traversière, et sur cinq travées, flotte la bannière du VIA, que l'on a d'abord connu aux Halles (place Sainte-Opportune), puis à l'Odéon (cour du Commerce-Saint-André), et qui vient d'emménager avenue Daumesnil. Ces initiales, VIA, signifient Valorisation de l'innovation dans l'ameublement et désignent un groupe de recherche et de promotion, patronné par le syndicat professionnel du meuble, l'Unifa, pour mettre en contact des fabricants et des designers, les inciter à produire des créations originales puis à les faire connaître.

Aider l'avant-garde à devenir réalité, en somme. Ce qui devrait être favorisé par cette nouvelle et véritable vitrine, largement ouverte et tout public.

On peut y voir actuellement, en hommage au centenaire du cinéma, une exposition sur la place que les meubles tiennent dans le décor, avec esquisses, exemples et extraits de films à l'appui. Meubles actuels mis en situation dans des décors symboliques, la chambre, le salon, la cuisine, le grenier. Mobiliers de jardin à la Jacques Tati, et quelques « pièces » d'exception, le « vrai » lit d'Orson Welles dans *Le Procès*, un guéridon et une bergère des *Liaisons dangereuses* de Stephen Frears, sont présentés au fil du propos, parmi des esquisses de décorateurs de premier plan comme Max Douy, Philippe Turlure ou Jacques Saulnier, qui fut notamment chargé de trouver les meubles d'un film de Louis Malle où Belmondo dirait : *« Je fais un sale métier, mais j'ai une excuse, je le fais salement. »* Des meubles, dans *Le Voleur*, il en fallait beaucoup, car on allait en casser beaucoup.

Michèle Champenois

★ Galerie VIA : 29-37, avenue Daumesnil, 75012 Paris. Tél. : 44-68-18-40. Entrée libre de 10 heures à 19 heures du lundi au samedi, de 11 heures à 18 heures le dimanche. Expositon « Cinéma et mobilier », jusqu'au 9 février 1996. Entretiens et documents sur ce thème dans un numéro spécial de la revue *Positif*, hors série, décembre 1995, 50 F. En vente sur place.

★ Viaduc des arts : 9 à 129, avenue Daumesnil, 75012 Paris. Métro Bastille ou Gare-de-Lyon. Bus : 29. Brochure disponible avec liste des exposants dans chaque magasin.

Douceur et pluie

LE FLUX DE SUD-OUEST va gagner tout le pays, laissant passer des perturbations. Le radoucissement s'étendra enfin aux régions du Nord et du Nord-Est.

Dimanche matin, le ciel sera couvert près des frontières du Nord, la Franche-Comté, Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'Auvergne et le Limousin. Il y aura encore un risque de pluie verglaçante au lever du jour près des frontières belges. Ces précipitations se décaleront très vite hors de nos frontières.

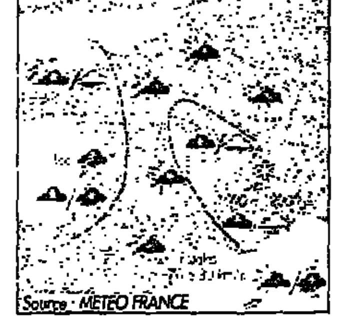
Du Massif central à la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, il pleuvra. Les pluies seront modérées et instables près de la Méditerranée. Le vent d'est soufflera fort avec des rafales jusqu'à 90 km/h. Sur le reste du pays, les nuages bas ou le brouillard domineront. Le Languedoc-Roussillon sera privilégié avec du soleil grâce à la tramontane qui soufflera à 80 km/h.

Une limite instable arrivera sur la Bretagne et les côtes atlantiques en cours de matinée. Dans l'après-midi, il pleuvra sur les régions Rhône-Alpes, Bourgogne, Franche-Comté et le sud de la Lorraine. La limite pluie-neige se situera vers 1 200 mètres sur les Alpes. Sur les régions méditerranéennes, le vent tournera au nord-ouest à 60 km/h et les éclaircies reviendront. Les précipitations quitteront aussi le Massif central.

Sur l'Ouest, la limite instable avec des averses progressera vers l'intérieur. Elle se situera de la Normandie à l'Aquitaine en fin d'après-midi. Partout ailleurs, nuages et éclaircies alterneront.

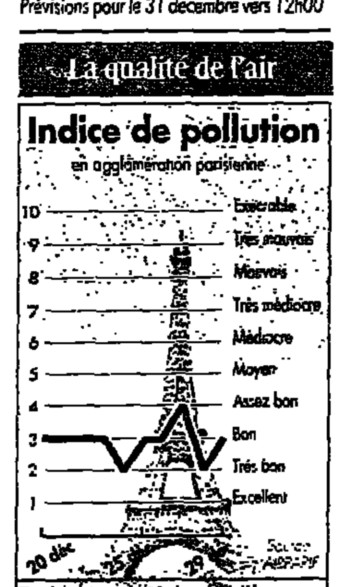
Les températures minimales seront encore fraîches près des frontières belges entre – 2 et + 2 degrés. Elles varieront sur le reste du pays entre 3 et 10 degrés du Nord au Sud. L'après-midi, le thermomètre indiquera 4 à 6 degrés sur le Nord et le Nord-Est et 7 à 15 degrés sur le reste du pays du nord au sud. Sur le Pays basque, le thermomètre atteindra 16 à 19 degrés.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

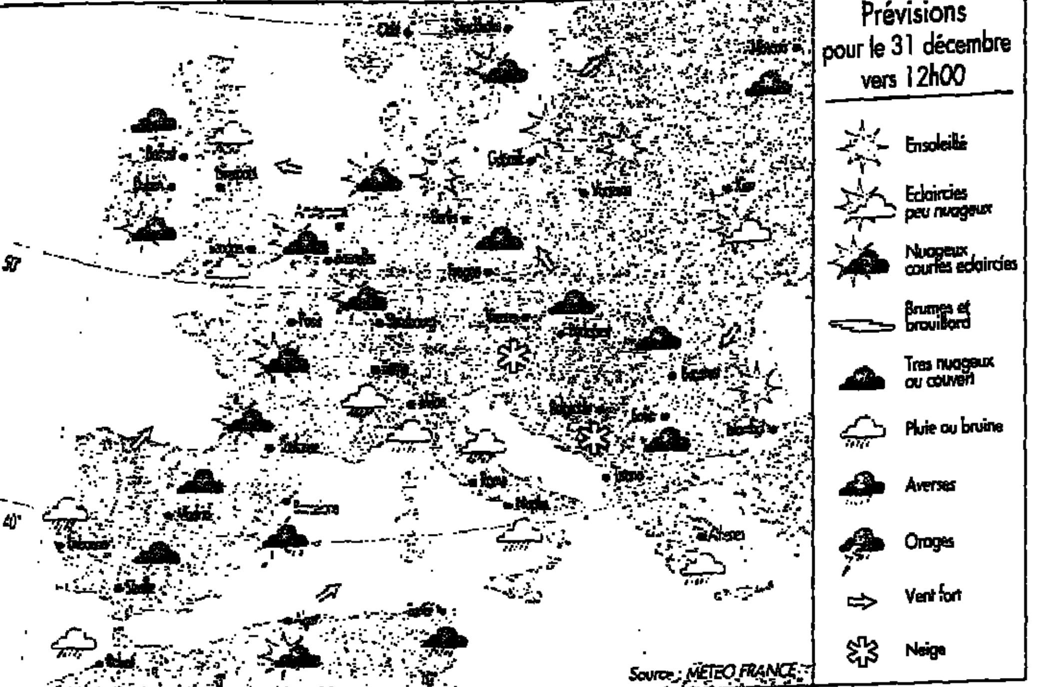


Prévisions pour le 31 décembre vers 12h00

La qualité de l'air



Tendance pour le 30 décembre : bon



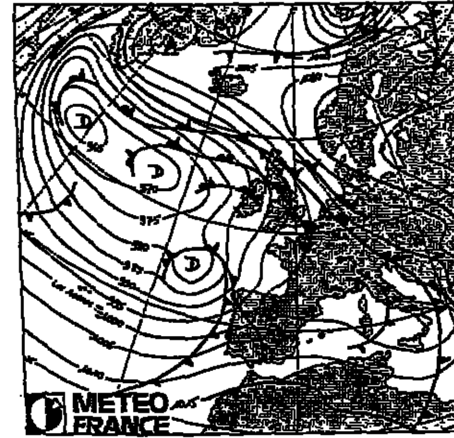






TEMPÉRATURES du 29 déc. 1995 maxima/minima

FRANCE	
AJACCIO	12/9
BIARRITZ	15/11
BORDEAUX	14/9
BOURGES	1/0
BREST	4/3
CAEN	– 1/– 2
CHERBOURG	0/– 1
CLERMONT-F.	5/– 1
DIJON	– 2/– 2
FORT-DE-FR.	29/23
GRENOBLE	1/– 1
LILLE	0/– 6
LIMOGES	8/5
LYON, BRON	2/– 1
MARSEILLE	15/9
NANCY	– 2/– 5
NANTES	1/1
NICE	8/7
PARIS	0/– 1
PAU	14/6
PERPIGNAN	14/5
POINTE-À-PIT.	31/20
RENNES	1/0
ST-DENIS-RÉUNION	26/22
ST-ÉTIENNE	4/1
STRASBOURG	– 3/– 6
TOULOUSE	12/10
TOURS	– 1/– 1
ÉTRANGER	
ALGER	18/14
AMSTERDAM	– 1/– 8
ATHÈNES	16/11
BANGKOK	29/15
BARCELONE	15/8
BELGRADE	– 5/– 5
BERLIN	– 6/– 14
BOMBAY	33/19
BRASILIA	25/19
BRUXELLES	– 1/– 6
BUCAREST	– 5/– 5
BUDAPEST	– 5/– 11
BUENOS-AIRES	28/21
CARACAS	30/22
CHICAGO	0/– 9
COPENHAGUE	– 5/– 6
DAKAR	29/19
DJAKARTA	33/22
DUBAI	23/15
DUBLIN	3/2
FRANCFORT	– 2/– 10
GENÈVE	– 1/– 2
HANOÏ	21/10
HELSINKI	– 7/– 11
HONGKONG	20/11
ISTANBUL	9/6
JÉRUSALEM	20/7
KIEV	– 9/– 17
KINSHASA	32/22
LE CAIRE	22/7
LIMA	25/20
LISBONNE	17/16
LONDRES	3/– 4
LOS ANGELES	14/9
LUXEMBOURG	– 2/– 10
MADRID	10/9
MARRAKECH	19/12
MEXICO	17/6
MILAN	3/– 6
MONTRÉAL	– 5/– 12
MOSCOU	– 13/– 20
MUNICH	– 8/– 15
NAIROBI	25/12
NEW DELHI	21/8
NEW YORK	3/– 2
PALMA DE MAJ.	16/14
PÉKIN	2/– 7
PRAGUE	– 12/– 17
PRETORIA	27/18
RABAT	20/17
RIO DE JAN.	27/21
ROME	13/4
SAN FRANC.	13/11
SANTIAGO	30/17
SÉVILLE	19/16
ST-PETERS.	– 9/– 13
STOCKHO.	– 5/– 8
SYDNEY	25/19
TENERIFE	25/18
TOKYO	8/1
TUNIS	18/10
VARSOVIE	– 8/– 18
VENISE	2/– 2
VIENNE	– 9/– 12



Situation le 30 décembre 1995, à 0 heure, temps universel — Prévisions pour le 1er janvier 1996 à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*

Réveillon sans pain

APRÈS deux mois de liberté heureuse, sans histoire et sans discours, le pain connaît à nouveau les honneurs des communiqués. Les bonnes raisons ne manquent pas en cette année de sécheresse, et après une guerre qui a mis l'Argentine si loin de nous. Elles sont devenues vite impérieuses. Et voici revenue la carte de pain, avec une ration quotidienne réduite à des proportions… raisonnables.

Mais si l'on peut fermer la Bourse pendant que mijote un décret de compression financière, il est impossible de réglementer la vente du pain avant le jour fixé pour le rationnement. La veille, et même l'avant-veille, chacun fait de son mieux, pour soi, à moins que la raison…

Votre voisine a acheté hier quinze baguettes, deux « seigle » et trois pains complets, qui se conservent plus longtemps. Au fond, elle avait de bonnes raisons. Et le boulanger a eu bien raison d'en faire profiter son chiffre d'affaires. Mais vous ne l'avez pas fait parce que vous êtes raisonnable. Et vous voici sans pain.

Vous méditerez, à déjeuner, au dîner, pendant le réveillon peut-être, sur la sagesse d'une grande nation. Vous ferez une double pesée intellectuelle et gastronomique entre la purée sans pain et la discipline consentie. Vous rechercherez les origines des réputations universelles et constaterez qu'en effet la raison ne commence pas par un D, le D du fameux système.

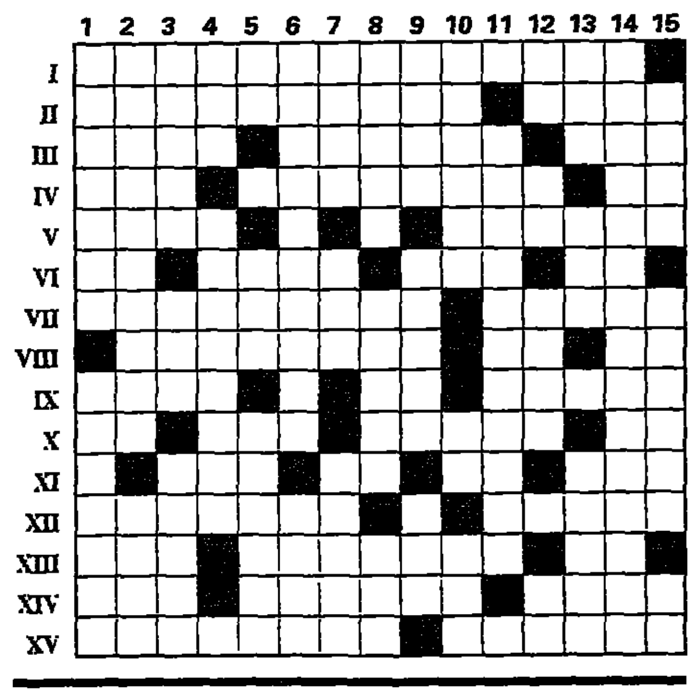
Et, vous étonnant de la légèreté de votre épigastre, du renouveau de votre mémoire, vous vous souviendrez de la prescription du grand spécialiste : « *Ne mangez du pain qu'avec modération, si possible du pain rassis.* » Du pain rassis, évidemment, il aurait fallu, hier, comme la voisine… Elle en a au moins pour la semaine, même si elle donne une baguette d'étrenne à son chien.

C.-G. Bossière

(1er janvier 1946.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6724



HORIZONTALEMENT

I. Pas bien solides. – II. Ne se jetterait pas sur un baron. Un nœud. – III. Fait du propre. Son inclinaison est nulle quand elle est équatoriale. Peuvent servir pour rehausser. – IV. D'un verbe actif. Le travail d'une semaine. D'un auxiliaire. – V. A la dent dure. Des ouvrages souvent consultés. – VI. Interjection. Fit un travail écrasant. Dans un alphabet étranger. Un peu de souci. – VII. Est très occupé par des chinoiseries. Ancien signe musical. – VIII. Porte des couleurs plus éclatantes qu'une veuve. Evoque un bon âge. Conjonction. – IX. Peuvent faire l'objet d'un échange. Pronom. Les annonces du père. – X. Deux cantons dans l'eau. On peut y faire des exercices. Impossible s'il n'y en a pas. Participe. – XI. Apparus. En matinée. Un animal. Est parfois injecteur. – XII. Pas comme une pierre qui roule. Comme parfois un hareng. – XIII. Commun quand il est tendre. Où l'on peut voir de nombreux moutons. En Tunisie. – XIV. Belle, en Bretagne. Ses amateurs sont évidemment partisans de l'ordre. Partie d'une addition. – XV. Fait cesser le jeu. Qui est bien rentré.

VERTICALEMENT

1. Bouclées quand elles sont bourrées. Ronfler en marchant. – 2. Où il y a beaucoup de désordre. Cri dans un cirque. – 3. Roulai en cercles. Qui a tout quitté. Pour Baudelaire, son prince est l'albatros. – 4. Une grosse tranche. Sur un plateau, peuvent être à côté des chèvres. – 5. Parfois double pour le constructeur. Pronom. Langue iranienne. – 6. Où le mari ne peut pas échapper à la belle-mère. Donner de la force. – 7. Déclaration. Bonnet oriental. Monter à la tête. – 8. Poète de l'Inde. Connaît bien la charia. Animal disparu. – 9. Attendue par celui qui a besoin d'un conseil. Coule en Allemagne. Vidé quand on se met à table. – 10. Défendit la Gaule. Symbole. Un pic. – 11. Qui peut prendre un coup de rouge. – 12. Dieu. Sans effets. Va et vient. Conjonction. – 13. Moi, pour le psychologue. Place du canton. Bien mordu. – 14. Peut permettre de remonter rapidement. – 15. Déesse. Reste après la moisson. Pas annoncé.

SOLUTION DU N° 6723

HORIZONTALEMENT

I. Poitrine. – II. Ruineuses. – III. Hilotes. – IV. Es. Dé. Ure. – V. Talonneur. – VI. Art. Spa. – VII. Rêne. In. – VIII. Ici. Blanc. – IX. Quêteur. – X. Racine. – XI. Eus. Séoul.

VERTICALEMENT

1. Rhétorique. – 2. Puisa. Ecu. – 3. Oil. Laniers. – 4. Inodore. Ta. – 5. Têtent. Becs. – 6. Rue. Pluie. – 7. Issues. Arno. – 8. Ne. Rupin. Eu. – 9. Espérance.

Guy Brouty

PARIS EN VISITE

Mardi 2 janvier

■ **PASSAGES COUVERTS DU SENTIER** (50 F), 10 h 30, 3, rue de Palestro (Paris autrefois).

■ **MUSÉE D'ORSAY** : exposition « Chefs-d'œuvre de la Ny Carlsberg Glyptotek de Copenhague », 10 h 30, devant l'accueil des groupes (55 F + prix d'entrée) (Odyssée) ; 11 heures (34 F + prix d'entrée) (Musées nationaux) ; 11 h 15 (50 F + prix d'entrée), devant l'entrée de l'exposition (Christine Merle) ; 11 h 45 (55 F + prix d'entrée), hall principal sous la verrière (Mathilde Hager) ; visite par thème, les impressionnistes (34 F + prix d'entrée), 14 h 30 (Musées nationaux).

■ **LES CATACOMBES** (45 F + prix d'entrée), 14 heures, 1, place Denfert-Rochereau (*Connaissance de Paris*).

■ ***L'ANCIEN VILLAGE DE VAUGIRARD*** (60 F), 14 h 30, sortie du métro Vaugirard (Vincent de Langlade).

■ **LE PALAIS DE JUSTICE** (50 F), 14 h 15, 6, boulevard du Palais (Tourisme culturel).

■ ***DE SAINT-GERVAIS*** à la Bibliothèque historique de la Ville de Paris (50 F), 14 h 30, sortie du métro Hôtel-de-Ville, côté rue Lobau (Emilie de Langlade).

■ **LA CATHÉDRALE ORTHODOXE RUSSE** (50 F + prix d'entrée), 14 h 30, 12, rue Daru (Christine Merle).

■ **L'ÉGLISE SAINT-PAUL-SAINT-LOUIS** et le quartier Saint-Paul (50 F), 14 h 30, 99, rue Saint-Antoine (Odyssée).

■ **MUSÉE CARNAVALET** : la révolution de 1789 (25 F + prix d'entrée), 14 h 30, 23, rue de Sévigné (Musées de la Ville de Paris).

■ **NOTRE-DAME DE PARIS** : nativités et symbolique (50 F), 14 h 30, devant le portail central (Art et Histoire).

■ **PAVILLON DES ARTS** : exposition « Visages de l'icône » (25 F + prix d'entrée), 14 h 30 (Musées de la Ville de Paris).

■ ***LES INVALIDES*** (55 F + prix d'entrée), 15 heures, voûte d'entrée, côté esplanade (Paris et son histoire).

LES SERVICES DU *Monde*

Le Monde	40-65-25-25
Télématique	3615 code LE MONDE 3617 LMPLUS
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 43-37-66-11
Index et microfilms :	(1) 40-65-29-33
Cours de la Bourse :	3615 LE MONDE
Films à Paris et en province :	36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/min)

Le Monde

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437

PRINTED IN FRANCE

Le Monde PUBLICITÉ
Jean-Marie Colombani
Gérard Morax

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **PARIS.** La nuit de la Saint-Sylvestre, dimanche 31 décembre, à partir de 22 h 30, la circulation automobile sera interdite place Charles-de-Gaulle et sur l'avenue des Champs-Elysées jusqu'à la place Georges-Clemenceau, dans le 8e arrondissement. – *(AFP.)*

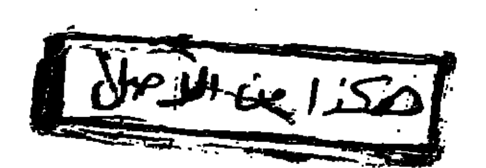
■ **GRANDE-BRETAGNE.** Alors qu'une vague de froid frappe les îles Britanniques depuis près d'une semaine, les températures ont chuté à des niveaux records, vendredi matin 29 décembre, dans le nord de la Grande-Bretagne. A Glasgow, le thermomètre marquait – 20 degrés, record absolu pour la cité écossaise. – *(AFP, Reuter.)*

■ **ITALIE.** Le Sénat italien a approuvé une loi qui oblige toutes les discothèques de la péninsule à fermer leurs portes avant 3 heures du matin et à ne plus servir d'alcool deux heures avant la fermeture. Le texte, qui doit encore recevoir l'approbation de la Chambre des députés pour être appliqué, précise que ces établissements pourront ouvrir une heure de plus pendant l'été, les fêtes de Noël et de Pâques, et rester ouverts toute la nuit de la Saint-Sylvestre. – *(AFP.)*

■ **ROUMANIE.** A partir du 9 avril, la compagnie néerlandaise KLM assurera la liaison avec Bucarest à raison de huit vols hebdomadaires. La capitale roumaine deviendra ainsi la 146e ville desservie dans le monde par la compagnie aérienne des Pays-Bas. – *(AFP.)*

■ **TUNISIE.** Tunisair ouvrira le 3 janvier une ligne Tunis-Amman. La compagnie tunisienne desservira la capitale jordanienne en Airbus A-320 tous les mercredis.

■ **KENYA.** Devant la recrudescence de crimes et d'attaques contre les touristes, le Kenya a créé début décembre une unité de police spécialisée dans la protection des sites touristiques. Les trente policiers affectés à cette unité, qui ont reçu une formation de six semaines, surveillent les endroits sensibles de la côte, les plages et les parcs nationaux. – *(AFP.)*



PATRIMOINE En Sibérie orientale, Irkoutsk, sept cent mille habitants, voit se détériorer ses quartiers historiques, faits de belles maisons de rondins dont les plus anciennes datent du XVIIe siècle et les plus récentes du XIXe. ● VÉTUSTES et mal équipées, elles risquent de tomber en ruine ou d'être détruites au profit d'immeubles de béton. Quelques chantiers de restauration se sont toutefois ouverts pour conserver les traces du passé de la cité que la municipalité veut ouvrir plus largement au tourisme. ● UNE BORDELAISE, Brigitte de Peufeilhoux, se bat depuis plusieurs années pour obtenir un financement européen qui permettrait de sauvegarder ces vestiges du patrimoine sibérien. Une convention entre le ministère russe de la culture et le Conseil de l'Europe prévoit le déblocage de 10 millions de francs pour des études préalables.

Menaces sur les maisons d'Irkoutsk, vestiges de la mémoire sibérienne

Construites en rondins de sapin et de mélèze, ces habitations anciennes tombent en ruine. Toutefois, la restauration des quartiers historiques d'une ville qui manque de crédits pour ses équipements sociaux élémentaires a ses opposants

IRKOUTSK
de notre envoyé spécial

A côté de la mairie d'Irkoutsk se dresse un monument inachevé depuis plus de dix ans. Juché sur deux piliers de briques, l'énorme mastodonte se compose de deux rangées d'alvéoles géantes, moulées dans un mauvais béton noirâtre. Béantes, elles sont ouvertes au vent glacial de la Sibérie orientale. Ce devait être un de ces symboles destinés à glorifier *« la patrie des travailleurs »* comme on les aimait à l'époque de Leonid Brejnev. Alexandre Zinoviev en a fait l'un des principaux ressorts de son roman *L'Avenir radieux*.

L'avenir est moins radieux que jamais dans ce coin perdu de Russie, riche pourtant d'une énergie hydroélectrique abondante, bon marché, et de matières premières comme l'aluminium ou le bois. Le bois, qui fut longtemps – avec le commerce des fourrures – la ressource essentielle de la région et le matériau de base avec lequel fut bâtie cette ville de 700 000 habitants, il y a un peu plus de trois siècles.

Pas loin de 2 000 maisons, grandes ou petites, construites en rondins de sapin et de mélèze, témoignent encore de ce passé : 1 500 d'entre elles sont classées et 50 000 personnes y logent à ce jour. Nombreuses dans le centre-ville, où elles constituent des quartiers entiers, elles sont peu à peu démolies au profit d'immeubles collectifs à l'architecture moins heureuse. Pourtant, quelques chantiers de rénovation témoignent d'un mouvement, né il y a quelques années, pour sauver ces éléments de la mémoire sibérienne. La municipalité, longtemps indifférente à ces vestiges d'un passé jugé révolu, le soutient désormais.

Sans doute, il y a plus de dix ans, a-t-on remis en état les maisons Volkonski et Troubetskoï. Mais il s'agissait là de demeures liées à la préhistoire de la révolution de 1917 : celles de deux des plus illustres « décembristes », ces militaires qui, en 1825, bravèrent l'autocratie du tsar Nicolas I et furent exilés en Sibérie. Depuis cinq ans, un architecte, Alexandre Yacovlev, et un historien d'art, Boris Litvinov, ont patiemment entamé un inventaire – encore inachevé – et un ambitieux programme de restauration-reconstruction – plus rêvé que réellement commencé. Pourtant, ici une maison a été retapée, là une autre est couverte d'échafaudages.

L'atelier d'Alexandre Yacovlev est niché dans une église désaffectée. Sur les murs sont épinglés des plans de maisons de bois, minutieusement relevés, et des profils de rues soigneusement gouachés, vues idéales de ce que pourrait être le centre d'Irkoutsk avec ses quartiers rénovés, redensifiés, nettoyés. Car ce ne sont pas seulement les bâtiments qui sont visés mais des îlots complets, avec cours, arrière-cours, dépendances, palissades et portes cochères. *« Nous pouvons retrouver l'aspect urbain original de ces lieux en dépit des malheureuses interventions architecturales contemporaines dont la plupart sont irrémédiables »*, estime Alexandre Yacovlev.

Le centre-ville est organisé autour de deux grandes rues : Karl-Marx et Karl-Liebknecht. Cinq zones de protection y ont été déterminées. Chacune d'elles est divisée en trois quartiers. Au total, près de 240 hectares sont visés. Un premier programme est en cours dans le quartier Jelabov (70 maisons, 40 à rénover, 30 à reconstruire). Ici, la rénovation va de pair avec la reconstruction, contrairement à la doctrine française en matière de patrimoine : *« Nous avons les relevés précis des maisons qui ont été démolies »*, plaide Boris Litvinov.

La difficulté consiste aussi à intégrer dans ce plan les immeubles-barres plus récents. *« Il faut, bien sûr, les conserver,* affirme Boris Litvinov. *D'abord, nous n'avons pas le choix. Ensuite, il font aussi partie de l'histoire de la ville. »* S'il existe sur place des artisans capables de restaurer ces édifices, ils ne seront pas assez nombreux si le programme prend une dimension plus importante. Il faudra donc former de nouveaux spécialistes. Ce qui manque surtout pour mettre en œuvre cette rénovation à grande échelle, c'est, on s'en doute, un financement. Irkoutsk, comme toutes les villes russes, ne roule pas sur l'or. Ce n'est pas le seul paramètre en compte.

CONVAINCRE LA POPULATION

Il faut d'abord convaincre la population de l'urgence de l'entreprise. La rénovation passe par l'introduction d'un confort minimal dont ces constructions sont presque toutes dépourvues : chauffage insuffisant, salles d'eau inexistantes, toilettes « au fond du jardin » – ce qui, par les températures hivernales de – 20 à – 30 degrés, n'est pas particulièrement réjouissant. Cela explique que les occupants de ces édifices sont loin d'y être tous accrochés. Nombre d'entre eux échangeraient volontiers leur antique maison contre un clapier de béton pourvu de l'eau chaude et d'un embryon de salle de bains.

Une fois ces bâtiments « modernisés », que faire d'eux ? Les plus grands (deux étages), qui appartiennent à l'Etat, logent (mal) trois familles. Les plus petits, plus rudimentaires, souvent propriétés privées, beaucoup moins – quand ils sont habités. La vétusté, l'inconfort, les ont vidés de leurs occupants. Et une maison déserte ne tarde pas à disparaître – même si elle est officiellement protégée. Les incendies, accidentels ou provoqués, sont nombreux : ici comme ailleurs, les protecteurs du patrimoine sont considérés comme des gêneurs. Il faudra donc songer à reloger une bonne partie des habitants, ne serait-ce que le temps des travaux. A qui iront ensuite ces maisons rénovées ? A leurs anciens occupants ? Rien n'est moins sûr. Même si ces derniers entendent retrouver leur domicile, les loyers ne seront plus les mêmes.

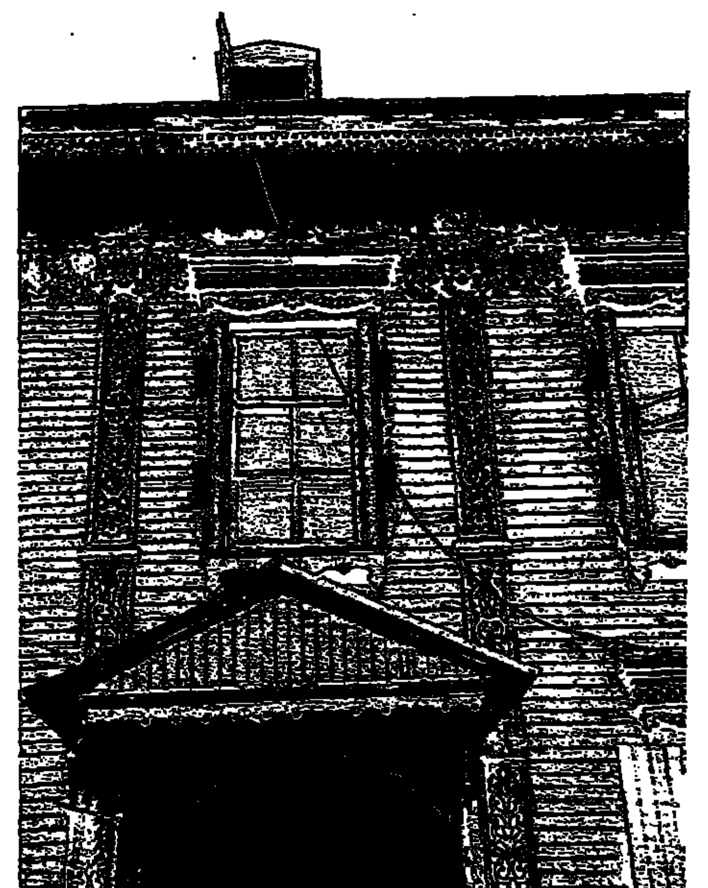
Verra-t-on le centre d'Irkoutsk, vidé de sa population d'origine, se peupler de « nouveaux Russes », cette frange de la population rapidement enrichie par des moyens souvent peu recommandables ? Sans doute pas. Ils préfèrent des datchas plus vastes et plus tapageuses. Les édifices serviront-ils de base (hôtels, chambres d'hôtes) pour un tourisme à venir ? Irkoutsk ne peut se payer le luxe d'offrir plusieurs centaines de résidences hôtelières à une hypothétique clientèle.

UN PLAN D'URGENCE

C'est donc à la municipalité de décider quel sera le sens de cette rénovation. Pour l'instant, elle attend de boucler son plan de financement avant de proposer des solutions concrètes. Pourtant, le maire, Boris Govorin, ancien homme d'appareil légitimé par le suffrage universel, a compris l'intérêt touristique de cette épaisseur historique : *« Irkoutsk a un passé qui n'appartient qu'à elle en Sibérie. Ce peut être un atout qu'il ne faut pas négliger. »* Les habitants doivent être maintenus sur place *« dans la mesure du possible »*. Dans les édifices vides, des écoles, des boutiques (au rez-de-chaussée), des restaurants, des musées, des ateliers de restauration pourront trouver place. Une estimation grossière chiffre à 100 millions de dollars (environ 500 millions de francs) l'ensemble de la rénovation.

Les opposants à ce projet ne manquent pas. D'autres priorités sont mises en avant. Constructions neuves, équipements publics, voirie, lutte contre la pollution, toutes réclament un plan d'urgence. Victoria Dvornichenko fait visiter le centre régional anticancéreux qu'elle dirige. L'édifice est décrépit, les salles bondées de malades, les laboratoires d'analyses vétustes, le matériel hors d'âge, le manque de médicaments chronique. *« Dans ce pays,* constate amèrement Victoria Dvornichenko, *on est très fier de la gratuité des soins. Mais quels soins peut-on donner dans ces conditions ? »* Le centre attend depuis douze ans l'achèvement d'un deuxième bâtiment.

Emmanuel de Roux



Maison en bois du quartier à restaurer de la ville d'Irkoutsk.

Prévues pour durer trois cents ans

Les plus courantes des maisons en bois d'Irkoutsk sont celles dites à six murs : quatre extérieurs, deux intérieurs. Les rondins sont des troncs de sapin et de mélèze (pour la base) d'une longueur de 6 mètres environ, posés sur des fondations de brique ou de pierre et réunis par un système de tenons et de mortaises. Les interstices entre les rondins sont obturés par de la mousse végétale. Les murs extérieurs peuvent être recouverts d'un bardage de planches. Les pourtours des fenêtres, des portes et des toitures sont souvent décorés de motifs découpés au ciseau ou à la scie. Il existe des modèles à un, deux, voire trois étages.

Très résistantes – notamment aux séismes, fréquents dans la région –, elles peuvent durer plus de trois cents ans. Le principal danger qui les menace est le feu. Le grand incendie de 1869 a détruit plus de la moitié de la ville. De nombreuses maisons de ce type sont, depuis, équipées sur l'une de leurs façades d'un mur coupe-feu en brique. Quelques-uns de ces édifices datent de la fin du XVIIe siècle. La plupart sont du XVIIIe et surtout du XIXe siècle. Leurs styles vont du classique au baroque.

DANS LES EXPOSITIONS

DONIGAN CUMMING

Galerie Pons, 38, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, 75004 Paris. Tél. : 42-71-46-70. Du lundi au samedi de 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 20 janvier 1996.

Comment peut-on accrocher « ça » au mur ?, doivent se demander nombre de spectateurs de la galerie Pons, petit et agréable espace blanc du Marais. « Ça », ce sont les images en couleurs et en noir et blanc que le Canadien Donigan Cumming a consacrées à Nettie Harris, vieille dame morte en 1993. Car Nettie pose nue, au salon, dans la salle de bains, sur son lit avec sa chair délabrée, ses jambes décharnées, son corps parfois insoutenable à regarder. *« Il y a quelques personnes qui tombent net devant les images, sont fascinées et achètent immédiatement »*, répond Jean-Luc Pons. Donigan Cumming a « secoué » le portrait documentaire dans les années 80. Chez Pons, à des images connues, s'ajoute une série intitulée « Une prière pour Nettie », réalisée après la mort de ce modèle attachant et sans égal : des hommes d'un âge mur, en noir et blanc, nus, communiant les yeux fermés, comme pour rendre hommage à une femme qu'ils ont connue. *M. G.*

DAVID WOJNAROWICZ

American Center, 51, rue de Bercy, 75012 Paris. Tél. : 44-73-77-77. Du mercredi au samedi de 12 heures à 20 heures ; dimanche, de 12 heures à 18 heures. Jusqu'au 28 janvier.

Mort du sida en 1992, à l'âge de trente-huit ans, ami des photographes Nan Goldin et Peter Hujar, David Wojnarowicz, lui-même photographe, cinéaste, peintre, auteur de performances, a marqué la scène new-yorkaise des années 80. Quarante photographies, inédites en France, retracent le parcours d'un artiste dont on connaissait surtout les remarquables « Sex Séries ». La présentation est séduisante et soignée : une salle dans l'obscurité, l'autre en pleine lumière. Mais ce qui est donné à voir est incompréhensible. Manquent des textes pour expliquer, des images plus anciennes pour restituer une œuvre complexe, pour saisir le sens d'un travail en prise avec la politique, le pouvoir, le sexe, le sida, l'art et la mort. Une grande exposition Wojnarowicz reste à faire. *M. G.*

La croisade d'une grande bourgeoise bordelaise pour un financement européen

LE SALUT du patrimoine d'Irkoutsk viendra-t-il de la lointaine Europe occidentale ? Une convention a été signée, le 27 octobre 1995 à Strasbourg, entre le vice-ministre de la culture russe, M. Shvidkoy, et le Conseil de l'Europe. Aux termes de cet accord, 10 millions de francs devraient être débloqués pour des études préalables. Une mission du Conseil de l'Europe devrait se rendre à Irkoutsk en janvier 1996. Cet organisme pourrait être, par la suite, l'intermédiaire entre la Communauté européenne, la Banque mondiale ou la Banque européenne de reconstruction et de développement (BERD) et la municipalité d'Irkoutsk, *via* Moscou, bien sûr. C'est là que le bât blesse : le vice-ministre de la culture de la Fédération de Russie aimerait bien aiguiller cet intérêt vers des opérations patrimoniales qui lui semblent plus urgentes, comme la rénovation de Rostov-Iaroslavski, au nord-est de Moscou.

Comment l'institution européenne a-t-elle pu s'intéresser aux problèmes de ce lointain patrimoine sibérien ? Par l'intermédiaire d'une association française, France-Baïkal, dont le siège est à Talence, dans la périphérie bordelaise. En 1992, Brigitte de Peufeilhoux, fleuron de la bourgeoisie bordelaise, ancienne animatrice de la galerie Artcurial à Bordeaux, fait partie d'une « caravane culturelle », un train qui emmène trois cent cinquante personnes de toutes nationalités de Berlin à Oulan-Bator, en passant par Varsovie, Moscou, Novosibirsk et Irkoutsk. Là, le spectacle de maisons de bois détruites par un bulldozer indigne la sensible Bordelaise. Elle fait part de son émoi à son guide, Igor Livant, un professeur de français (il a enseigné le russe au lycée Louis-le-Grand pendant deux ans) qui a fondé à Irkoutsk, sa ville natale, un club Jacques-Prévert très actif et qui loge lui-même dans une construction de rondins. Par son intermédiaire, elle rencontre le maire de la ville, Boris Govorin, qui lui dit en substance : *« Je n'ai pas un sou pour rénover ces vieilles baraques. Mais si vous m'en trouvez, je suis preneur. »*

TOURISME SCIENTIFIQUE

Comme Brigitte de Peufeilhoux a des relations et des loisirs, elle crée, dès son retour en France, une association destinée à protéger et à promouvoir ce patrimoine. France-Baïkal est né. Lors d'un colloque organisé à Lisbonne par le Conseil de l'Europe, elle rencontre l'Espagnol José Crémades, conseiller financier de la division patrimoine culturel. L'idée que des éléments du patrimoine local pourraient servir de bases touristiques – donc de plates-formes économiques – lui plaît. La Chine et le Japon sont proches de la Sibérie orientale. Ne peut-on tabler également sur un tourisme scientifique engendré par la présence du lac Baïkal voisin (à peine 70 kilomètres) et dont l'écosystème point trop encore perturbé par la pollution industrielle fait l'admiration de tous.

M. Tarchys, secrétaire général du Conseil de l'Europe, libéral suédois nommé, dit-on, à ce poste pour sa connaissance de la Fédération de Russie, se montre lui aussi sensible au lobbying de France-Baïkal. Si l'Espagnol José-Maria Ballester, chef de la division du patrimoine culturel au sein de l'institution européenne, est hostile au projet, la commission du Conseil décide de le retenir. A condition que le ministère de la culture russe se montre, lui aussi, convaincu de son intérêt. Brigitte de Peufeilhoux, avec la candeur et l'aplomb d'une marquise de Grand-Air, fonce à Moscou. Elle rencontre le ministre de la culture de l'époque, Mme Nikitina – aujourd'hui remplacée par M. Sidorov –, qui la renvoie à son vice-ministre, M. Shvidkoy. Ce dernier commence par lui faire un très mauvais accueil : *« De quoi vous mêlez-vous ? »*, lui demande-t-il. En dépit de cette fin de non-recevoir aggravée par quelques gaffes, la noble dame ne se décourage pas. En juillet 1994, elle est de nouveau à Irkoutsk, où le maire, sentant l'odeur de la soupe qui se mijote du côté de Strasbourg, se montre beaucoup plus coopératif.

Une société russe, Tri Vieka (Trois Siècles), est mise sur pied. La majorité des parts (51 %) est détenue par la municipalité. Le reste est souscrit par des industriels locaux (France-Baïkal en détient 10 %). Cette société, que le maire entend bien cornaquer, est chargée de piloter le plan de rénovation. Brigitte de Peufeilhoux va trouver sur place un allié de poids en la personne de Youri Ten, homme d'affaires prospère, qui a monté la compagnie Trud (entretien de routes, extraction d'or, exploitation du bois, stockage de produits alimentaires) et député (indépendant) à la Douma. Qu'est-ce qui motive ce *self-made man* d'origine coréenne, né dans l'île Sakhaline, au fin fond de l'Extrême-Orient russe, à s'intéresser à un tel projet ? Le goût des choses du passé, l'amour d'Irkoutsk, les arguments de Mme de Peufeilhoux, ou le sens des affaires ? Ce qui est bon pour Irkoutsk n'est-il pas bon pour la société Trud ? Le maire de la ville, Boris Govorin, n'est pas loin de penser que ce qui est bon pour Trud est bon pour Irkoutsk. En tout cas, il soutenait ouvertement le candidat Youri Ten aux élections législatives du 17 décembre dernier.

A Moscou, l'entregent de l'homme d'affaires lui permet d'arracher des financements fédéraux pour la Sibérie orientale et de convaincre le vice-ministre Shvitkoy. Ce dernier est venu à Strasbourg, représentant le nouveau ministre russe de la culture, M. Sidorov, pour signer le pré-accord avec le Conseil de l'Europe. Enfin, Youri Ten vient d'être réélu triomphalement à la Douma avec près de 40 % des voix. La partie semble bien engagée.

E. de R.

Douceur

Grand réveillon au New-Morning avec Mambomania

Salsa, mambo, cha-cha-cha, boléro et guaracha



LE CUBAIN CACHAO, aujourd'hui exilé à Miami, a, dit-on, inventé le mambo. Arrimé à sa contrebasse, il a appris à faire swinguer les danseurs à sa guise, en en rajoutant sur le chaloupage. Depuis les années 70, Cachao était resté dans l'ombre, et le mambo était passé de mode. Le clan des latinos de Miami l'a fait revenir sur le devant de la scène (deux albums chez Epic) et recommencer les tournées.

Paris n'avait pas attendu le retour du vétéran pour s'adonner aux joies des pas glissants et des hanches en U. Mambomania, un orchestre à l'ancienne, avec trompettes et saxophones, congas et « *clave* », alignait ses musiciens en veste blanche et nœud papillon au dancing de la Coupole. Pendant une année entière, une fois par semaine, le Tout-Paris s'est pressé au sous-sol de la brasserie du boulevard Montparnasse. Au New-Morning, le grand orchestre rempile le temps d'un réveillon enflammé.

★ New-Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mo Château-d'Eau. 22 h 30, le 31. Tél. : 45-23-51-41. 250 F.

CINÉMA

Tous les nouveaux films de la semaine, une sélection des films en exclusivité et des reprises

NOUVEAUX FILMS

EN AVOIR (OU PAS)
Film français de Laetitia Masson, avec Sandrine Kiberlain, Arnaud Giovaninetti, Roschdy Zem, Claire Denis (1 h 30).
UGC Ciné-cité les Halles, 1er (36-68-68-58) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; UGC Normandie, 8e (36-68-49-56) ; UGC Opéra, 9e (36-68-21-24) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, 13e (36-68-48-24 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31).

FUNNY BONES
Film américain de Peter Chelsom, avec Oliver Platt, Lee Evans, Richard Griffiths, Oliver Reed, Geroge Carl, Ticky Holgado (2 h 08).
VO : UGC Ciné-cite les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; Action Christine, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62) ; *UGC Rotonde, dolby, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-41-45) ; UGC Odéon, dolby, 6e (36-68-37-62) ; La Pagode, 7e (36-68-75-07 ; réservation : 40-30-20-10)* ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opera Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; reservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (36-68-75-13 ; réservation : 40-30-20-10).
VF : Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10).

MADADAYO
Film japonais d'Akira Kurosawa, avec Tatsuo Matsumura, Kyoko Kagawa, Hisashi Igawa, George Tokoro, Masayuki Yui, Akira Terao (2 h 14).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27).

LES EXCLUSIVITÉS

A LA VIE, A LA MORT ! (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
***L'AME DES GUERRIERS (**)** (néo-zelandais, v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).*
L'AMÉRIQUE DES AUTRES (*Fr.-Brit.-All., v.o.*) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14 ; res 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; rés. 40-30-20-10).
L'AMOUR MEURTRI (It., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02).
LES ANGES GARDIENS (Fr.) : Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; rès. 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; *Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42 ; rés. 40-30-20-10).*
LES ANNÉES DU MUR (Fr.-All.-Suis., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
APOLLO 13 (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Rodin, 13e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; rés. 40-30-20-10) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; *rés. 40-30-20-10) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42 ; res. 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10).*
LES APPRENTIS (Fr.) : UGC Cine-cité les Halles, 1er (36-68-68-58) ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Escurial, 13e (36-68-48-24 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; rès. 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22 ; rés. 40-30-20-10).
AU BEAU MILIEU DE L'HIVER (Brit., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er (36-68-68-58) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; UGC Normandie, 8e (36-68-49-56) ; UGC Opéra, 9e (36-68-21-24) ; Majestic Bastille, 11e (36-68-48-56 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; rés. 40-30-20-10).
BAD BOY BUBBY (*) (Austr., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Lucernaire, *6e (45-44-57-34).*
***LE BALLON BLANC** (iranien, v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04).*
***LE BONHEUR EST DANS LE PRÉ** (Fr.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er (36-68-68-58)* ; Rex, 2e (36-68-70-23) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88 ; res. 40-30-20-10) ; UGC Normandie, 8e (36-68-49-56) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. 40-30-20-10) ; Majestic Bastille, 11e (36-68-48-56 ; rés. 40-30-20-10) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (36-68-75-55 ; *res. 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; rès. 40-30-20-10) ; Miramar, 14e* (36-65-70-39 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Majestic Passy, 16e (36-68-48-56 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathe Wepler, 18e (36-68-20-22 ; rés. 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22 ; rés. 40-30-20-10) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; res. 40-30-20-10).
ÇA TOURNE A MANHATTAN (A., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02).
CARRINGTON (Fr.-Brit., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
CASPER (A., v.f.) : Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Publicis Saint-Germain, 6e (36-68-75-55) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42 ; rés. 40-30-20-10) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; rés. 40-30-20-10) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
***LE CERCLE DES AMIES** (Brit., v.o.) : UGC Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; Gaumont Opèra Impérial, 2e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10)* ; 14-Juillet Odeon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; George-V, 8e (36-68-43-47) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-13 ; rés. 40-30-20-10) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38 ; rès. 40-30-20-10) ; v.f. : Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10).
LA CÉRÉMONIE (Fr.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02).
LA CHANTEUSE DE PANSORI (coréen, v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02).
CLOCKERS (**) (A., v.o.) : Gaumont *les Halles, 1er (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14 ; rés. 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; rés. 40-30-20-10).*
CONTE DES TROIS DIAMANTS (Bel.-Brit.-palestinien, v.o.) : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).
LA CROISADE D'ANNE BURIDAN (Fr.) : Epee de Bois, 5e (43-37-57-47).
CROOKLYN (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
CROSSING GUARD (A., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, *6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02) ; Gaumont Marignan, 8e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10).*
***CYCLO (*)** (Fr.-vietnamien, v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).*
LA DERNIÈRE FRONTIÈRE (Hong., v.o.) : Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65) dimanche 20 h 10.
DES ANGES ET DES INSECTES (Brit., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er (36-68-68-58) ; Racine Odèon, 6e (43-25-19-68 ; res. 40-30-20-10) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; rés. 40-30-20-10).
DOUCE FRANCE (Fr.) : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).
L'ENFANT DES NEIGES (Fr.) : UGC Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; George-V, 8e (36-68-43-47) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; rés. 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; rés. 40-30-20-10).
FAUT PAS RIRE DU BONHEUR (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).
LA FILLE SEULE (Fr.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).
LA FLEUR DE MON SECRET (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).
LA FOLIE DU ROI GEORGE (Brit., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
LES FRÈRES MCMULLEN (A., v.o.) : UGC Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-41-45) ; UGC Triomphe, 8e (36-68-45-47).
LE GARÇU (Fr.) : Lucemaire, 6e (45-44-57-34).
GOLDENEYE (Brit., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er (36-68-68-58) ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Odèon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37 ; rés. 40-30-20-10) ; Biarritz-Majestic, 8e (36-68-48-56 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Marignan, 8e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Normandie, 8e (36-68-49-56) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-13 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; v.f. : Rex, 2e (36-68-70-23) ; Rex, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, *6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opera, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. 40-30-20-10)* ; Paramount Opera, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. 40-30-20-10) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; rès. 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22 ; rés. 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22 ; rés. 40-30-20-10] ; Le Gambetta, 20e *(46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. 40-30-20-10).*
***LES HABITANTS** (Hol., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).*
LA HAINE (Fr.) : *14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23).*
L'INDIEN DU PLACARD (A., *v.o.*) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er (36-68-68-58) ; George-V, 8e (36-68-43-47) ; v.f. : UGC Ciné-cité les Halles, 1er (36-68-68-58) ; Rex, 2e (36-68-70-23) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; George-V, 8e (36-68-43-47) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. 40-30-20-10) ; *Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ;* Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; *Miramar, 14e (36-65-70-39 ; res. 40-30-20-10)* ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22 ; rés. 40-30-20-10).
LAND AND FREEDOM (Brit., v.o.) : UGC Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Reflet Medicis II, 5e (36-68-48-24) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42 ; rés. 40-30-20-10).
LISBONNE STORY (All.-Por., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
***LUMIÈRE ET COMPAGNIE** (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).*
***MADAME BUTTERFLY** (Fr., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; L'Arlequin, 6e (36-68-48-24 ; rés. 40-30-20-10)* ; Gaumont Marignan, 8e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10).
LE MAÎTRE DES ÉLÉPHANTS (Fr.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er (36-68-68-58) ; Rex, 2e (36-68-70-23) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; George-V, 8e *(36-68-43-47) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88 ; rés. 40-30-20-10)* ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (36-68-75-55 ; res. 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22 ; rés. 40-30-20-10) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. 40-30-20-10).
NELLY ET M. ARNAUD (Fr.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er (36-68-68-58) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Opéra, 9e (36-68-21-24) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38 ; rés. 40-30-20-10) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
PICO ET COLUMBUS (All., v.f.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Le République, 11e (48-05-51-33).
POCAHONTAS, UNE LÉGENDE INDIENNE (A., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er (36-68-68-58) ; Gaumont Marignan, 8e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; George-V, 8e (36-68-43-47) ; Gaumont Kinopanorama, 15e (43-06-50-50 ; 36-68-75-15 ; rés. 40-30-20-10) ; Majestic Passy, 16e (36-68-48-56 ; rés. 40-30-20-10) ; v.f. : UGC Ciné-cité les Halles, 1er (36-68-68-58) ; Rex (le Grand Rex), 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Marignan, 8e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; George-V, 8e (36-68-43-47) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Kinopanorama, 15e (43-06-50-50 ; 36-68-75-15 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Convention, *15e (36-68-29-31) ; Majestic Passy, 16e (36-68-48-56 ; rés. 40-30-20-10)* ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22 ; rés. 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22 ; rés. 40-30-20-10) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; res. 40-30-20-10).
LE PRÉSIDENT ET MISS WADE (A., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Marignan, 8e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Marignan, 8e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; George-V, 8e (36-68-43-47) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; *UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27)* ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31).
PRÊTE A TOUT (A., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er (36-68-68-58) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-41-45) ; UGC Champs-Elysées, 8e (36-68-66-54) ; UGC Opéra, 9e (36-68-21-24) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22 ; rés. 40-30-20-10) ; *v.f. : UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ;* Les Montparnos, 14e (36-65-70-42 ; rés. 40-30-20-10).
***PRISCILLA, FOLLE DU DÉSERT** (Austr., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82)* ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; *rés. 40-30-20-10).*
QUARTIER MOZART (Fr.-camerounais) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; rés. 40-30-20-10).
LE REGARD D'ULYSSE (Gr., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).
SHANGHAI TRIAD (Chin., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).
SMOKE (*A., v.o.*) : *Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10)* ; 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; La Pagode, 7e (36-68-75-07 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Champs-Elysees, 8e (43-59-04-67 ; rés. 40-30-20-10) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88 ; rés. 40-30-20-10) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Gobelins Rodin, 13e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; *Majestic Passy, 16e (36-68-48-56 ; rés. 40-30-20-10)* ; Pathé Wepler, 18e *(36-68-20-22 ; rés. 40-30-20-10) ; v.f. : Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10)* ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; rès. 40-30-20-10) ; Miramar, 14e (36-65-70-39 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10).
SUPER NOËL (A., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er (36-68-68-58) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Triomphe, *8e (36-68-45-47) ; v.f. : UGC Ciné-cité les Halles, 1er (36-68-68-58) ; Rex, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14)* ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Triomphe, 8e (36-68-45-47) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, *15e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22 ; rés. 40-30-20-10) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. 40-30-20-10).*
***SUR LA ROUTE DE MADISON** (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82)* ; UGC Triomphe, *8e (36-68-45-47).*
LES TROIS FRÈRES (Fr.) : *UGC Ciné-cité les Halles, 1er (36-68-68-58) ; Rex, 2e (36-68-70-23)* ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Marignan, 8e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; *George-V, 8e (36-68-43-47)* ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; *Mistral, 14e (36-65-70-41 ; rés. 40-30-20-10)* ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22 ; rés. 40-30-20-10) ; *Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22 ; rés. 40-30-20-10)* ; Le Gambetta, 20e *(46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. 40-30-20-10).*
UNDERGROUND (*européen, v.o.*) : UGC Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; *Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18)* ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; rés. 40-30-20-10).
USUAL SUSPECTS (A., v.o.) : UGC Triomphe, 8e (36-68-45-47).
LES VENDANGES DE FEU (A., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er (36-68-68-58) ; Publicis Saint-Germain, 6e (36-68-75-55) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; George-V, 8e (36-68-43-47) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; v.f. : Bretagne, 6e (36-65-70-37 ; rés. 40-30-20-10) ; Paramount Opéra, 9e *(47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. 40-30-20-10)* ; Gaumont *Gobelins Fauvette, 13e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10)* ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10).
WALLACE ET GROMIT (Brit., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43).
WATERWORLD (A., v.f.) : Paris Ciné I, 10e (47-70-21-71).

LES REPRISES

AILLEURS L'HERBE EST PLUS VERTE (A., v.o.) : Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (43-54-51-60).
LES AVENTURES DU CAPITAINE WYATT (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07 ; 36-65-70-64).
LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (42-56-52-78 ; *36-68-75-55*) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; rés. 40-30-20-10) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
***CASINO ROYALE** (Brit., v.o.) :* Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (43-54-51-60).
***LES 101 DALMATIENS** (A., v.f.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; rés. 40-30-20-10)* ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
***CHANTONS SOUS LA PLUIE** (A., v.o.) :* Espace Saint-Michel, 5e *(44-07-20-49).*
EN COMPAGNIE DE MAX LINDER (Fr.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).
L'ÉTRANGE NOËL DE M. JACK (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; rés. 40-30-20-10) ; v.f. : Studio Galande, 5e (43-26-94-08 ; 36-65-72-05 ; rés. 40-30-20-10).
FORTUNAT (Fr.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14 ; rés. 40-30-20-10).
HAUTE PÈGRE (A., v.o.) : Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65).
LA HAUTE SOCIÉTÉ (A., v.o.) : Grand Action, 5e (43-29-44-40 ; 36-65-70-63).
L'HOMME INVISIBLE (A., v.o.) : Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65).
***L'IMPOSSIBLE MR. BÉBÉ** (A., v.o.) : Le* Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (43-54-51-60).
***KNOCK** (Fr.) :* Reflet Médicis, salle *Louis-Jouvet*, 5e (36-68-48-24).
METROPOLIS (All.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e *(36-68-69-23)* ; Studio Galande, 5e (43-26-94-08 ; 36-65-72-05 ; *rés. 40-30-20-10).*
ORANGE MÉCANIQUE (**) (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
PANDORA (Brit.-A., v.o.) : Grand Action, 5e (43-29-44-40 ; 36-65-70-63).
LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; rés. 40-30-20-10).
SIMPLE MEN (A., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).
THE MUSIC OF CHANCE (A., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60).
TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) : Reflet Médicis I, 5e (36-68-48-24).
***LES VOYAGES DE GULLIVER** (A., v.f.) :* Brady, 10e (47-70-08-86) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
ZAZIE DANS LE MÉTRO (Fr.) : Studio Galande, 5e (43-26-94-08 ; 36-65-72-05 ; *rés. 40-30-20-10*) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

FESTIVALS

L'ACMA PRÉSENTE (v.o.), *Accatone*, 5e (46-33-86-86). *l'Evangile selon saint Matthieu*, sam. 18 h 40, lun. 15 h 10.
ANTHOLOGIE DU WESTERN (v.o.), Grand Action, 5e (43-29-44-40). *L'Homme des hautes plaines*, sam. 18 h, 20 h, 22 h ; *La Horde sauvage*, dim. 14 h, 16 h 35, 19 h 10, 21 h 40 ; *Il était une fois dans l'Ouest*, lun. 14 h, 17 h 20, 20 h 40 ; *L'Esclave libre*, mar. 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30.
BUNUEL ARCHITECTE DU RÊVE, Reflet Médicis II, 5e (36-68-48-24). *Le Charme discret de la bourgeoisie*, mar. 12 h.
CINÉ-CLUB CLAUDE-JEAN PHILIPPE, L'Arlequin, 6e (36-68-48-24). *N'oublie pas que tu vas mourir*, dim. 11 h.
CINÉMA DU MUSÉE, Musée de l'Armée, 7e (44-42-37-70). *Du tsar à Staline*, dim. 14 h ; *La Bataille de Russie*, dim. 15 h 30 ; *La Bataille d'Italie*, mar. 14 h ; *Une armée pour la victoire*, mar. 15 h 30.
CINÉMÉMOIRE, Cité de la Musique, 19e *(44-84-44-84). Le Docteur Mabuse*, sam. 20 h.
CLÔTURE DU PREMIER SIÈCLE DU CINÉMA, Esplanade du Trocadero, 16e. *Lumière et compagnie*, sam. 18 h, 1 h, dim. 18 h, 1 h, lun. 18 h, 1 h.
LA COMÉDIE ITALIENNE AL DENTE (v.o.), Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77). *Mariage à l'italienne*, sam. 18 h, 20 h, 22 h ; *L'Or de Naples*, dim. 14 h, 16 h 30, 19 h ; *Une vie difficile*, mar. 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; *Hier, aujourd'hui, demain*, lun. 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30.
ÉGYPTE : CENT ANS DE CINÉMA (v.o.), *Institut du monde arabe*, 5e (40-51-39-91). *Aïda, sam.* 17 h.
EN MUSIQUE ET EN CHANSONS, Centre Wallonie Bruxelles, 4e (42-71-26-16). *La Sainteté Stéphane*, sam. 18 h ; *Permeke*, sam. 20 h 30, mar. 15 h ; *L'Homme de terre*, mar. 18 h ; *La Sainteté Stéphane, mar.* 20 h 30.
FESTIVAL CHARLOT MUSICIEN (v.o.), Mac-Mahon, 17e (43-29-79-89). *Les Temps modernes*, dim. 16 h, mar. 16 h 15 ; *Les Feux de la rampe*, lun. 22 h ; *Le Kid*, dim. 14 h, mar. 18 h ; *Le Cirque*, lun. 14 h ; *Un roi à New York*, dim. 22 h ; *Les Lumières de la ville*, lun. 16 h ; *Le Dictateur*, mar. 14 h ; *Monsieur Verdoux*, sam. 18 h.
FESTIVAL MORETTI (v.o.), Reflet Médicis II, 5e (36-68-48-24). *Journal intime*, dim. 12 h 05 ; *Bianca*, lun. 12 h 05.
FILMS DE NOËL (v.o.), Muséum national d'histoire naturelle, 5e (40-79-39-67). *Ovibos*, dim. 11 h, lun. 11 h ; *L'homme qui plantait des arbres*, dim. 12 h, lun. 12 h ; *Oasis arctique*, dim. 14 h, lun. 14 h ; *Point blanc sur le glacier*, dim. 15 h, lun. 15 h ; *Au pays des loups*, dim. 16 h, lun. 16 h ; *Bambins des bois*, sam. 17 h, dim. 17 h, lun. 17 h.
HISTOIRE DU CINÉMA FRANÇAIS, Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09). *Jules et Jim*, lun. 16 h ; *Ma nuit chez Maud*, dim. 15 h 45 ; *Ascenseur pour l'échafaud*, sam. 21 h 45, lun. 20 h ; *L'Homme qui aimait les femmes*, mar. 15 h 45 ; *La Maman et la Putain*, mar. 19 h 30.
HISTOIRE DU CINÉMA FRANÇAIS, Le République, 11e (48-05-51-33). *La Règle du jeu*, lun. 19 h 30, mar. 21 h 30 ; *Le Corbeau*, lun. 21 h 30, mar. 19 h 30.
HOMMAGE A KIAROSTAMI (v.o.), L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63). *Le Passager*, sam. 18 h, dim. 18 h, lun. 18 h, mar. 18 h ; *Devoirs du soir*, dim. 16 h, lun. 20 h, mar. 16 h ; *Close up*, dim. 14 h, lun. 18 h, mar. 14 h, 18 h.
L'INTÉGRALE BERGMAN (v.o.), Le Quartier-Latin, 5e (43-26-84-65). *Sonate d'automne*, sam. 22 h 05 ; *Cris et chuchotements*, dim. 16 h 50 ; *Le Septième Sceau*, lun. 16 h 50, 22 h 05 ; *Rêves de femmes*, mar. 16 h 50, 22 h 05.
MARIA KOLEVA FILMS, Cinoche Vidéo, 5e (47-00-61-31). *Isabelle et les 27 voleurs, une leçon*, sam. 18 h, dim. 17 h, lun. 18 h, mar. 18 h ; *Annie Vacelet psychogéographe, ou comment vivre sa folie aujourd'hui*, dim. 12 h ; *John, le dernier ouvrier sur terre*, dim. 15 h ; *Antoine Vitez s'amuse avec Claudel et Brecht*, lun. 20 h ; *Paroles tues, ou aimer à Paris en étrangère*, sam. 20 h ; *L'Etat de bonheur permanent*, dim. 19 h.
MUSIQUES ET DANSES LATINES (v.o.), Latina, 4e (42-78-47-86). *Dollar Mambo*, mar. 14 h, 16 h, 18 h ; *Danzon*, sam. 18 h, 20 h, 22 h ; *Noces de sang*, dim. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; *Montalvo et l'Enfant*, lun. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; *Le Petit Musée de Vélasquez*, mar. 20 h, 22 h.
WERNER FASSBINDER (v.o.), Accatone, 5e (46-33-86-86). *Les Larmes amères de Petra von Kant*, dim. 17 h 40.
WIM WENDERS (v.o.), Accatone, 5e (46-33-86-86). *Jusqu'au bout du monde*, sam. 21 h 10 ; *L'Ami américain*, lun. 21 h 10.
WOODY ALLEN (v.o.), Action Christine, 6e (43-29-11-30). *Tombe les filles et tais-toi*, sam. 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 ; *Prends l'oseille et tire-toi*, dim. 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 ; *La Rose pourpre du Caire*, lun. 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 ; *Broadway Danny Rose*, mar. 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20.

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)
DIMANCHE
Indomania : *La Party* (1968, v.o.), de Blake Edwards, 16 h 30.
SALLE RÉPUBLIQUE (47-04-24-24)
DIMANCHE
Histoire d'un studio : La 20th Century Fox : *Non réconciliés* (1965), de Jean-Marie Straub et Danièle Huillet ; *Cézanne* (1989), de *Jean-Marie Straub et Danièle Huillet*, 17 h.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)
DIMANCHE
Hommage à l'Institut Lumière : *Carmen Jones* (1955, v.o. s.t.f.), d'Otto Preminger, 14 h 30 ; *Retour à l'aube* (1938, v.o. s.t.f.), d'Henri Decoin, 17 h 30.
LUNDI
Haute Pègre (1932, v.o. s.t.f.), d'Ernst Lubitsch, 14 h 30 ; *Le Million* (1931), de René Clair, 17 h 30 ; *Le Plaisir* (1952), de Max Ophüls, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, grande galerie, porte Saint-Eustache, Forum des Halles *(40-26-34-30)*
DIMANCHE
Côté rue, côté cour : *Delicatessen* (1990), de Marc Caro et Jean-Pierre Jeunet, 14 h 30 ; *Traquée* (1987, v.o. s.t.f.), de Ridley Scott, 16 h 30.
MARDI
Traquée (1987, v.o. s.t.f.), de Ridley Scott, 14 h 30 ; *Le Locataire* (1976), de Roman Polanski, 16 h 30 ; *Les Rues de mon enfance* (v.f.), d'Astrid Henning-Jensen, 19 h ; *Des enfants gâtés* (1977), de Bertrand Tavernier, 21 h.
(*) Films interdits aux moins de 12 ans.
(**) Films interdits aux moins de 16 ans.

SAMEDI 30 DÉCEMBRE

TF 1

20.45 Divertissement : Intervilles sur glace.
Présenté par Jean-Pierre Foucault et Fabrice. Font-Romeu (Pyrénées-Orientales) contre Ax-les-Termes (Ariège).

23.05 Téléfilm : Liaison interdite.
De Bill L. Norton.
Une enseignante divorcée rencontre un tueur psychopathe en fuite...

0.40 Théâtre : Monsieur Amédée.
Pièce d'Alain Reynaud-Fourton, avec Michel Galabru.

2.30 Les Fables de La Fontaine (et 2.50).

2.35 Journal, Météo.

2.55 Programmes de nuit.
Intrigues ; 3.20, Histoires naturelles ; 3.50, Mésaventures ; 4.15, Côté cœur ; 4.40, Musique ; 4.45, Concert : Œuvres de Mozart.

FRANCE 2

20.45 Divertissement : N'oubliez pas votre brosse à dents.
Présenté par Nagui.

23.10 Spectacle : Fous des Folies.
D'Alfredo Arias.

0.25 Les Films Lumière.

0.30 Journal, Météo.

0.40 La 25e Heure.
La Légende de Marilyn Monroe, de Terry Sanders.

1.40 Programmes de nuit.
Les Amants du siècle : Federico Fellini, Giulietta Masina, de Thomas Briat (rediff.) ; 2.55, Ballade pour un évadé ; 4.25, Le Corbusier ; 5.55, Dessin animé.

FRANCE 3

20.55 Téléfilm : Une qui promet.
De Marianne Lamour, avec Lambert Wilson, Cécile Pallas.

22.30 ▶ Magazine : Les Brûlures de l'Histoire.
Les Vœux des présidents, de Véronique Sanson et Patrick Rotman.

23.30 Météo, Journal.

23.55 Divertissement : Paris Plumes.
[2/5] *Tropicana à La Havane*, de Manfred Bolk.

0.45 ▶ Films d'animation : Tex Avery.
The Penguin Parade ; Screwball Football ; The Early Worm Gets the Bird ; A Gander at Mother Goose ; Ceiling Hero ; The Hick Chick ; Northwest Hounded Police ; Half-Pint Pygmy ; Lucky Ducky ; The Peachy Cobbler (92 min).

M 6

20.45 Téléfilm : La Caverne de la rose d'or IV.
[1/2 et 2/2] De Lamberto Bava et Andrea Piazzesi, avec Alessandra Martines, Ursula Andress.
Un nuage de poussière sème la mort dans le royaume de la princesse Fantaghiro. Elle part à la recherche du responsable de cette malédiction.

0.15 Série : Les Incorruptibles.
Pris au piège.

1.10 Musique : La Nuit Best of 95.
Les Meilleurs Clips de l'année.

5.00 Rediffusions.
Saga de la chanson française (Charles Trenet).

CANAL +

En clair jusqu'à 14.00

20.30 Téléfilm : Belle Epoque.
[2/2]. De Gavin Millar.

22.35 Flash d'informations.

22.40 Ça cartoon.
Spécial v.o. Dough for the do do (1949) ; One Froggy Evening (1955).

23.00 Le Triomphe des innocents. □
Film américain de James Glickenhaus (1993, v.o.).

0.40 Il était une fois le Bronx. ■
Film américain de Robert De Niro (1993, v.o.). Avec Robert De Niro.

2.35 Les Nouveaux Monstres. □
Film à sketches italien de Mario Monicelli, Ettore Scola et Dino Risi (1978).

4.35 La Piste du télégraphe. □
Film français de Liliane de Kermadec (1994).

ARTE

20.40 ▶ Téléfilm : La Vie de Marianne.
[2/2] De Benoît Jacquot, avec Virginie Ledoyen, Melvil Poupaud.

22.15 Documentaire : Le Convoi.
Une aventure humanitaire, de Patrice Chagnard.
Trois hommes, au volant de leurs énormes camions, vont en Arménie. Ils sont en mission humanitaire. Plus qu'à leur destination, l'auteur s'intéresse à eux.

23.45 Magazine : Planet Music.
Rolling Stones, de Rudi Dolezal et Hannes Rossacher.

1.20 Cartoon Factory [16/18].
Christmas Night (1933) ; The New Car (1931) ; Yodeling Yokels (1931) ; Ding Dong Doggy (Betty Boop) (1937) (rediff., 30 min).

1.50 Courts métrages d'animation : 7e art bis.
Allemagne. Papageno, de Lotte Reiniger (10 min) ; Mauvaise Herbe, de Thomas Stellmach (4 min) ; La Balance, de Christoph Lauenstein (7 min) ; Schurz und Schnorz, de Tassilo et Sébastien Dellers (3 min).

2.15 Jazz in the Night.
Chick Corea, Gary Burton. Documentaire de Ted Kurland (30 min).

CÂBLE

TV 5 19.00 Y'a pas match. 19.25 Météo des cinq continents (et 21.55). 19.30 Journal de la RTBF. En direct. 20.00 Téléfilm : L'Affaire Dreyfus. D'Yves Boisset [2/2]. 21.45 Ouf. 22.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 22.40 N'oubliez pas votre brosse à dent. 0.30 Journal de France 3. Edition Soir 3. 1.00 Journal de la TSR. En direct (30 min).

PLANÈTE 19.15 Une partie de carnaval. De Richard Lecoq et Frédéric Faure. 19.40 Pionnières de l'espace. D'Eliot Haimoff. 20.35 Chemins de fer. [10/12] Les Trains d'Europe, la fin d'une époque. De Peter Bartlett. 21.35 Saint Bernard et les domaines cisterciens en Europe. [1/3] Bernard bâtisseur d'éternité. D'Alain Schwarzstein. 22.05 Carpe diem. D'Anni Doyle. 23.00 La Croix des coptes. De Valérie Raulin et Laurent Redolfi. 23.50 Lijiang, la Chine au-delà des nuages. [3/4] La Drogue épinglée. De Phil Agland. 0.50 Les Années transistor. De Gilles Nadeau, Pierre Bouteiller et Claude Fusée (55 min).

PARIS PREMIÈRE 19.00 Top-Flop. 19.30 Stars en stock. Gene Kelly. 20.00 Premières loges. 20.30 Les Plus Beaux Défilés de mode. 23.00 Paris dernière.

CANAL J 17.30 Série : Le Vilain Petit Canard. 17.50 Capt'ain J. 18.00 Les P'tits Futés. 18.15 Regarde le monde. 18.30 Tarmac. 19.00 Série : Les Twist. 19.30 Prince Valiant. 20.00 Jack et le haricot magique (60 min).

CANAL JIMMY 21.00 Série : Angela, quinze ans. Premier chagrin d'amour. 21.50 Série : Le Frelon vert. La Machine à rêves. 22.15 Chronique du chrome. 22.20 Série : Liquid Television. 22.50 Nonante. 23.50 Road Test. 0.15 Série : Seinfeld. 0.40 Série : Palace (55 min).

SÉRIE CLUB 19.05 Le Club. 19.15 Série : Models Inc. Des homme sous influence. 19.55 Série : Miami Vice. Possession fait loi. 20.45 Série : Schimanski. Trouble fête. 22.20 Série : Commando Garrison. L'Evasion. 23.10 Série : Au-delà du réel, l'aventure continue. Une deuxième chance. 0.00 Série : Miss. Miss a peur. 0.50 Téléfilm : La Petite Fadette. De Lazare Iglesis (100 min).

MCM 19.30 L'Invité de marque. Invitée : Guesh Patti (30 min). 20.00 Eurotrash. 20.30 Clips non-stop. 21.00 12 mois au top. 21.30 Buzz Tee Vee. 22.00 Rave On. 22.30 MCM Dance Club (210 min).

MTV 19.00 European Top 20. 21.00 First Look. 21.30 MTV Sports Special Edition (et 22.00, 22.30). 23.00 Air N'Style. 23.30 The Zig & Zag Show. 0.00 Yo ! MTV Raps (120 min).

EUROSPORT 9.20 Ski. En direct. Coupe du monde : Slalom dames. 1re manche. 11.55 Ski. En direct. Coupe du monde : Slalom dames. 2e manche. 14.30 Equitation. En direct. Coupe des Nations par équipes, à Malines. 19.00 Prime Time Magazine. 20.00 Patinage artistique. Championnats du monde : programme exhibition, à Birmingham. 21.30 Rallye. Grenade-Dakar 96. 1re étape : Grenade-Malaga (79 km). 22.00 Sports. 23.00 Arts martiaux. 0.00 Saut à skis. Tournoi des Quatre Tremplins. 1re manche, à Oberstdorf (60 min).

CINÉ CINÉFIL 18.25 Le Farceur. ■ Film français de Philippe de Broca (1960, N.). 19.50 Actualités Pathé no 2. 20.45 Le Club. 22.00 Anthologie du cinéma italien. [3/7] Cesare Zavattini. 23.00 A Connecticut Yankee. ■ Film américain de David Butler (1931, N., v.o.). 0.25 Grand Hôtel. Film américain d'Edmund Goulding (1932, N., v.o., 110 min). Avec Greta Garbo, John Barrymore, Joan Crawford. *Drame.*

CINÉ CINÉMAS 18.30 Téléfilm : Les Enfants de Lascaux. De Maurice Bunio (1990). 20.00 Hollywood 26. 20.30 Téléfilm : Les Chevaux de Noël. De Peter Edwards (1992). 22.05 Christophe Lambert. 23.00 Suivez cet avion. □ Film français de Patrice Ambard (1989). 0.25 Téléfilm : Les Maudites. Classé X (80 min).

RADIO

FRANCE-CULTURE 20.00 Le Temps de la danse. Sur la route de Sienne. Version revue et corrigée de Roméo et Juliette, par une équipe de clowns et de danseurs, au Théâtre du Ranelagh. 20.30 Photo-portrait. Guy Martín, chef cuisiner du Grand Vefour. 20.45 Fiction. Les Crocodiles ne pleurent plus, de Guillaume Le Touze. 22.35 Musique : L'Air du temps. Une veillée musicale à Nohant. 0.05 Fiction : Tard dans la nuit. Histoire d'un homme marié, de Katherine Mansfield. 0.55 Chronique du bout des heures. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

FRANCE-MUSIQUE 19.30 Opéra. Donné en direct de l'Opéra national de Paris, par le Chœur et l'Orchestre de l'Opéra national de Paris, dir. James Conlon : La Bohème, de Puccini. Roberto Alagna (Rodolfo), Franck Leguérinel (Schaunard), Jules Bastin (Benoît), Leontina Vaduva (Mimi), Kristinn Sigmundsson (Colline). 23.05 Le Bel Aujourd'hui. Saison musicale de Royaumont. Concert donné le 23 septembre, par l'Ensemble Recherche, dir. Johannes Schöllhorn : Berstend-starr..., de Schöllhorn ; Descdesesasf (création française), de Gervasoni ; Récréations françaises (création française), de Pesson ; Les Petites Filles modèles ou les Femmes entre elles (extrait de la Trilogie minuscule, d'après la comtesse de Ségur ; création mondiale), de Schöllhorn et Gautier. 1.00 Les Nuits de France-Musique. Programme Hector.

RADIO-CLASSIQUE 20.40 Itzhak Perlman. Duo concertante op. 67 no 2, de Spohr. Itzhak Perlman et Zukerman, violons ; Triple concerto, de Beethoven, par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Daniel Barenboïm. Itzhak Perlman, violon, Ma, violoncelle, Daniel Barenboïm, piano ; Sonate no 2 op. 100, de Brahms. Itzhak Perlman, violon, Ashkenazy, piano ; Concerto no 1, de Bruch, par l'Orchestre du Concertgebouw d'Amsterdam, dir. Haitink. Itzhak Perlman, violon ; Œuvres de Wieniawski : Polonaise de concert op. 4 no 1. Itzhak Perlman, violon, Sanders, piano ; Légende op. 17, par The Abbey Road Ensemble, dir. Foster. Itzhak Perlman, violon. 22.40 Archives. Le chef d'orchestre Serge Koussevitzky. Roméo et Juliette, de Tchaïkovski, par l'Orchestre symphonique de Boston ; Concerto, de Khatchaturian, par l'Orchestre symphonique de Boston. Kapell, piano ; Mélodie élégiaque op. 34 no 2, de Grieg, par l'Orchestre symphonique de Boston. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles :
▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique. ◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

DIMANCHE 31 DÉCEMBRE

TF 1

12.50 Magazine : A vrai dire.

13.00 Journal, Météo.

13.20 Série : Arabesque (et 14.10).

15.05 Téléfilm : La Blonde et le Privé.
D'Armand Mastroianni.

16.35 Divertissement : Vidéo gag.

17.00 Disney Parade.

18.05 Des millions de copains.

19.00 Documentaire : La Légende des top models.

20.00 ▶ Les Vœux du président de la République.

20.15 Journal.

20.30 Tiercé, La Minute hippique, Météo.

20.45 Les Mariés de l'an II. ■■
Film français de Jean-Paul Rappeneau (1970). Avec Jean-Paul Belmondo, Marlène Jobert.

22.30 Divertissement : C'est ça, la revue (et 0.05).
Présenté par Line Renaud et Jean-Claude Brialy. Avec Liza Minnelli, Charles Aznavour...

0.00 Vœux de bonne année.
Avec Annie Girardot, Daniel Gélin, Jean-Hugues Anglade, Claire Chazal, Jean-Claude Narcy...

0.20 Théâtre : Les Voisins du dessus.
Pièce de Laurence Jyl, mise en scène de Jacques Rosny, avec Marthe Mercadier.

2.25 Programmes de nuit.
Les Fables de La Fontaine (et 3.30) : Le Petit Poisson et le Pêcheur ; La Belette entrée dans un grenier ; 2.30, Ballet : Balanchine et Merce Cunningham ; 3.35, Musique ; 3.55 Opéra. Jocaste.

FRANCE 2

12.55 Météo (et 13.15).

12.57 Loto, Journal.

13.25 Dimanche Martin.
Le monde est à vous, avec Pierre Perret.

15.00 Documentaire : Cousteau.
La Mer illuminée.

16.45 Dimanche Martin (suite).

18.03 Magazine : Stade 2 (et 5.40).

18.20 Sport : Les Années trophées.

19.35 Magazine : Le Bêti-sport.
Le bêtisier des journalistes sportifs.

19.59 ▶ Les Vœux du président de la République.

20.10 Journal, Rallye Grenade-Dakar, Météo.

20.45 Divertissement : Faites la fête.
Présenté par Michel Drucker, Valérie Lemoine et Laurent Gerra.

22.55 Divertissement : La Fureur du 31.
Présenté par Arthur. Avec Dany-boon, Pascal Obispo, Mouss Diouf, Dave, Michel Field...

0.35 Spectacle : Zizi Jeanmaire.
De Roland Petit, paroles et musique de Serge Gainsbourg. Enregistré au Zénith en octobre 1995.

1.40 Programmes de nuit.
Les Films Lumière ; 1.45, Performances d'acteurs : Cannes 1994 ; 3.00, L'Heure du golf (rediff.) ; 3.30, Tatort ; 5.00, Rio Loco ; 5.20, L'Ecume des nuits ; 5.55, Dessin animé.

FRANCE 3

12.45 Journal.

13.05 Documentaire : Les Quatre Dromadaires.
Les Hyènes, survivantes d'un monde oublié, de Richard Gross.

14.05 Spectacle : L'Opéra équestre du Cadre noir de Saumur.
Enregistré au Palais omnisports de Paris-Bercy.

15.10 Sports dimanche.
15.15, Tiercé, en direct ; 15.30, Rallye Grenade-Dakar, 2e étape : Nador-Oujda.

17.15 Série : Magnum.

18.05 Divertissement : Y a pire ailleurs.

18.55 Le 19-20 de l'information.
19.08, Journal régional.

20.00 ▶ Vœux du président de la République.

20.10 Météo.

20.15 Fa si la chanter.
Spécial animateurs de France 3.

20.50 Le Journal du Dakar.

21.05 Cinéma : La Forêt d'émeraude. ■
Film britannique de John Boorman (1985). Avec Powers Boothe.

22.55 Divertissement : Paris Plumes.
[3/5] *Lido Bravissimo*, de Christian Clerico, René Fraday et Bob Turk.

0.00 Vœux.

0.05 Météo et Journal.

0.30 ▶ Documentaire : Tex Avery.

1.20 Cinéma : 2001, l'Odyssée de l'espace. ■■■
Film américain de Stanley Kubrick (1968, 172 min). Avec Keir Dullea.

M 6

12.55 Téléfilm : Le Bonheur au bout du chemin II.
[1/2] et [2/2] De Kevin Sullivan, avec Megan Follows, Colleen Dewhust.
Anne, devenue institutrice, tente de se faire éditer.

17.00 Série : Les Années coup de cœur.
La vie est une drôle de cuisine.

17.30 Téléfilm : Et si on faisait un bébé ?
De Tom Moore, avec Jane Curtin.
Lorsqu'après dix ans de mariage, Julia, 39 ans, décide d'avoir un enfant, Al, 57 ans, refuse catégoriquement.

19.00 Série : Mission impossible, vingt ans après.
La Cible.

19.54 Six minutes d'informations, Météo.

20.00 ▶ Les Vœux du président de la République.

20.10 Magazine : Culture pub.
La Culture pub d'Alain Chabat.

20.45 Sport 6.
Le Bêtisier sport de l'année 1995.

20.55 Téléfilm : Nuits secrètes.
[1/2] et [2/2]. De Billy Hale.
Lili, enfant abandonnée devenue actrice célèbre, engage un détective privé pour retrouver la trace de sa mère...

0.50 Bonne année 1996.
Les Vœux des animateurs de la chaîne.

0.55 Musique : La Fièvre du disco.
Avec Anita Ward, Patrick Juvet, Village People, Boney M, Grace Jones.

2.25 La Nuit dance.
Corona, Masterboy, 20 Fingers, 2 Unlimited, Scatman, Nightcrawlers.

CANAL +

En clair jusqu'à 14.05

12.30 Télés dimanche.

13.30 ▶ Cinéma d'animation : Pierre et le Loup.

14.05 Téléfilm : Le Conte du Père Noël.
De David Hemmings, avec James Coburn, Edward Woodward.

15.35 Documentaire : Lassie, une chienne de star.
De Gene Feldman et Suzette Winter.

En clair jusqu'à 18.00

16.05 Décode pas Bunny.

17.05 Cinéma d'animation : Cinq milliards de visages.

17.58 Cinématoc.

18.00 Les Allumés de Beverly Hills. □
Film américain de Penelope Spheeris (1993), Avec Dietrich Bader.

En clair jusqu'à 20.35

19.30 Flash d'informations.

19.40 Ça cartoon.

20.35 My Father, ce héros. □
Film américain de Steve Miner (1993). Avec Gérard Depardieu.

22.00 Flash d'informations.

22.10 Frankenstein Junior. ■■
Film américain de Mel Brooks (1974). Avec Gene Wilder, Marty Feldman.

23.55 Clip des vœux.

0.00 Le Journal. □
Film américain de Ron Howard (1994). Avec Michael Keaton.

1.50 Lumière et compagnie. ■
Centenaire des cinéastes (1995).

3.20 Poetic Justice. □
Film américain de John Singleton (1993, v.o.). Avec Janet Jackson.

5.05 Le Fanfaron. ■■
Film italien de Dino Risi (1962, N, v.o.). Avec Vittorio Gassman.

6.45 Surprises (15 min).

LA CINQUIÈME

12.00 Feuilleton : Sam et Sally [1/12].

13.00 Détours de France.
Spécial nouvel an.

14.00 L'Esprit du sport.

15.00 Théâtre : L'Ecole des femmes.
Comédie de Molière, mise en scène de Robert Manuel, avec Michel Galabru, Emmanuelle Livry.

17.00 Le Sens de l'Histoire.
Martin Luther King. Invités : Nicole Bacharan, Nicole Bernheim.

18.30 Va savoir.
Avec Gérard Klein. Les veilleurs de la nuit.

ARTE

19.00 Dessins animés : Cartoon Factory [17/18].
Frozen Frolics (1930) ; Room Ruiners (1932) ; Down Sout (1931) ; Little Swee'Pea (1936).

19.30 Magazine : Métropolis.
Présenté par Pierre-André Boutang et Peter Wien. Les meilleurs moments.

20.30 8 1/2 Journal.

20.40 Soirée thématique : Opérette.
Présentée par Philippe Meyer.

20.45 L'Opérette en trois temps.
Extraits d'opérettes célèbres. Morceaux d'anthologie classés par thème.
Acte 1 : La Belle Époque. Offenbach et Johann Strauss (les pères fondateurs).

21.00 Cinéma : La Valse de Paris. ■■
Film français de Marcel Achard (1949, N.). Avec Yvonne Printemps, Pierre Fresnay, Jacques Charon.

22.35 L'Opérette en trois temps.
Acte 2 : Valse et romance. L'amour romantique (le syndrome Sissi).

23.00 Cinéma : Andalousie. □
Film franco-espagnol de Robert Vernay, d'après Francis Lopez (1950). Avec Luis Mariano, Carmen Sevilla, Arlette Poirier.

0.35 L'Opérette en trois temps.
Acte 3 : Au pays des rêves. L'exotisme (le tour du monde version kitsch).

0.55 Documentaire : Beatles 4 Ever.
D'Olivier Farines (rediff.).

2.10 Magazine : Reportage.
Les Coulisses de l'info, d'Agnès Poirier et Aubin Helot (30 min).

CÂBLE

TV 5 19.00 30 millions d'amis. 19.25 Météo des cinq continents (et 21.55). 19.30 Journal de la RTBF. En direct. 20.00 Interglace. 22.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 22.40 Tintin et le mystère de la Toison d'Or. ■ Film français de Jean-Jacques Vierne (1961). 0.10 Lido Bravissimo (60 min).

PLANÈTE 19.35 Lijiang, la Chine au-delà des nuages. [3/4] La Drogue épinglée. De Phil Agland. 20.35 Les Années transistor. De Gilles Nadeau, Pierre Bouteiller et Claude Fusée (55 min). 21.30 Les Grands Maîtres de la photographie. [4/6] André Kertesz. De Peter Adam. 22.00 Rêves futuristes au Japon. De Sue Clayton. 22.50 La Fabuleuse Histoire du château de Thoiry. De Guy Rechard. 23.45 A la poursuite de l'orange hongroise. De Didier Lacharmoise. 0.10 Goulili, dis-moi ma sœur. De Inger Servolin (80 min).

PARIS PREMIÈRE 19.00 Jean-Edern's Club. 20.00 Totalement cinéma. 20.30 Top-Flop. 21.00 Ziegfeld Folies. ■■■ Film américain de Vincente Minnelli (1946, v.o.). 22.50 Naissance d'une revue. De Denis Bertrand. 23.50 Oh les girls ! D'André Halimi. 0.45 Betty Page. De Gilles Boogaerts, Clémence Barret et Jean-Baptiste Erreca (25 min).

CANAL J 17.30 Série : Le Vilain Petit Canard. Bas les masques à gaz. 18.00 Série : Les Monroes. Celui qui vient de loin. 19.00 Sur la piste de l'animal le plus secret. URSS. 19.30 Prince Valiant. 20.00 Série : Sans famille. 20.25 Dodo, le retour. 20.30 Série : Anna et le roi.

CANAL JIMMY 21.00 Série : Seinfeld. La Boutique familiale. 21.25 Série : Dream On. Martin et le medium. 21.50 Chronique New Age. 21.55 La Semaine sur Jimmy. 22.10 Série : New York Police Blues. 23.00 Destination séries. 23.30 Souvenir. Top à Johnny Hallyday et Sylvie Vartan. Diffusé le 23 juin 1973. 0.40 Série : Les Envahisseurs. L'Innocent (55 min).

SÉRIE CLUB 19.00 Série : Models Inc. 19.45 Série : Miami Vice. La madone a disparu. 20.35 Le Club. 20.45 Téléfilm : Les Maîtres-sonneurs. De Lazare Iglesis. 22.20 Série : Commando Garrison. 23.10 Série : Au-delà du réel, l'aventure continue. 23.50 Série : Miss. Miss et la vie en rose. 0.45 Série : Les Boussardel. Les Grilles d'or (105 min).

MCM 19.20 Clips non-stop (et 20.20). 19.30 Madonna : The Name of the Game (et 0.35). 20.30 One Plus One. ■ Film britannique de Jean-Luc Godard (1968). 22.10 The Rolling Stones : Rolling On. 23.10 The Beatles : Alone & Together. De Richard Lester. 23.45 Prince « Unauthorized » (50 min).

MTV 19.00 News : Weekend Edition. 19.30 Concert : Orbital Live. Enregistré en septembre 1994. 20.30 The Soul of MTV. 21.30 The State. 22.00 Oddities Featuring the Maxx. 22.30 Alternative Nation. 23.30 Partyzone Countdown to 96. 0.00 Partyzone All-nighter.

EUROSPORT 17.30 Patinage artistique. En direct. Gala exhibition, à Oberstdorf. 20.00 Sports insolites. 20.30 Aérobic. 21.30 Rallye. Rallye Grenade-Dakar 96. 2e étape : Nador-Oujda (149 km). 22.00 Sumo. 2e grand tournoi de Paris-Bercy. 0.00 Kick-boxing. Championnat du monde WMTA. Poids lourds légers : Jan Lomulder (P-B)-Bob Schrijber (P-B) ; Poids lourds : Peter Aers (P-B)-Hubert Numrich (All) (60 min).

CINÉ CINÉFIL 19.10 Le Club. 20.30 Grand Hôtel. ■■ Film américain d'Edmund Goulding (1932, N., v.o.). 22.20 Le Trésor de Cantenac. ■ Film français de Sacha Guitry (1950, N.). Avec Sacha Guitry. 0.00 Le Farceur. ■ Film français de Philippe de Broca (1960, N., 85 min).

CINÉ CINÉMAS 20.40 Moitié-moitié. □ Film français de Paul Boujenah (1989). 22.00 Histoire de fantômes chinois 3. ■ Film chinois (Hongkong) de Ching Siu Tung (1991, v.o.). 23.35 Runaway, l'évadé du futur. ■ Film américain de Michael Crichton (1984, v.o., 105 min).

RADIO

FRANCE-CULTURE 20.30 Atelier de création radiophonique (rediff.). Spike Jones. 22.25 Poésie sur parole. Albert Ayguesparse (6). 22.35 Musique : Le Concert. Concert de fin d'année. 0.05 Clair de nuit. Tentatives premières : Larmes vermeilles ; Rub a dub dub ; Rémanences : Rôtir les nègres ; Des mots dans le vent ; La Durée du oui. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

FRANCE-MUSIQUE 20.05 Vœux du président de la République. 20.10 Spécial Saint-Sylvestre. 20.15 Voix souvenirs. André Burdino, ténor : La Chanson du bonheur : Je vivrais pour toi, de Lehar, dir. Jules Gressier (enregistré en 1935) ; Martha : Air des larmes, de von Flotow, dir. Georges Lauweryns (enregistré en 1932). - Germaine Martinelli, soprano : Œuvres de Lehar : La Veuve joyeuse : Là-bas dans nos montagnes ; Eva : Hélas, corps et âme, dir. Albert Wolff (enregistrés en 1929) ; Werther. Air des larmes, de Massenet, dir. Albert Wolff (enregistré en 1931). - Jean Aquistapace, basse : Œuvres de Lattes : J'te confie ma femme : Un ami, c'est mieux qu'un amour ; Venez vous asseoir près de moi, bande originale du film, dir. Marcel Lattes (enregistré en 1933) ; Œuvres de Hahn : O mon bel inconnu : J'connais l'rayon d'la bonneterie ; Qu'est-ce qu'il faut pour être heureux, dir. Reynaldo Hahn (enregistré en 1933) ; Ciboulette : Nous avons fait un beau voyage, dir. André Valsion (enregistré en 1928). - Fanely Revoil, mezzo-soprano : L'Etoile : Je suis Lazuli, de Chabrier, par l'Orchestre de l'Opéra-Comique, dir. Roger Desormières (enregistré en 1943) ; Œuvres d'Auber : Le Domino noir : Je suis sauvée enfin ; La Belle Inès, dir. Edouard Bervily (enregistré en 1935). 21.00 Capitale Prague. 22.30 Vœux du Président directeur général. 22.35 Transversales. 1.00 Les Nuits de France-Musique. Programme Hector.

RADIO-CLASSIQUE 20.00 Soirée lyrique. Œuvres de J. Strauss : La Chauve-souris, par le Chœur et l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. Previn. Brendel (Gabriel von Eisenstein), Kiri Te Kanawa (Rosalinde) ; Vergnügungzug-Neue Pizzicato Polka-Marche persane-Tritsch Tratsch Polka, par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. Kleiber. 22.05 Soirée lyrique (Suite). Œuvres de J. Strauss : Le Baron tzigane, acte 2, par les Solistes, l'Orchestre symphonique de Vienne, dir. Nikolaus Harnoncourt ; Le Baron tzigane : Air de Barinkay. Tauber, ténor ; Le Pays du sourire, extrait, de Lehar, par les Solistes et la Staatskapelle de Berlin, dir. Lehar ; Deux chansons, de Tauber. Schmidt, ténor ; Chansons et mélodies populaires, de Dostal, Leopoldi, Benatzki, Sieczynski, Anon. Lehmann, soprano, Ulanowski, piano. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Le Monde

DIMANCHE 31 DÉCEMBRE 1995 - LUNDI 1er JANVIER 1996

Une nouvelle secte

par Alain Rollat

UNE NOUVELLE SECTE est née. On la reconnaîtra facilement. Elle n'enseigne rien, ne promet rien, ne vend rien. Nul gourou ne la fréquente. Elle fuit les prétendus prophètes. Dans le capharnaüm des lieux ecclésiastiques, elle fait bande à part.

Loin du maquis des vérités révélées, elle campe en silence. On ne la verra jamais tenir boutique à l'entrée du labyrinthe de la vie et de la mort où, depuis le commencement des temps, l'homme n'en finit pas de se demander d'où il vient et où il va. Il n'y a que les charlatans pour faire croire aux âmes perdues que le fil d'Ariane est la marque commerciale d'une sorte de panneau indicateur.

De toutes les escroqueries criminelles camouflées sous la façade de cet « Ordre » en toc qui défraye la chronique macabre, la moindre n'était pas la supercherie qui consistait à vendre le suicide comme une recette de vie éternelle. On est fondé à en tirer la conclusion que si la question philosophique du sens de la vie et de la signification de la mort était plus souvent portée sur la place publique de tels fonds de commerce auraient beaucoup plus de mal à garder pignon sur rue.

Car, s'il existe un sujet de dissertation philosophique éculé, c'est bien celui-là. Pas besoin d'être grand clerc pour rappeler qu'il existe, de toute éternité, deux attitudes possibles face à la mort : celle qui conçoit la mort comme une fin absolue, une porte sur le néant, et celle qui la conçoit comme une libération, un passage vers l'immortalité.

Epicure, dans ce débat, s'opposait déjà à Platon. *« Familiarise-toi avec l'idée que la mort n'est rien pour nous,* écrivait-il à son disciple Ménécée, *car tout bien et tout mal résident dans la sensation ; or, la mort est privation complète de cette dernière. D'où il suit qu'une connaissance exacte de ce fait que la mort n'est rien pour nous permet de jouir de cette vie mortelle en nous évitant d'y ajouter une idée de durée éternelle et en nous enlevant le regret de l'immortalité. »* A quoi Platon répliquait en faisant dire expressément à Socrate : *« Philosopher, c'est apprendre à mourir. »*

Cela fait plus de deux mille ans que la controverse est ouverte, on ne compte plus le nombre des théologiens et des penseurs qui s'en mêlent, on trouve toujours un Spinoza pour épauler Epicure et un Schopenhauer pour actualiser Platon.

Mais que la mort soit objet de mépris ou objet de crainte, qu'elle soit attendue comme un non-événement ou espérée comme une promesse d'éternité, elle demeure avant tout, quel que soit le point de vue d'où l'examine le philosophe, la plus magique des invitations à la vie. Epicure et Socrate la voyaient sous des angles opposés mais ils partageaient la même sérénité.

Tout cela pour dire que, les meilleures sectes étant les plus courtes, la nôtre, à peine née, s'en ira comme elle est venue. Osera-t-elle aller jusqu'à suggérer que la vie n'a peut-être pour objet que d'être vécue ? Cela serait déjà beaucoup s'avancer...

Le FLNKS et M. Lafleur (RPCR) défendent deux projets pour l'avenir de la Nouvelle-Calédonie

NOUMÉA
de notre correspondant

Rock Wamytan, nouveau président du Front de libération nationale kanak socialiste (FLNKS) a présenté, vendredi 29 décembre à Nouméa, un *« projet de société pour Kanaky souverain et indépendant »* (*Le Monde* du 30 décembre). Une semaine auparavant, le député (RPR) Jacques Lafleur, président du Rassemblement pour la Calédonie dans la République (RPCR), avait avancé un *« schéma pour un statut d'émancipation et de large décentralisation »* destiné à un territoire qui continuerait à faire partie de la République française.

A première vue, les projets d'avenir que viennent de proposer les deux principales formations politiques du Caillou, signataires en 1988 des accords de Matignon, paraissent inconciliables. En fait, le FLNKS et le RPCR s'apprêtent à s'engager dans un jeu subtil de concessions réciproques, avec une volonté commune d'éviter en 1998 un scrutin d'autodétermination qui risquerait de déboucher sur de nouveaux affrontements entre les différentes communautés du territoire.

Réunis à Paris, le 16 octobre, l'Etat, en la personne du premier ministre, le FLNKS et le RPCR étaient convenus de rechercher une solution consensuelle, selon un calendrier précis de rencontres bilatérales et tripartites (*Le Monde* du 18 octobre 1995). Selon le vœu d'Alain Juppé, une telle solution serait alors soumise à ratification par voie référendaire. La première phase des négociations est prévue en janvier à Nouméa, en présence du ministre délégué à l'outre-mer, Jean-Jacques de Peretti. *« Il faut, en 1998, s'accorder sur un pacte trentenaire de paix et de développement, redonnant aux élus locaux la maîtrise des principaux leviers économiques et des réglementations qui conditionnent la vie quotidienne des Calédoniens »,* précise le document de travail élaboré par Jacques Lafleur.

Ce projet propose un exécutif élu, présidé par le haut-commissaire de la République, et le maintien du Congrès du territoire, qui pourrait devenir une Chambre des représentants. Seraient transférées au territoire des compétences telles que le commerce extérieur, le contrôle de l'accès des étrangers au marché du travail et l'exploitation des ressources minières. L'Etat conserverait la haute main sur les relations extérieures, la défense, la justice et le maintien de l'ordre. Dans cette hypothèse, le maintien du territoire dans la République *« ne pourrait plus être remis en cause pendant une durée de trente ans ».*

Selon les propositions des indépendantistes – directement inspirées du projet de Constitution déposé en 1987 à l'ONU par Jean-Marie Tjibaou –, la Nouvelle-Calédonie deviendrait, en 1998, un pays indépendant, laïque et démocratique, baptisé Kanaky et doté d'un hymne, d'un drapeau et d'un Parlement. Dans ses modes de fonctionnement, Kanaky prendrait en compte les spécificités kanaks, l'héritage culturel français et l'environnement mélanésien du Pacifique sud. Un Sénat coutumier et des conseils d'aires coutumières seraient donc créés. Le français resterait la *« langue véhiculaire »* du nouveau pays, dont le président serait élu par le Parlement. Sur le plan social et économique, le FLNKS souhaite s'approprier les mêmes compétences que le RPCR (énergie, mines, immigration), mais cela dès 1996 ou 1997, afin de *« se préparer à l'exercice de la souveraineté ».* En revanche, il est prêt à laisser à la France, *« au moins jusqu'en 2001 »* et pour une durée à négocier par des accords de coopération, la responsabilité de la défense, de la justice et de la sécurité intérieure.

« Ce sera plus simple cette fois, car nous avons l'expérience du passé. Mais ce n'est pas gagné d'avance. Le temps nous est compté pour trouver le fameux consensus », estime Jacques Lafleur. *« Ils ne sont pas d'accord sur l'essentiel, mais sur presque tout le reste »,* plaisante un autre responsable. L'impression qui domine, en effet, à Nouméa, est que les deux principales forces politiques locales, qui détiennent trente-neuf des cinquante-quatre sièges du Congrès et qui ont cogéré, seules, le territoire jusqu'aux élections provinciales de juillet, veulent parvenir à un accord.

Franck Madœuf

Les francs-tireurs de l'UNCT

Le dirigeant de la nouvelle formation Une Nouvelle-Calédonie pour tous (UNCT), Didier Leroux, opposé aussi bien à l'indépendance qu'à l'omnipotence de M. Lafleur, dénonce une méthode de discussion à trois qui ne tient pas compte de la nouvelle donne politique. L'UNCT, qui a fait son entrée au congrès en juillet en obtenant neuf sièges, s'efforce de parvenir à un regroupement avec deux autres petites formations de droite, afin de *« faire entendre la voix des quelque dix-neuf mille électeurs non indépendantistes (...) laissés au bord de la route ».* Ancien « patron des patrons » calédoniens, M. Leroux dénonce notamment *« le silence de l'Etat, qui a pourtant, parmi d'autres responsabilités, le devoir de garantir le respect du jeu démocratique ».*

Une époque formidable

MERCREDI 27 DÉCEMBRE. Il est 18 h 50 dans le luxueux hall du cinéma Gaumont Convention, où la projection de *GoldenEye*, le dernier James Bond, va bientôt commencer. Dans l'antichambre de la machine à rêves, quelques retardataires font la queue pour acheter leur ticket. D'après les écrans vidéo où s'affichent les titres des films, la salle peut encore accueillir quatre-vingt-huit personnes. L'homme est petit, seul et silencieux, le visage un peu rubicond de celui qui a passé plusieurs heures dans le froid piquant de Paris. Il porte une moustache, un borsalino, un costume bleu un peu râpé et serre le poing droit.

Le videur du cinéma, petite armoire à glace, l'a repéré. Il s'approche et lui demande s'il veut voir un film. L'homme acquiesce, étonné. Il reste quatre-vingt-une places au compteur. Mais que veut-il voir ? *« James Bond »*, répond-il. Le videur va rendre compte au directeur de la salle, qui déchire les tickets à quelques pas de là. Celui-ci lève les yeux sur l'écran vidéo : soixante-quinze places. *« C'est complet »*, marmonne-t-il. Le « gorille » vient jouer au petit télégraphiste : *« Monsieur, pour James Bond, il n'y a plus de place. »* Quelques personnes s'inquiètent, car la pointeuse indique que soixante et onze fauteuils sont encore disponibles.

NI SAOUL NI AGRESSIF

Le videur leur adresse un « non » de la tête et désigne, d'un coup de menton explicite, l'homme au chapeau, qui ne comprend pas ce qui se passe. Il n'a pas encore réalisé qu'il est en train d'être mis à la porte du beau cinéma, poliment mais fermement, à moins de 2 mètres de la caisse. Puis il proteste, desserre le poing droit : il a de quoi payer, en pièces. Il n'est ni saoul, ni agressif, ni même basané : il est tout juste un peu moins propre que la moyenne. Sommé de s'expliquer par les rares personnes indignées devant cette scène de la vie parisienne d'un genre nouveau, le directeur – *« un commerçant »*, selon ses propres termes –, agacé, se défend en disant qu'il fait « ce [qu'il veut] *dans* [son] *cinéma* ». De la discrimination, de l'exclusion ? *« Je n'en ai rien à foutre »*, répond-il avec élégance.

A l'heure où Gaumont inaugure, à Montparnasse, un gigantesque « multiplex » de douze salles avec café, jeux vidéo et branchements multimédias, à quelques hectomètres de là, le même exploitant refuse de vendre, au nom de sa logique commerciale, une place de cinéma, une part d'images, un billet pour l'imaginaire, en pleine période de fêtes de Noël, à un anonyme aux franges de la misère.

L'homme au borsalino s'est éclipsé discrètement. L'habitude, sans doute. Peut-être va-t-il tenter sa chance ailleurs. A sa place, qu'aurait fait 007 ?

Pierre Barthélémy

Grèves : rupture des négociations dans les transports marseillais

L'UGICT-CGT, UN SYNDICAT JUSQU'ALORS NON GRÉVISTE de la Régie des Transports de Marseille (RTM) a appelé, vendredi 29 décembre, *« tout le personnel d'encadrement à se mettre en grève immédiatement »*, suite à la remise en service d'une des lignes du métro, sous surveillance policière, dans l'après-midi. Les négociations entre les grévistes et la direction avaient été suspendues à la suite de cette intervention, ressentie par les syndicats grévistes, qui ont quitté la séance, comme un *« coup de force »* et une *« provocation »*. Le médiateur Henri Loisel lui-même s'est déclaré *« surpris »* par cette reprise du métro dont il *« n'avait pas été informé »*. Il a ajouté que les négociations étaient pourtant *« en bonne voie »* au moment de la suspension. Aucune date n'est prévue pour une reprise des discussions. La direction de la RTM a annoncé qu'elle mettrait en place, à partir du mardi 2 janvier, *« un service gratuit de substitution sur les axes principaux à raison d'une fréquence au quart d'heure, représentant 4 % à 6 % du trafic habituel »*. La direction a précisé que le métro ne circulerait pas dimanche et lundi.

A Caen, en revanche, les postiers grévistes du centre de tri, réunis en assemblée générale vendredi soir ont voté à main levée la suspension de la grève suivie depuis le 28 novembre et ont décidé de reprendre le travail mardi. Selon la direction, un protocole d'accord a été conclu avec l'intersyndicale vendredi.

Le corps d'une étudiante française retrouvé en Angleterre

LE CORPS D'UNE JEUNE FRANÇAISE AGÉE DE DIX-NEUF ANS, disparue depuis une dizaine de jours, a été retrouvé, vendredi 29 décembre, près d'une aire de repos d'autoroute, entre Worcester et Kidderminster, dans l'ouest de l'Angleterre. Céline Figard, une étudiante en gestion-comptabilité originaire de Ferrière-les-Scey (Haute-Saône), avait disparu le 19 décembre, à 115 kilomètres de là, alors qu'elle faisait de l'auto-stop pour rejoindre son cousin, serveur dans un hôtel du sud de l'Angleterre. Bernard Figard, le père de la victime, a déclaré à *l'Est Républicain* du 30 décembre que la police britannique possédait des *« témoignages fiables »* corroborant celui d'un routier français qui avait vu la jeune fille monter à bord d'un camion frigorifique de marque Mercedes conduit par un Britannique.

DÉPÊCHES

■ **PRESTATIONS SOCIALES :** le ministère du travail et des affaires sociales a indiqué, vendredi 29 décembre 1995, que les pensions de retraite augmenteront de 2 % au 1er janvier 1996, tandis que le RMI, le minimum vieillesse et l'allocation aux adultes handicapés seront revalorisés de 2,1 % à la même date. Le gouvernement a décidé de limiter la revalorisation des pensions de retraite à un taux respectant *la loi* sur les retraites du 22 juillet 1993 et de ne pas procéder à un coup de pouce supplémentaire. La loi prévoit une augmentation des pensions en début d'année établie sur la base de l'inflation prévue pour les douze mois à venir, soit, pour 1996 2,1 %.

■ **INVALIDATION : Bernard de Froment, député (RPR) de la Creuse,** a perdu, vendredi 29 décembre, la présidence de l'assemblée départementale, qu'il avait ravie en 1993 à Thierry Chandernagor (PS). Son élection de conseiller général dans le canton de Guéret-Nord, qui avait été acquise à une voix de majorité sur Marc Coubret (PS), auteur du recours, a été invalidée par le Conseil d'Etat pour irrégularité dans sa propagande électorale : l'élu avait fait état de subventions exceptionnelles promises par Charles Pasqua, alors ministre de l'aménagement du territoire. *(Corresp.)*

■ **MEURTRE : Pierre Marchal, conseiller municipal (div. g.) d'Evian** (Haute-Savoie) a été tué à son domicile de Lugrin, jeudi 28 décembre. Atteint d'une balle dans le dos, il a pu prévenir lui-même les pompiers avant de succomber. Le coup de feu aurait été tiré peu avant 19 heures, de l'extérieur de la maison. Conseiller régional de 1986 à 1992, adjoint au maire chargé des routes et des dossiers scolaires de 1983 à 1995, il siégait dans l'opposition après que la mairie avait basculé à droite. Membre de plusieurs associations, il était professeur de mathématiques et présidait le ski-club d'Evian.

■ **RADIO : la BBC doit arrêter ses émissions en français vers le** Continent, dimanche 31 décembre à minuit. Cette mesure fait suite à l'annonce en juillet de la fermeture, pour des raisons d'économie budgétaire, de deux de ses services, dont BBC Infos, qui fournit des programmes d'informations et de musique à une centaine de radios commerciales françaises sur la modulation de fréquence. C'est le World Service en français de la BBC qui avait diffusé, depuis Londres, l'appel du 18 juin 1940 du général de Gaulle et qui relayait « Les Français parlent aux Français ».

Le gouvernement allemand censure la pornographie sur le réseau Internet

Le serveur américain CompuServe est contraint de suspendre l'accès à plus de 200 « forums »

L'ORDRE de perquisition dans les locaux de la filiale de CompuServe en Allemagne, à l'occasion d'une information judiciaire, donné par le procureur de Munich, Manfred Wick, a valeur de symbole. En réalisant le premier acte de censure d'un Etat sur le réseau Internet, le gouvernement allemand prend une longueur d'avance sur le Congrès américain qui élabore une loi condamnant la pornographie sur le fameux réseau des réseaux.

L'Allemagne a choisi une méthode plus radicale en appliquant simplement les textes existants. L'américain CompuServe, l'une des trois plus importantes entreprises de services en ligne, est le premier à en faire les frais. Il s'est vu contraint d'annoncer, jeudi 28 décembre, qu'il *« suspendait temporairement l'accès à plus de 200 forums d'Internet en réponse à un mandat officiel émanant des autorités allemandes »*. Ces dernières poursuivent leur enquête.

L'interdiction actuelle touche les « services » déclarés *« illégaux aux yeux de la loi allemande »*. Sur Internet, les lieux de discussion, *newsgroups* en anglais, se comptent par milliers. N'importe quel abonné au réseau Internet peut y dialoguer sur ses thèmes préférés avec des interlocuteurs répartis dans le monde entier. On y trouve de tout : de l'informatique à la politique en passant par les thèmes scientifiques ou religieux.

> Pour des raisons techniques, les 4 millions de souscripteurs répartis dans près de 140 pays sont touchés

La liberté d'expression étant totale sur le réseau Internet, la plupart des vices y sont représentés. Mais les autorités, sous la pression de nombreuses associations, focalisent leurs efforts de protection de la population, et surtout des enfants, sur la sexualité.

La longue liste des « mauvais lieux » identifiés par les services judiciaires allemands comprend tous les forums baptisés *« Alt. Binaries Pictures Erotica »* qui contiennent des images pornographiques classées par spécialité (*« bestiality », « bondage », « transvestites », « groupsex », « children ». « pedophilia »...*) ou dont le nom commence par *alt. sex*. S'y ajoutent ceux des homosexuels dont plusieurs ont été créés par des Allemands *(Gay-Net, Spiele, Kontakte).*

CompuServe se dit techniquement incapable de ne priver d'accès à ces forums que ses deux cent mille abonnés germaniques. De ce fait, les quatre millions de souscripteurs répartis dans près de cent quarante pays sont touchés par la censure, soit environ 10 % de l'ensemble des utilisateurs d'Internet dans le monde. En France, CompuServe revendique trente-quatre mille abonnés avec une progression de quatre mille nouvelles recrues par mois. Cette situation pourrait freiner l'expansion de l'entreprise en Europe, où elle espérait doubler son activité en 1996. Déjà, les premiers messages d'abonnés frustrés apparaissent sur les forums internes de CompuServe, menaçant de changer de fournisseur d'accès au réseau.

Mais en Allemagne, l'esquive de la censure risque de se révéler délicate, les autorités ne semblant pas décidées à en rester à ce premier coup d'éclat. Ainsi, elles ont enquêté sur un autre prestataire, America OnLine. Plus astucieux, celui-ci a réussi à convaincre la police qu'il dispose de dispositifs efficaces de blocage automatique des serveurs soupçonnés de pornographie. Ce dont CompuServe n'est pas équipé.

Pour autant, ces systèmes de censure se sont pas sans failles. En détectant le mot « sein » comme suspect, ils ont condamnné l'accès à un forum où dialoguaient des patientes atteintes du cancer du sein...

Michel Alberganti

